



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

lundi 7 septembre 2015

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

# Sommaire

## France Stratégie

Hollande fait sa rentrée <i>Ledauphine.Com - 07/09/2015</i>	7
Hollande fait sa rentrée <i>Le Dauphiné Libéré - 07/09/2015</i>	8
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Zonebourse.Com - 06/09/2015</i>	9
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Yahoo ! (France) - 06/09/2015</i>	11
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Nouvelobs.Com - 06/09/2015</i>	13
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Latribune.Fr - 06/09/2015</i>	15
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Hopee.Fr.Sharewise.Com - 06/09/2015</i>	17
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Capital.Fr - 06/09/2015</i>	19
Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité <i>Boursorama.Com - 06/09/2015</i>	20
François Hollande fait sa rentrée <i>L'Alsace - 07/09/2015</i>	22
Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code <i>Yahoo ! (France) - 06/09/2015</i>	23
Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code <i>Orange.Fr - 06/09/2015</i>	24
Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code <i>Liberation.Fr - 06/09/2015</i>	25
Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code <i>Libération - 07/09/2015</i>	27
POLITIQUE FRANÇOIS HOLLANDE FACE À LA PRESSE <i>Le Républicain Lorrain - 07/09/2015</i>	29
POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA <i>Le Progrès - 07/09/2015</i>	30
POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA <i>Le Journal De Saône Et Loire - 07/09/2015</i>	31
POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA <i>Le Bien Public - 07/09/2015</i>	32
Le président fait sa rentrée <i>Les Dernières Nouvelles D'alsace - 07/09/2015</i>	33
Le président fait sa rentrée <i>Vosges Matin Saint- Dié - Remiremont - 07/09/2015</i>	34
Le président fait sa rentrée <i>Dna.Fr - 07/09/2015</i>	35
Assouplissement du droit du travail : le rapport Combrexelle remis mercredi à Valls <i>Agence France Presse Fil Eco - 04/09/2015</i>	36
Assouplissement du droit du travail : le rapport Combrexelle remis mercredi à Valls <i>Lexpress.Fr - 04/09/2015</i>	37
Assouplissement du droit du travail : le rapport remis mercredi à Valls <i>Corse Matin - 05/09/2015</i>	38
Assouplissement du droit du travail : le rapport remis mercredi à Valls <i>La Provence - 05/09/2015</i>	39

# Sommaire

Ce qui attend la nouvelle Ministre du Travail <i>Myrhline.Com - 07/09/2015</i>	40
Comparaison des salaires entre la France et l'Allemagne <i>Hebdo- Bourse Plus [L'] - 04/09/2015</i>	42
Conférence Transport et mobilité durable <i>Revue Générale Des Routes Et De L Aménagement - 01/07/2015</i>	43
Deux théories pour une croissance décevante <i>Latribune.Fr - 04/09/2015</i>	45
Développement : 10 indicateurs alternatifs au pib <i>L'Eco - 04/09/2015</i>	46
Droit du travail : Hollande tenté par un nouveau donnant-donnant <i>Lopinion.Fr - 06/09/2015</i>	48
Droit du travail : Hollande tenté par un nouveau donnant-donnant <i>L'Opinion - 07/09/2015</i>	50
Economie : France/Allemagne, la compétitivité a ses motivations <i>Nice- Premium.Com - 06/09/2015</i>	51
Des journées contre l'illettrisme du 8 au 13 septembre pour faire tomber un tabou <i>Lagazettedescommunes.Com - 04/09/2015</i>	53
Éducation : Cinq chantiers dans les lycées professionnels <i>Maville.Com - 05/09/2015</i>	54
Éducation. Cinq chantiers dans les lycées professionnels <i>Ouest- France.Fr - 05/09/2015</i>	56
Éducation. Cinq chantiers dans les lycées professionnels <i>Profencampagne.Com - 05/09/2015</i>	58
Enseignement professionnel : discours de la ministre pour le lancement des 30 ans du ba... <i>Education.Gouv.Fr - 04/09/2015</i>	60
HEXAGONE <i>Midi Libre - 06/09/2015</i>	69
La loi Macron mode d'emploi <i>BUS &amp; CAR - TRANSPORT DE VOYAGEURS - 04/09/2015</i>	70
La tête de l'emploi <i>Le Tout Lyon - Affiches - 05/09/2015</i>	74
Le gouvernement compte sur les partenaires sociaux pour alléger le pavé <i>La Montagne - 05/09/2015</i>	75
Le gouvernement compte sur les partenaires sociaux pour alléger le pavé <i>Le Populaire Du Centre - 05/09/2015</i>	76
Les dossiers économiques chauds de la rentrée <i>Les Petites Affiches Des Alpes- Maritimes - 28/08/2015</i>	77
Les Français majoritairement favorables à une réforme des 35 heures <i>Bfmtv.Com - 04/09/2015</i>	78
Les Français pour la fin des 35 heures ? <i>L'Est Républicain Toutes Editions - 05/09/2015</i>	80
Les Français pour la fin des 35 heures ? <i>Vosges Matin Saint- Dié - Remiremont - 05/09/2015</i>	81
Les Français prêts à renoncer aux 35 h ? <i>Ledauphine.Com - 05/09/2015</i>	82
Les Français prêts à renoncer aux 35 h? <i>Le Dauphiné Libéré - 05/09/2015</i>	83
Les Français prêts à renoncer aux 35 heures <i>Capital.Fr - 04/09/2015</i>	84
L'illettrisme en France <i>Hebdo- Bourse Plus [L'] - 04/09/2015</i>	89

# Sommaire

L'INTERMITTENCE ÉLECTRIQUE <i>Metamag.Fr - 05/09/2015</i>	90
Lutter contre l'illettrisme : un impératif économique et social <i>Nice- Premium.Com - 06/09/2015</i>	92
Migrants, Syrie, impôts : ce que va dire Hollande lors de son 6e grand oral <i>Lci.Tf1.Fr - 07/09/2015</i>	93
Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail <i>Echos [Les] - 07/09/2015</i>	94
Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail <i>Lesechos.Fr - 07/09/2015</i>	96
On peut diviser par deux le taux d'adultes en situation d'illettrisme, selon France Str... <i>Actualités Sociales Hebdomadaires - 04/09/2015</i>	98
Résultats 2014 de la filière beauté <i>Code Beauté - 01/09/2015</i>	99
RESUME DE L'ACTUALITE A 10H00 GMT (04/09) <i>Hopee.Fr.Sharewise.Com - 04/09/2015</i>	101
Sept Français sur dix d'accord pour que leur entreprise fixe leur temps de travail <i>Francetvinfo.Fr - 04/09/2015</i>	103
Sept Français sur dix d'accord pour que leur entreprise fixe leur temps de travail <i>Free.Fr - 04/09/2015</i>	104
Sept Français sur dix d'accord pour que leur entreprise fixe leur temps de travail <i>Planet.Fr - 04/09/2015</i>	105
Sept Français sur dix prêts à laisser les entreprises fixer le temps de travail <i>Lesechos.Fr - 04/09/2015</i>	106
Temps de travail: le projet mûrit dans l'opinion <i>La Charente Libre - 05/09/2015</i>	108
Une certaine désespérance <i>Sud Ouest - 06/09/2015</i>	109
Deux théories pour une croissance décevante <i>La Tribune - 05/09/2015</i>	111
5,6 % DE PLUS QUE LES FRANCAIS <i>Echos [Les] - 07/09/2015</i>	115
Il n'y a pas que le PIB dans la vie ! <i>Réussir L'oïse Agricole - 04/09/2015</i>	116
Il n'y a pas que le PIB dans la vie ! <i>Action Agricole Picarde - 04/09/2015</i>	118
Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise <i>Reuters.Fr - 04/09/2015</i>	120
Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise <i>Boursorama.Com - 04/09/2015</i>	121
Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise <i>Capital.Fr - 04/09/2015</i>	123
Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise <i>Latribune.Fr - 04/09/2015</i>	124
35 heures : près de 3 Français sur 4 favorables à laisser l'entreprise fixer le temps d... <i>Lci.Tf1.Fr - 04/09/2015</i>	125
Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise <i>Nouvelobs.Com - 04/09/2015</i>	126
Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise <i>Yahoo ! (France) - 04/09/2015</i>	127
Les Américains du Thalys seront honorés dans leur ville d'origine <i>Fr.Zaman.Com.Tr - 04/09/2015</i>	128

# Sommaire

Le flux des migrants est inépuisable et menace l'Europe, dit Orban <i>Fr.Zaman.Com.Tr - 04/09/2015</i>	130
Août, le mois des lois <i>TRANSPORT PUBLIC - 01/09/2015</i>	131
Affronter la compétition internationale <i>Les Annonces De La Seine - 02/09/2015</i>	133

France Stratégie



## Hollande fait sa rentrée

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage. Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée ? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable. La Syrie, pour les migrants La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régaliennne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis. Quelles baisses d'impôts ? Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui ? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discorde avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG. Le travail à la réforme Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre ; et Jean-Denis Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises. Cohésion et valeurs République, laïcité, unité, égalité. Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons: la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu. François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP.

POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FACE À LA PRESSE

## Hollande fait sa rentrée

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP*

### La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régalienne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra expliquer

son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis.

### Quelles baisses d'impôts?

Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

### Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre; et Jean-Denis

Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

### Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F.B. ■



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité

- \* Sixième conférence de presse semestrielle du président
- \* Vers l'annonce d'une baisse d'impôts de deux milliards d'euros
- \* La France pourrait choisir d'intervenir militairement en Syrie
- \* Valls prépare une réforme du droit du travail

par Elizabeth Pineau

Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée.

L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'État islamique, jusqu'ici limitée à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté le monde.

Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'État lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit l'entourage de François Hollande.

La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière Angela Merkel à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés.

Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie.

Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque.

Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive."

Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

### POUR LES FRANÇAIS AUX REVENUS MODESTES ET MOYENS

L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros.

Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques.

Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures.

Pas question de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle.

Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'État Jean-Denis Combexelle sur "La négociation collective, le travail et

l'emploi."

La présentation des mesures se fera en présence de Myriam ElKhomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail.

L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser.

A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy.

Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre.

Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Élysée. (Edité par Yann Le Guernigou)



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité



par Elizabeth Pineau

PARIS (Reuters) - Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée.

L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'Etat islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté Le Monde.

Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'Etat lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit-on dans l'entourage de François Hollande.

La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière allemande, Angela Merkel, à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés.

Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie.

Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque.

Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive."

Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

### REVENUS MODESTES ET MOYENS

L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros.

Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques.

Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures.

Pas question" de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle.

Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'Etat Jean-Denis Combrexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi."

La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail.

L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser.

A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy.

Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre.

Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Élysée.

(Edité par Yann Le Guernigou)



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité



par Elizabeth Pineau

PARIS (Reuters) - Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée.

L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'Etat islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté Le Monde.

Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'Etat lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit-on dans l'entourage de François Hollande.

La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière allemande, Angela Merkel, à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés.

Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie.

Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque.

Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive."

Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

### REVENUS MODESTES ET MOYENS

L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros.

Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques.

Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures.

Pas question" de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle.

Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'Etat Jean-Denis Combrexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi."

La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail.

L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser.

A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy.

Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre.

Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Elysée.

(Edité par Yann Le Guernigou)



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité



par Elizabeth Pineau

PARIS (Reuters) - Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée.

L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'Etat islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté Le Monde.

Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'Etat lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit-on dans l'entourage de François Hollande.

La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière allemande, Angela Merkel, à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés.

Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie.

Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque.

Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive."

Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

### REVENUS MODESTES ET MOYENS

L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros.

Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques.

Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures.

Pas question" de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle.

Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'Etat Jean-Denis Combrexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi."

La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail.

L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser.

A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy.

Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre.

Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Elysée.

(Edité par Yann Le Guernigou)



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité

- Sixième conférence de presse semestrielle du président
- Vers l'annonce d'une baisse d'impôts de deux milliards d'euros
- La France pourrait choisir d'intervenir militairement en Syrie

- Valls prépare une réforme du droit du travail

par Elizabeth Pineau PARIS, 5 septembre (Reuters) - Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée. L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'État islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté le monde.

Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'État lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit l'entourage de François Hollande. La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière Angela Merkel à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés. Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie. Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque.

Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive." Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

**POUR LES FRANÇAIS AUX REVENUS MODESTES ET MOYENS** L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros. Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques. Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures.

Pas question "de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle. Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'État Jean-Denis Combexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi." La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail. L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser.

A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy. Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre.

Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Élysée.

(Édité par Yann Le Guernigou) (( [elizabeth.pineau@thomsonreuters.com](mailto:elizabeth.pineau@thomsonreuters.com); + 33 1 49 49 63 68 ;

Reuters Messaging: elizabeth.pineau.reuters.com@thomsonreuters.net))



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité

Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Elysée. L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'Etat islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté Le Monde. Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'Etat lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit-on dans l'entourage de François Hollande. La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière allemande, Angela Merkel, à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés. Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie. Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque. Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive." Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

**REVENUS MODESTES ET MOYENS** L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros. Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014. Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques. Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures. Pas question "de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle. Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'Etat Jean-Denis Combexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi." La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail. L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser. A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy. Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre. Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Elysée. (Edité par Yann Le Guernigou)



## Hollande attendu devant la presse sur la Syrie et la fiscalité



**HOLLANDE ATTENDU DEVANT LA PRESSE SUR LA SYRIE ET LA FISCALITÉ**  
par Elizabeth Pineau

PARIS (Reuters) - Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité, sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir, devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée.

L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'Etat islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté Le Monde.

Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'Etat lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit-on dans l'entourage de François Hollande.

La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière allemande, Angela Merkel, à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés.

Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie.

Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque.

Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive."

Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat.

### REVENUS MODESTES ET MOYENS

L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros.

Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014.

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques.

Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures.

Pas question" de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle.

Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'Etat Jean-Denis Combrexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi."

La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail.

L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser.

A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy.

Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre.

Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Élysée.

(Edité par Yann Le Guernigou)



© 2015 Thomson Reuters. All rights reserved.

Reuters content is the intellectual property of Thomson Reuters or its third party content providers. Any copying, republication or redistribution of Reuters content, including by framing or similar means, is expressly prohibited without the prior written consent of Thomson Reuters. Thomson Reuters shall not be liable for any errors or delays in content, or for any actions taken in reliance thereon. "Reuters" and the Reuters Logo are trademarks of Thomson Reuters and its affiliated companies.

Réagir 2 Sauvegarder l'article Envoyer à un ami Imprimer l'article

- Sauvegarder l'article
- Envoyer à un ami
- Imprimer l'article

Partager 0



POLITIQUE

# François Hollande fait sa rentrée

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée.  
Photo AFP*

## La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard.

Elle confère par avance une tonalité « régalienne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une

même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al Assad.

## Baisse des impôts

Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis. Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui?

Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

## Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre; et Jean-Denis

Combrexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

## Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels.

Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F.B. ■



## Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code



Des membres de la commission en charge de remettre, mercredi, à Manuel Valls, leur rapport sur le dialogue social ont confié à «Libération» que les évolutions proposées seraient mesurées.

Le dernier grand chantier de Hollande devrait avoir des allures de grand toilettage, plus que de révolution. Réunis ce lundi, les 17 membres de la commission «Accords collectifs et travail», présidé par l'ancien directeur général du travail, Jean-Denis Combexelle, doivent finaliser leur rapport sur la place et le développement de la négociation entre employeurs et syndicats. Remis mercredi au Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, la nouvelle occupante de la rue de Grenelle, il doit lancer le top départ d'une réforme du dialogue social au sein des entreprises. Mais au regard des différents ouvrages ou rapports (parfois détonnants) publiés ces derniers mois sur le sujet, les évolutions proposées par la commission devraient, selon nos informations, rester mesurées.

Dérogatoire. L'une des principales mesures attendues concerne l'élargissement des domaines relevant de la négociation d'entreprise. Déjà important - rémunérations, temps de travail, égalité hommes-femmes, gestion des emplois et compétences... -, le champ des thèmes soumis à la discussion pourrait s'étendre à certains éléments de rémunérations encore non concernés (intéressement, éléments individuels de gratification), à la responsabilité environnementale ou à la sous-traitance. Dès lors, le problème de l'articulation de ces nouveaux sujets de négociation avec le niveau supérieur, la branche professionnelle, et le niveau encore au-dessus, le code du travail, devrait être abordé. Avec la question du caractère potentiellement dérogatoire de ces accords d'entreprise par rapport à la branche, en particulier lorsque ceux-ci sont moins favorables. Un point qui devrait être affiné ce lundi après-midi.

Plus de pouvoir au niveau de l'entreprise pour les partenaires sociaux implique également de rendre plus légitimes ces (...)



## Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code

Le dernier grand chantier de Hollande devrait avoir des allures de grand toilettage, plus que de révolution. Réunis ce lundi, les 17 membres de la commission «Accords collectifs et travail», présidé par l'ancien directeur général du travail, Jean-Denis Combrexelle, doivent finaliser leur rapport sur la place et le développement de la négociation entre employeurs et syndicats. Remis mercredi au Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, la nouvelle occupante de la rue de Grenelle, il doit lancer le top départ d'une réforme du dialogue social au sein des entreprises. Mais au regard des différents ouvrages ou rapports (parfois détonnants) publiés ces derniers mois sur le sujet, les évolutions proposées par la commission devraient, selon nos informations,...



## Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code

Des membres de la commission en charge de remettre, mercredi, à Manuel Valls, leur rapport sur le dialogue social ont confié à «Libération» que les évolutions proposées seraient mesurées.



Le dernier grand chantier de Hollande devrait avoir des allures de grand toilettage, plus que de révolution. Réunis ce lundi, les 17 membres de la commission «Accords collectifs et travail», présidé par l'ancien directeur général du travail, Jean-Denis Combrexelle, doivent finaliser leur rapport sur la place et le développement de la négociation entre employeurs et syndicats. Remis mercredi au Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, la nouvelle occupante de la rue de Grenelle, il doit lancer le top départ d'une réforme du dialogue social au sein des entreprises. Mais au regard des différents ouvrages ou rapports (parfois détonnants) publiés ces derniers mois sur le sujet, les évolutions proposées par la commission devraient, selon nos informations, rester mesurées.

Dérogatoire. L'une des principales mesures attendues concerne l'élargissement des domaines relevant de la négociation d'entreprise. Déjà important - rémunérations, temps de travail, égalité hommes-femmes, gestion des emplois et compétences... -, le champ des thèmes soumis à la discussion pourrait s'étendre à certains éléments de rémunérations encore non concernés (intéressement, éléments individuels de gratification), à la responsabilité environnementale ou à la sous-traitance. Dès lors, le problème de l'articulation de ces nouveaux sujets de négociation avec le niveau supérieur, la branche professionnelle, et le niveau encore au-dessus, le code du travail, devrait être abordé. Avec la question du caractère potentiellement dérogatoire de ces accords d'entreprise par rapport à la branche, en particulier lorsque ceux-ci sont moins favorables. Un point qui devrait être affiné ce lundi après-midi.

Plus de pouvoir au niveau de l'entreprise pour les partenaires sociaux implique également de rendre plus légitimes ces accords. Jusqu'à maintenant, les textes négociés dans les entreprises devaient être validés par un ou plusieurs syndicats ayant recueilli 30 % des voix aux élections professionnelles. Selon plusieurs membres de la Commission contactés par Libération, le prérapport devrait suggérer de relever ce seuil à 50 %. Une mesure qui, si elle est retenue, rendrait caduque le droit d'opposition, qui permet aux syndicats non signataires, s'ils représentent 50 % ou plus, de s'opposer à un accord.

Prud'hommes. Autre sujet en lien avec cette extension du domaine de la négo d'entreprise : les effets de ces accords sur le contrat de travail. Le salarié pourra-t-il refuser, de façon individuelle, une modification de son contrat consécutive à l'accord majoritaire ? Aujourd'hui, plusieurs situations coexistent en fonction du thème abordé par l'accord, mais aussi de ses conséquences sur le contrat individuel. Plus le sujet concerné - rémunération, temps de travail, lieu de travail - est important, plus le salarié peut refuser. L'employeur doit alors licencier le salarié, généralement pour motif économique, avec le risque de se voir retoqué par les prud'hommes pour défaut de «cause réelle et sérieuse».

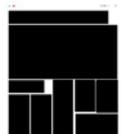
Mais dans certains cas, comme pour les accords de réduction du temps de travail issus des lois Aubry ou encore les «accords de maintien de l'emploi» mis en place par la loi de juin 2013, le licenciement, en cas de refus du salarié, est beaucoup moins contestable devant les prud'hommes. Le prérapport pourrait s'inspirer de ces derniers cas, afin de sécuriser davantage l'employeur. Ces accords, par ailleurs, selon le texte, pourraient être à durée déterminée, comme le sont les accords de maintien de l'emploi (deux ans). «L'idée est de favoriser la négo, en obligeant les partenaires sociaux à se revoir régulièrement», explique un membre de la commission Combrexelle.

Autre piste, enfin, et qui constitue peut-être l'un des éléments les plus novateurs : la possibilité de négocier des accords territoriaux qui s'imposeraient aux petites entreprises dépourvues de représentants syndicaux. Une idée, cette fois, pas forcément du goût du patronat.

Quand ce rapport sera finalisé et remis au gouvernement, celui-ci devrait ouvrir une concertation avec les partenaires sociaux au niveau national. Ces derniers auront alors la possibilité, selon la loi Larcher de 2007, de demander l'ouverture d'une négociation. A charge, ensuite, pour l'exécutif, d'en passer par la loi pour concrétiser ces évolutions du code du travail. Reste donc encore de nombreuses étapes (et obstacles) avant la mise en place d'une éventuelle réforme. D'autant que les mois passant, et l'échéance présidentielle se rapprochant, les ardeurs réformatrices de la majorité pourraient s'éteindre.

### **Baisse d'impôt, à qui le tour ?**

Combien de foyers fiscaux seront concernés par la baisse d'impôts en 2016 ? Ce sera, à n'en pas douter, une des questions très attendues de la conférence de presse de François Hollande. Selon France 2, près de 7 millions de foyers fiscaux pourraient être touchés, et cela représenterait «un chèque moyen de 285 euros». Bercy a aussitôt démenti. «Il ne s'agit pas d'une information, il s'agit d'une hypothèse de travail parmi d'autres, que chacun connaît. Le Président travaille et arbitrera ce week-end», a réagi le ministère des Finances dans une déclaration à l'AFP. Depuis plusieurs jours, la presse évoque une enveloppe de 2 milliards d'euros qui serait consacrée à cette baisse. Le chiffre n'a pas été confirmé par le gouvernement.



# Sur le travail, François Hollande ne devrait pas casser le code

Selon nos informations, les évolutions proposées dans le rapport sur le dialogue social qui sera remis mercredi à Manuel Valls devraient être mesurées.

Le dernier grand chantier de Hollande devrait avoir des allures de grand toilettage, plus que de révolution. Réunis ce lundi, les 17 membres de la commission «Accords collectifs et travail», présidé par l'ancien directeur général du travail, Jean-Denis Combrexelle, doivent finaliser leur rapport sur la place et le développement de la négociation entre employeurs et syndicats. Remis mercredi au Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, la nouvelle occupante de la rue de Grenelle, il doit lancer le top départ d'une réforme du dialogue social au sein des entreprises. Mais au regard des différents ouvrages ou rapports (parfois détonnants) publiés ces derniers mois sur le sujet, les évolutions proposées par la commission devraient, selon nos informations, rester mesurées.

**Dérogatoire.** L'une des principales mesures attendues concerne l'élargissement des domaines relevant de la négociation d'entreprise. Déjà important – rémunérations, temps de travail, égalité hommes-femmes, gestion des emplois et compétences... –, le champ des thèmes soumis à la discussion pourrait s'étendre à certains éléments de rémunérations encore non concernés (intéressement, éléments individuels de gratification), à la responsabilité environnementale ou à la sous-traitance. Dès lors, le problème de l'articulation de ces nouveaux sujets de négociation avec le niveau supérieur, la branche professionnelle, et le niveau encore au-dessus, le code du travail, devrait être abordé. Avec la question du caractère potentiellement dérogatoire de ces accords d'entreprise par rapport à la branche, en particulier lorsque ceux-ci sont moins favorables. Un point qui devrait être affiné ce lundi après-midi.

Plus de pouvoir au niveau de l'entreprise pour les partenaires sociaux implique également de rendre plus légitimes ces accords.

Jusqu'à maintenant, les textes négociés dans les entreprises devaient être validés par un ou plusieurs syndicats ayant recueilli 30 % des voix aux élections professionnelles. Selon les informations recueillies par *Libération*, le prérapport devrait suggérer de relever ce seuil à 50 %. Une mesure qui, si elle est retenue, rendrait caduque le droit d'opposition, qui permet aux syndicats non signataires, s'ils représentent 50 % ou plus, de s'opposer à un accord.

**Prud'hommes.** Autre sujet en lien avec cette extension du domaine de la négo d'entreprise: les effets de ces accords sur le contrat de travail. Le salarié pourra-t-il refuser, de façon individuelle, une modification de son contrat consécutive à l'accord majoritaire? Aujourd'hui, plusieurs situations coexistent en fonction du thème abordé par l'accord, mais aussi de ses conséquences sur le contrat individuel. Plus le sujet concerné – rémunération, temps de travail, lieu de travail – est important, plus le salarié peut refuser. L'employeur doit alors licencier le salarié, généralement pour motif économique, avec le risque de se voir retoqué par les prud'hommes pour défaut de «cause réelle et sérieuse».

Mais dans certains cas, comme pour les accords de réduction du temps

de travail issus des lois Aubry ou encore les « accords de maintien de l'emploi » mis en place par la loi de juin 2013, le licenciement, en cas de refus du salarié, est beaucoup moins contestable devant les prud'hommes. Le prérapport pourrait s'inspirer de ces derniers cas, afin de sécuriser davantage l'employeur. Ces accords, par ailleurs, selon le texte, pourraient être à durée déterminée, comme le sont les accords de maintien de l'emploi (deux ans). «L'idée est de favoriser la négo, en obligeant les partenaires sociaux à se revoir régulièrement», explique un membre de la commission Combrexelle.

Autre piste, enfin, et qui constitue peut-être l'un des éléments les plus novateurs: la possibilité de négocier des accords territoriaux qui s'imposeraient aux petites entreprises dépourvues de représentants syndicaux. Une idée, cette fois, pas forcément du goût du patronat.

Quand ce rapport sera finalisé et remis au gouvernement, celui-ci devrait ouvrir une concertation avec les partenaires sociaux au niveau national. Ces derniers auront alors la possibilité, selon la loi Larcher de 2007, de demander l'ouverture d'une négociation. A charge, ensuite, pour l'exécutif, d'en passer par la loi pour concrétiser ces évolutions du code du travail. Reste donc encore de nombreuses étapes (et obstacles) avant la mise en place d'une éventuelle réforme. D'autant que les mois passant, et l'échéance présidentielle se rapprochant, les ardeurs réformatrices de la majorité pourraient s'éteindre.

LUC PEILLON

## BAISSES D'IMPÔTS, À QUI LE TOUR ?

Combien de foyers fiscaux seront concernés par la baisse d'impôts en 2016 ? Ce sera, à n'en pas douter, une des questions très attendues de la conférence de presse de François Hollande. Selon France 2, près de 7 millions de foyers fiscaux pourraient être touchés, et cela représenterait «un chèque moyen de 285 euros». Bercy a aussitôt démenti, «il ne s'agit pas d'une information, il s'agit d'une hypothèse de travail parmi d'autres, que chacun connaît. Le Président travaille et arbitrera ce week-end», a réagi le ministère des Finances dans une déclaration à l'AFP. Depuis plusieurs jours, la presse évoque une enveloppe de 2 milliards d'euros qui serait consacrée à cette baisse. Le chiffre n'a pas été confirmé par le gouvernement.



Le président de la République avec les salariés de l'usine PSA de Trémery (Moselle), le 27 mars. PHOTO PASCAL BASTIEN



## POLITIQUE FRANÇOIS HOLLANDE FACE À LA PRESSE AUJOURD'HUI

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle, aujourd'hui à l'Élysée. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. AFP*

### La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régalienne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan.

François Hollande devra expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis.

### Quelles baisses d'impôts?

Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

### Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre; et Jean-Denis

Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

### Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F. B. ■

## POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FACE À LA PRESSE

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle de ce matin. Sans oublier, à trois mois des élections régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP*

### La Syrie, pour les migrants

La « fuite », vendredi dans la presse, d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régaliennne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra

expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis.

### Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre; et Jean-Denis Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

### Quelles baisses d'impôts?

Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour

qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère, avec Jean-Marc Ayrault, agir sur la CSG.

### Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F.B. ■

## POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FACE À LA PRESSE.

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP

### La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régaliennne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra

expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis.

### Impôts : quelle baisse?

Il l'avait annoncé dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

### Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième

trimestre; et Jean-Denis Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

### Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F.B. ■

## POLITIQUE AUJOURD'HUI, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FACE À LA PRESSE.

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP*

### La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régaliennne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra

expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis.

### Impôts : quelle baisse?

Il l'avait annoncé dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

### Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième

trimestre; et Jean-Denis Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

### Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F.B. ■

POLITIQUE AUJOURD'HUI, FRANÇOIS HOLLANDE FACE À LA PRESSE

# Le président fait sa rentrée

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tiendra aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP*

## La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régalienne » à l'exercice et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra

expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France et comment ceux-ci seront accueillis.

## Quelles baisses d'impôts?

Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

## Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre; et Jean-Denis

Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social et son développement au sein des entreprises.

## Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

F. B. ■

POLITIQUE AUJOURD'HUI, FRANÇOIS HOLLANDE FACE À LA PRESSE DE 11 H À 13 H

## Le président fait sa rentrée

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisses des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable.



*François Hollande, jeudi à l'Élysée, dans la salle où il tient aujourd'hui sa conférence de presse. Photo AFP*

### La Syrie, pour les migrants

La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régalienne » à l'exercice, et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan.

François Hollande devra expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France, et comment ceux-ci seront accueillis.

### Quelles baisses d'impôts?

Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discordance avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG.

### Le travail à la réforme

Deux noms résument ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre; et Jean-Denis

Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social, et son développement au niveau des entreprises.

### Cohésion et valeurs

République, laïcité, unité, égalité Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons : la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales, qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.

Francis BROCHET ■



## Le président fait sa rentrée

L'engagement militaire de la France en Syrie dominera la conférence de presse présidentielle. Sans oublier, à trois mois des régionales, des promesses de baisse des impôts et du chômage.

Quels seront les principaux sujets de la sixième conférence de presse du quinquennat, aujourd'hui à l'Élysée ? Passage en revue n'excluant pas une annonce surprise, cependant peu probable. La Syrie, pour les migrants La « fuite » vendredi dans la presse d'un prochain engagement militaire de la France en Syrie ne doit sans doute rien au hasard. Elle confère par avance une tonalité « régaliennne » à l'exercice et constitue une première réponse à la terrible photo du cadavre du petit Aylan. François Hollande devra expliquer son changement de position : il y a un an, lors d'une même conférence de presse, il annonçait des frappes de la France contre Daech en Irak, mais pas en Syrie, afin de ne pas aider indirectement le président Bachar al-Assad. Il doit également préciser s'il y aura ou non des « quotas » de réfugiés en France et comment ceux-ci seront accueillis. Quelles baisses d'impôts ? Il l'avait annoncé le 20 août dans notre journal, les impôts des ménages diminueront à nouveau l'année prochaine. Lesquels et pour qui ? Très probablement l'impôt sur le revenu des classes moyennes. Un sujet de discorde avec la frange social-démocrate de son parti, qui préfère avec Jean-Marc Ayrault agir sur la CSG. Le travail à la réforme Deux noms résumant ce chapitre : Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui espère bientôt annoncer l'« inversion de la courbe » du chômage, après la stabilisation confirmée au deuxième trimestre ; et Jean-Denis Combexelle, qui rend mercredi un rapport très attendu sur la réforme du dialogue social et son développement au sein des entreprises. Cohésion et valeurs République, laïcité, unité, égalité... Ces mots devraient être à l'honneur, pour au moins deux raisons: la mise sous tension de la cohésion nationale, entre menace terroriste et afflux de migrants, et l'approche des régionales qui exige de rassembler à gauche, au-delà des tiraillements actuels. Il s'agit également plus que jamais pour François Hollande de « faire président » face aux prétendants qui se dévoilent peu à peu.



## Assouplissement du droit du travail : le rapport Combrexelle remis mercredi à Valls

Paris, 4 sept. 2015 (AFP) -

Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle sur l'assouplissement du droit travail sera remis mercredi midi au Premier ministre Manuel Valls, a annoncé vendredi soir Matignon.

Le Premier ministre l'a redit dimanche: il souhaite "revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation" en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de "décider eux-mêmes".

Pour cela, Manuel Valls attendait les préconisations de la commission pilotée par l'ancien directeur du Travail Jean-Denis Combrexelle. Ce sera donc chose faite mercredi.

Selon Matignon, "Jean-Denis Combrexelle est en train de finaliser le rapport sur la place de l'accord collectif dans le droit du travail, en lien avec les membres de sa commission". "Une fois finalisé, il le remettra au Premier ministre mercredi à 12h00, en présence de (la nouvelle ministre du Travail) Myriam El Khomri".

"A l'issue de la remise du rapport, le Premier ministre présentera les suites que le gouvernement entend donner à ces travaux. Ces conclusions feront l'objet d'une concertation étroite avec les partenaires sociaux", précise Matignon.

Sans attendre, l'Institut Montaigne et Terra Nova ont versé cette semaine leur pierre à l'édifice. Tous deux appellent à secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi.

Actuellement, les possibilités de déroger sont limitées au temps de travail et aux accords de maintien de l'emploi, qui autorisent des baisses de rémunération transitoires dans les entreprises en difficulté.

Le sujet devrait animer la prochaine conférence sociale des 19 et 20 octobre. Ouvert à une négociation interprofessionnelle dans la foulée, le Medef encourage le gouvernement à ne pas reculer en cas d'échec car "il faut aller vite".

Manuel Valls devra pour cela convaincre sa majorité, dont une partie a déjà exprimé ses réticences.

glr-db/swi/pre

Afp le 04 sept. 15 à 20 59.



## Assouplissement du droit du travail : le rapport Combrexelle remis mercredi à Valls

Entreprise Par AFP, publié le 04/09/2015 à 20:47, mis à jour à 20:47



**Paris, 4 sept 2015 - Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi midi au Premier ministre Manuel Valls, a annoncé vendredi soir Matignon.**

Le Premier ministre l'a redit dimanche: il souhaite "revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation" en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de "décider eux-mêmes".

Pour cela, Manuel Valls attendait les préconisations de la commission pilotée par l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle.

Selon Matignon, "Jean-Denis Combrexelle est en train de finaliser le rapport sur la place de l'accord collectif dans le droit du travail, en lien avec les membres de sa commission". "Une fois finalisé, il le remettra au Premier ministre mercredi à 12h00, en présence de (la nouvelle ministre du Travail) Myriam El Khomri".

"A l'issue de la remise du rapport, le Premier ministre présentera les suites que le gouvernement entend donner à ces travaux. Ces conclusions feront l'objet d'une concertation étroite avec les partenaires sociaux", précise Matignon.

Sans attendre, l'Institut Montaigne et Terra Nova ont apporté cette semaine leur pierre à l'édifice. Tous deux appellent à secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi.

Actuellement, les possibilités de déroger sont limitées au temps de travail et aux accords de maintien de l'emploi, qui autorisent des baisses de rémunération transitoires dans les entreprises en difficulté.

Le sujet devrait animer la prochaine conférence sociale des 19 et 20 octobre. Ouvert à une négociation interprofessionnelle dans la foulée, le Medef encourage le gouvernement à ne pas reculer en cas d'échec car "il faut aller vite".

Manuel Valls devra pour cela convaincre sa majorité, dont une partie a déjà exprimé ses réticences.



SOCIAL

# Assouplissement du droit du travail : le rapport remis mercredi à Valls

Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi midi au Premier ministre Manuel Valls. Le Premier ministre l'a redit dimanche : il souhaite *"revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation"* en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de *"décider eux-mêmes"*. Pour cela, Manuel Valls attendait les préconisations de la commission

pilotée par l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle. *"À l'issue de la remise du rapport, le Premier ministre présentera les suites que le gouvernement entend donner à ces travaux. Ces conclusions feront l'objet d'une concertation étroite avec les partenaires sociaux"*

, , , , ■



SOCIAL

# Assouplissement du droit du travail : le rapport remis mercredi à Valls

Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi midi au Premier ministre Manuel Valls. Le Premier ministre l'a redit dimanche : il souhaite *"revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation"* en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de *"décider eux-mêmes"*. Pour cela, Manuel Valls attendait les préconisations de la commission

pilotée par l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle. *"À l'issue de la remise du rapport, le Premier ministre présentera les suites que le gouvernement entend donner à ces travaux. Ces conclusions feront l'objet d'une concertation étroite avec les partenaires sociaux"*

, , , , ■



## Ce qui attend la nouvelle Ministre du Travail



Article publié le 07/09/2015

A peine nommée, Myriam El Khomri débarquait hier dans une agence Pôle emploi du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour rencontrer des demandeurs d'emploi. Il faut dire que la nouvelle Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, n'a pas intérêt à chômer vu le nombre de dossiers chauds qui l'attendent dans les jours et les mois à venir.

Faire baisser le chômage : dossier prioritaire. C'est simple, si d'ici la fin du quinquennat elle n'y parvient pas, le big boss François Hollande a d'ores et déjà prévenu qu'il ne se représenterait à la présidentielle de 2017. Du coup, pour la benjamine du gouvernement Valls, la pression est terrible. Même si évidemment, elle ne devrait pas porter seule l'éventuel échec de cette inversion de la courbe du chômage. La bonne nouvelle (si tant est que l'on puisse se réjouir de plus de 5,4 millions de demandeurs d'emploi en France/ catégories A, B et C) est qu'à sa prise de fonction, les derniers chiffres du chômage étaient encourageants : moins 0,1% en juillet. Une première depuis janvier. La nouvelle Ministre doit désormais mobiliser l'ensemble des dispositifs déjà existants, notamment les contrats de génération et les emplois d'avenir, pour intensifier la lutte contre le chômage.

Droit du travail, le code doit changer : dossier sensible. Même si Emmanuel Macron s'est fait reprendre ce week end après son interrogation sur le bien fondé des 35 heures, le Premier Ministre entend poursuivre la réforme du travail engagée en 2013 et poursuivie plus récemment avec la loi Rebsamen. Objectif : « donner plus de latitude aux employeurs, aux salariés et à leurs représentants pour décider eux-mêmes de leur politique de formation, d'organisation du travail, d'insertion des jeunes par des négociations au plus près de leurs besoins », souligne-t-il. Sur le sujet, Myriam El Khomri va devoir trancher, et vite, en essayant de faire un maximum consensus. Et ce n'est pas gagné. Le sujet suscite déjà de vives polémiques, y compris dans son propre camp. Après l'ouvrage « Le travail et la loi » de Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen paru cet été qui fustigeait un droit du travail devenu trop obèse, c'est au tour de la Fondation Terra Nova de jeter un pavé dans la mare. Ce think tank proche du PS publie aujourd'hui un rapport choc sur le code du travail. Rédigé par Gilbert Cette, un économiste et Jacques Barthélémy, fondateur du cabinet d'avocats éponyme, ce rapport préconise de donner davantage d'importance aux accords collectifs par rapport à la loi. Reste à savoir si le rapport sur l'évolution du droit du travail du conseiller d'Etat Jean-Denis Combrexelle, attendu dans quelques jours, tiendra compte de ces préconisations. En tout cas, pour Myriam El Khomri, le débat sur le sujet ne fait que commencer. Gageons qu'il sera évoqué lors de la prochaine conférence sociale prévue les 19 et 20 octobre prochain.

Compte personnel d'activité : dossier titanesque. Encore un sujet qui devrait être à l'ordre du jour de la prochaine conférence sociale. En effet, le Chef de l'Etat veut faire du compte personnel d'activité (CPA) « la grande réforme sociale du quinquennat ». Créé par la loi sur la dialogue

social, au 1er janvier 2017, le CPA devra regrouper les différents comptes personnels : pénibilité, formation, droit rechargeable au chômage, compte épargne temps... Voire de nouveaux « comptes » à venir. Objectif : que les salariés, selon leurs besoins et aspirations, puissent piocher dans cette boîte à outils pour sécuriser au maximum leurs parcours professionnels. Ce projet, cher à Martine Aubry, fait peu à peu son chemin auprès des partenaires sociaux. La CGT milite depuis longtemps pour cette forme de « sécurité sociale professionnelle ». Le patronat juge pour sa part l'idée « intéressante » mais redoute les risques d'usine à gaz. Une concertation sur le sujet sera ouverte avant le 1er décembre et pourrait déboucher sur une négociation entre partenaires sociaux. Et les contours de ce CPA devraient être précisés dans un projet de loi en 2016.

Convention d'assurance chômage : dossier épineux. Les partenaires sociaux vont devoir se remettre rapidement autour de la table pour renégocier les conditions de la convention d'assurance chômage qui arrive à son terme le 30 juin 2016. Vu les comptes rouge foncé (plus de 20 milliards d'euros de dette et plus de 4 milliards de déficit), la négociation sera évidemment suivie de près par la nouvelle Ministre du Travail. En octobre dernier, la ligne Valls était claire : réformer plus fermement le régime, jugeant même « légitime » le débat sur l'instauration d'allocations dégressives et donnant son feu vert aux contrôle renforcé des chômeurs. Face aux levées de boucliers des syndicats, il avait alors reporter l'idée de renégocier la convention avant l'heure. Ce dossier revient donc à Myriam El Khomri.

Sylvie Laidet

[Myriam El Khomri, working girl](#)

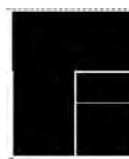
En étant nommée à la tête du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation et du Dialogue Social, elle a déjoué tous les pronostics qui voyaient déjà Alain Vidalies, Bruno Le Roux ou encore Jean-Marc Germain tout en haut de l'affiche. Et pourtant à 37 ans, Myriam El Khomri n'est pas une novice en politique. L'ancienne Secrétaire d'Etat à la politique de la ville du gouvernement Valls II, a fait ses « premiers pas » à la mairie du 18eme arrondissement parisien avant de rejoindre le PS en 2002, au lendemain de la cinglante défaite de Lionel Jospin. D'abord adjointe de Bertrand Delanoé en 2008, en charge de la protection de l'enfance puis des questions de sécurité, elle fait campagne pour Anne Hidalgo en 2014 en tant que porte-parole. Son crédo est simple : le terrain, le terrain, le terrain. Normal donc que quelques heures après sa nomination, elle débarque dans une agence Pôle emploi. Désormais, cette jeune ministre d'origine marocaine va devoir convaincre le « terrain » des biens fondés de sa politique. Mais aussi faire fi de toutes les remarques, commentaires et autres réflexions misogynes qui ont déjà fleuri depuis sa nomination. Dans l'opposition mais aussi dans son propre camp. Heureusement, les questions d'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes relèvent de son ministère.

**Crédit photo : gouvernement.fr**



### Comparaison des salaires entre la France et l'Allemagne.

France Stratégie compare les salaires entre la France et l'Allemagne. Selon l'étude, «si le coût horaire moyen du travail est plus faible en Allemagne qu'en France, les salaires horaires moyens bruts sont en revanche plus élevés en Allemagne dans quasiment tous les grands secteurs, à l'exception des services aux entreprises. Les salaires horaires dans les premiers déciles (bas salaires) sont à l'inverse plus faibles en Allemagne qu'en France et c'est en Allemagne que les inégalités de salaires, notamment au bas de l'échelle des salaires horaires, sont les plus élevées de l'Union européenne (UE). Les écarts de salaires entre secteurs sont également plus marqués en Allemagne qu'en France. Les secteurs les plus rémunérateurs ne sont pas les mêmes dans les deux pays, traduisant des différences dans les systèmes productifs et des écarts dans l'attractivité salariale des secteurs. Cette différenciation salariale a procuré un avantage certain à l'industrie allemande, en lui permettant de combiner attractivité salariale et compétitivité coût et hors coût. Mais le prix en termes d'inégalités salariales a été de grande ampleur, et a contribué à l'introduction, début 2015, d'un salaire minimum». (Source : *France Stratégie*)



## Focus Transport et mobilité durable

# Conférence Transport et mobilité durable

## Quels enjeux et solutions pour moderniser notre système de transport ?

### AUTEUR

Jean-Louis Perrot  
Comité de pilotage  
RGRA

La 3<sup>e</sup> conférence Transport et mobilité durable s'est tenue le 27 mai 2015 à Paris sur le thème : « Quels enjeux et solutions pour moderniser notre système de transport ? » Sous la présidence de Philippe Duron, député du Calvados, président de la commission Avenir des trains d'équilibre du territoire et président de l'AFITF (Agence de financement des infrastructures de transport de France), les exposés et débats étaient animés par Gilles Dansart, directeur et rédacteur en chef de *Mobilette*.

En ouverture des travaux, le député du Calvados a rappelé que l'actualité parlementaire n'échappait pas à la réflexion sur la mobilité, marquée par l'invasion du numérique dans les transports (voitures de transport avec chauffeur (VTC), covoiturage, voiture connectée, ...) et par la problématique environnementale, qui met en cause tout le système des transports du fait des émissions de gaz à effet de serre (GES). En période de restrictions budgétaires, comment pérenniser des financements et comment remettre en cause des projets alors que la plupart sont déjà en phase opérationnelle ? Philippe Duron a reconnu que les trains d'équilibre du territoire (TET) constituent une offre de transport plutôt en déclin : « Le modèle économique de ces TET est à revoir mais comment trouver une 3<sup>e</sup> marque d'excellence entre les TGV et les TER ? La nécessaire desserte des territoires impose d'adapter le ferroviaire et non de le supprimer. Des solutions alternatives existent avec le car, mais pas partout. »

### Impacts de la réforme territoriale sur l'organisation du système de transport

Le rapport Mobilité 21 [1] a montré que l'on ne pouvait pas entreprendre tous les travaux d'entretien ou de maintenance que nécessitent les infrastructures de transport par manque de moyens financiers. Il convient donc de faire des choix, ce qui constitue un exercice de courage.

L'accélération des démarches en faveur de la transition énergétique et des innovations en matière d'électro-mobilité a modifié les comportements et conduit à rechercher un meilleur équilibre entre les contraintes environnementales et les réalités économiques et sociales (création de zones 30 en centre-ville, péages urbains, circulation alternée lors des pics de pollution, mutualisation des flux logistiques, ...). Pourtant, selon le député de Seine-et-Marne Olivier Faure, « il ne faut pas se tromper dans les objectifs que l'on se fixe. Le plan anti-pollution de Paris visant à l'horizon 2020 à la suppression du diesel, les transports en commun comme le métro trop dissuasifs pour les personnes à mobilité réduite, des filtres à particules qui coûtent 500 €, l'absence de bornes de recharge pour les véhicules électriques montrent qu'il peut réfléchir sur les échéances et les moyens. Une mesure imposée doit être acceptable et il convient de ne jamais s'écarter de la majorité du consensus. »



L'actualité parlementaire n'échappe pas à la réflexion sur la mobilité connectée

Comment donner un signal fort à l'ensemble des acteurs du marché des transports pour que les choses changent ? Les nouvelles grandes régions peuvent jouer un rôle déterminant en tant qu'autorités organisatrices des transports sur leur territoire. Elles constituent des opportunités pour réamorcer un dialogue avec les opérateurs, mieux cerner les besoins de la population et revenir aux fondamentaux. Les métropoles et les intercommunalités seront également des acteurs clés, à condition d'être complémentaires et de ne pas créer des réseaux à plusieurs vitesses.

Selon le député de la Meuse Bertrand Panher, il n'existe pas de solution pérenne, sans engagement dans la lutte contre les GES : « La priorité des priorités, c'est de tendre vers un mode de transport durable avec pour stratégie de faire payer tous les secteurs qui émettent des GES. » Le retour à l'écotaxe à l'échelle des nouvelles régions semble un moyen possible de financement. Reste à fixer qui, de l'usager ou du contribuable, doit participer à ce financement par le biais d'une fiscalité affectée. On ne pourra plus relancer le dispositif Ecomouv à l'échelle nationale, mais il est possible de construire un autre système de taxes régionales.

La ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) Tours-Bordeaux, la rocade L2 de Marseille [2], la privatisation des aéroports régionaux, CDG Express pour la desserte directe de Roissy, ...



replacent le partenariat public-privé (PPP) parmi les dispositifs susceptibles d'accompagner la relance. Ils permettent de concevoir une autre manière de mener l'action publique, avec des financements de plus en plus diversifiés. Le plan d'investissement européen, dit « plan Juncker », constitue une démarche innovante pour faire émerger des projets dans le secteur du transport et mobiliser des capitaux privés sur des opérations présentant un risque, mais ayant une justification économique et sociale.



Malgré la volonté du STIF de ne plus acheter de véhicules diesel, le remplacement de 4 500 bus ne peut se faire instantanément

### Ouverture à la concurrence et innovations au service d'une meilleure compétitivité

Derrière la notion de transport public s'affrontent deux interprétations : il s'agit soit de transport du public, soit du monopole public du transport et, dans ce cas, l'Etat doit assumer son financement. Pourtant, sans concurrence, la qualité de service est très relative et les modèles concurrentiels sont ceux qui assurent le meilleur service au client. Le système ferroviaire est généralement considéré comme un ensemble isolé, alors que l'irruption du numérique crée des bouleversements très profonds en matière de mobilité. L'ouverture à la concurrence pour les liaisons par autocar est indispensable, mais les intervenants de la conférence partagent la conviction que cette évolution doit être progressive et maîtrisée dans le cadre de délégations de service public (DSP).

Dominique Auverlot, chef du département Développement durable au Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), estime que « si l'on veut se lancer dans la transition énergétique avec efficacité, il faut qu'elle s'accompagne d'une évolution technologique marquante. Tous les défis à relever se posent en termes de régulation et rythme sur lesquels caler cette évolution dans le temps pour que chacun y trouve sa propre solution ». L'interdiction de circulation en ville doit être progressive, annoncée, et non pas décrétée du jour au lendemain. Ainsi, la volonté du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) de ne plus acheter de bus diesel, mais de recourir au tout-électrique ou au biogaz, envoie un signal fort aux constructeurs.

Toutefois, le remplacement de 4 500 bus par des véhicules propres en Ile-de-France ne peut se faire instantanément. C'est un enjeu tout à la fois financier (un bus électrique coûte le double d'un bus thermique), d'infrastructure (aménagement des dépôts et alimentation électrique des bus) et humain (2 200 personnes devront apprendre un nouveau métier).

Avec des cars pleins toutes les 5 minutes et 1 000 usagers transportés le matin et le soir, la ligne Dourdan-Massy-Palaiseau sur l'A10 prouve le bien-fondé des lignes express sur autoroutes. La réduction du prix des péages pour des véhicules en covoiturage et l'ouverture de voies dédiées sont d'autres solutions à l'étude afin de favoriser une mobilité partagée et de participer à son juste niveau à la transition énergétique.

L'opération Grands Paris constitue un laboratoire d'innovations dans la gestion environnementale des projets, en particulier dans la valorisation de déchets du BTP et le développement de la mobilité numérique en faveur d'une intermodalité la plus complète possible, comme cela s'opère déjà à une moindre échelle dans d'autres métropoles. Cela implique aussi de concevoir des espaces publics autour des gares adaptés à l'ensemble des mobilités de demain et donc de traiter les problèmes dans toutes leurs dimensions.

Comment se positionnent les constructeurs dans ce paysage où les frontières entre les différents systèmes de transport sont en train de s'estomper ? La qualité de service à bord, la volonté de rester connecté, la maintenance des matériels, la maîtrise de l'énergie sont autant de sujets sur lesquels clients et usagers doivent être impliqués et écoutés pour favoriser l'approche système plutôt qu'un développement isolé.

La structuration d'un nouveau système de mobilité met en jeu de nombreuses filières industrielles et technologiques. Cette conférence a été l'occasion de faire le point et d'esquisser ce qui va se passer dans les prochaines années sur un sujet essentiel pour le développement des territoires et la vie des citoyens. ■

### RÉFÉRENCES

[1] Rapport Mobilité 21 « Pour un système national de mobilité durable », 27 juin 2013 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000396/>

[2] J.-P. Chauvet, « Rocade L2 de Marseille : Une nouvelle infrastructure équipée de systèmes intelligents », RGRA n° 927, pp. 18-20, mai 2015



## Deux théories pour une croissance décevante

De l'Europe à la Chine, la croissance mondiale déçoit. L'hypothèse de la stagnation séculaire, liée à des taux d'intérêts réels encore trop élevés, peut contribuer à l'expliquer. La Banque des règlements internationaux avance une autre explication, soulignant l'effet négatif du surendettement issu de politiques monétaires très accommodantes. Quelle est la thèse à retenir? Par **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général, **France Stratégie**

(Crédits: DR)

## 02 explication

### C'EST QUOI ?



AFP/P. Huguen

#### Le produit intérieur brut (PIB)

Somme des **valeurs ajoutées** de tous les producteurs (entreprises, administrations...) résidant dans un pays, en un an. Il renseigne sur la « santé économique » du pays. Depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est utilisé comme principale mesure du développement d'un pays.

#### Le CESE et France Stratégie

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est une assemblée composée de 233 représentants de la France : jeunes, étudiants, salariés, chefs d'entreprise, familles, associations... L'une de ses missions est de conseiller le gouvernement et le Parlement dans l'élaboration des lois. **France Stratégie** est « un organisme de réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier ministre ».

#### « Au-delà du PIB, un tableau de bord pour la France »

Rapport élaboré par le CESE et **France Stratégie** et publié fin juin. Il présente 10 indicateurs « destinés à servir de support au rapport que devra annexer chaque année le gouvernement au projet de loi de finances ». Une soixantaine de personnes (experts, représentants de la société...) y ont contribué. Et un panel de citoyens a été consulté pour « tester leur compréhension des thèmes et des indicateurs choisis ».

# DÉVELOPPEMENT : 10 INDICATEURS ALTERNATIFS AU PIB

### LES FAITS

10 INDICATEURS SONT PROPOSÉS POUR ÉVALUER LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES MAIS AUSSI SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS.

Par Nathalie Perrigot

#### 1 Le taux d'emploi

Il renseigne sur la situation du marché du travail en mesurant la part des personnes ayant un emploi parmi celles en âge de travailler (15-64 ans ou 20-64 ans, selon les études). Cet indicateur reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. « Il permet de valoriser les politiques qui créent effectivement de l'emploi », estiment les auteurs du rapport (lire *C'est quoi ?*).

#### 2 Le patrimoine productif

Il mesure une richesse : la valeur totale des moyens de production transmis d'une génération à l'autre. Cela comprend les actifs fixes matériels (machines, équipements, troupeaux, forêts...) et immatériels (brevets, œuvres artistiques, logiciels, budgets de R&D...).

#### 3 La dette « globale » : publique et privée

Pour mesurer l'endettement d'un pays, on parle souvent de la **dette publique**. Or, elle n'est pas la seule dans son économie : il y a aussi les crédits contractés par les entreprises et les **ménages**. On évalue leur ampleur en les comparant au PIB (lire *C'est quoi ?*). La dette de tous les agents économiques (non financiers) d'un pays reflète plusieurs types d'endettement : public et privé, actuel et légué aux générations futures...

#### 4 L'espérance de vie en bonne santé

L'espérance de vie indique l'âge moyen de décès d'une génération fictive. L'espérance de vie en bonne santé,

elle, prend en compte la qualité des années vécues : elle mesure le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre « sans incapacité ni limitations d'activités dans les gestes de la vie quotidienne ». Cela renseigne sur l'état de santé des habitants, l'offre de soins dans le pays...

#### 5 L'indicateur de satisfaction à l'égard de la vie

Il donne la « note » moyenne des réponses, par un panel d'habitants représentant le pays, à la question : « Imaginez une échelle de 11 échelons où la valeur la plus basse (0) représente la pire vie possible pour vous et la valeur la plus haute (10) représente la meilleure. Sur quel échelon vous sentez-vous ? »

#### 6 L'écart de revenus

Le rapport entre le revenu des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres donne une information sur le niveau des inégalités. Intéressant, surtout si on veut les réduire. Au niveau européen (voir *infographie*), les comparaisons sont réalisées avec le coefficient de Gini, compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité absolue).

#### 7 La part des diplômés parmi les 30-34 ans

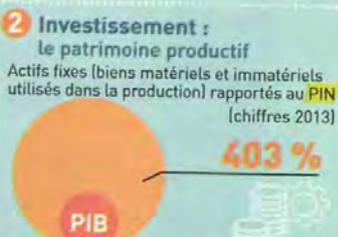
La qualité du système éducatif est lui aussi un indicateur du développement d'un pays. L'une des façons de l'évaluer : la part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein d'une génération. La part des décrocheurs, ceux qui sor-

**DIPLOMÉS, DÉCROCHEURS... LA QUALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF D'UN PAYS PEUT ÊTRE UN INDICATEUR DE SON DÉVELOPPEMENT.**

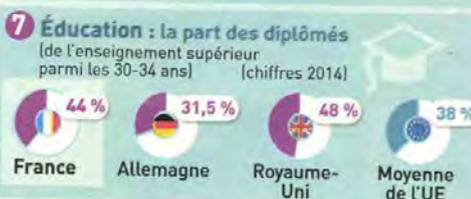
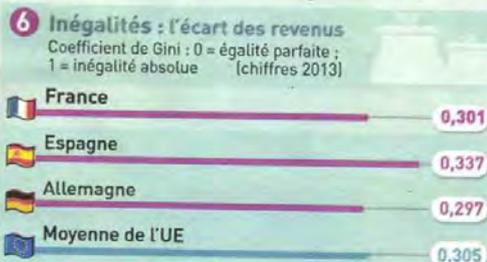
# EXPLICATION 03

## → 10 INDICATEURS ALTERNATIFS AU PIB : quels scores pour la France ?

### ÉCONOMIE



### SOCIÉTÉ



### ENVIRONNEMENT



Sources : Eurostat, Insee, France Stratégie, Gallup World Poll, Carbon Footprint of Nations, Observatoire national de la biodiversité

tent du système scolaire sans diplôme, en est une autre.

### 8 La consommation carbone

Elle mesure la quantité de gaz à effet de serre émise lors de la satisfaction des besoins des habitants en un an. Le rapport rappelle que, « pour être durable, le développement économique doit prendre en compte la préservation des intérêts des générations futures ».

### 9 L'indice d'abondance des oiseaux

« Les oiseaux sont en fin

de chaîne alimentaire et la raréfaction ou la disparition d'autres espèces a un impact sur leurs populations », explique l'étude. Leur abondance est un signe de préservation de la biodiversité.

### 10 Le taux de recyclage des déchets

Il mesure la part des déchets collectés par les municipalités et réutilisés dans le cycle de production. C'est un signe de « la responsabilité collective dans le gaspillage actuel des ressources naturelles », pointe le rapport.

### ÉCODICO

#### > Brevet

(ici) Document déposé auprès d'un organisme officiel pour protéger une invention inédite.

#### > Dette publique

Argent emprunté par l'État, les collectivités locales, la Sécurité sociale et certains organismes publics (musées nationaux, universités...) pour couvrir leurs dépenses quand leurs recettes ne suffisent pas.

#### > Ménage

(ici) Occupants d'un logement, avec ou sans lien de parenté (un couple, une famille...).

#### > Produit intérieur net (PIN)

Produit intérieur brut (lire C'est

quoi ?) moins le coût d'usage du capital fixe (les moyens de production utilisés pendant au moins un an : machines, outils...).

#### > Recherche et développement (R&D)

Activité dont le but est de créer ou d'améliorer des produits et les procédés de fabrication.

#### > Valeur ajoutée

Prix de vente moins le coût des consommations intermédiaires, pour tout producteur de biens ou de services marchands. Ex. : pour le boulanger, le prix d'une baguette moins les coûts de la farine, de l'électricité...

L'ÉCO POUR LES ZÉROS  
DETTE PUBLIQUE





## Droit du travail : Hollande tenté par un nouveau donnant-donnant

Après avoir tenté de sacraliser le dialogue social au niveau national, François Hollande devrait se résoudre à faire la part belle aux accords d'entreprise. En échange de la mise en place du nébuleux «compte personnel d'activité»

Les faits - Commandé par Manuel Valls, le rapport de Jean-Denis Combrexelle sur «La négociation collective, le travail et l'emploi», qui sera remis mercredi, devrait recommander une plus grande place pour les accords passés dans les entreprises. François Hollande devrait aborder le sujet lors de sa conférence de presse, en évoquant «la primauté du terrain» et la nécessité pour le droit du travail d'être proche des salariés. En matière de dialogue social, pas de mea culpa, mais un changement de niveau. Après avoir solennisé la négociation collective nationale, sans grands résultats, dans la loi Rebsamen, François Hollande devrait, ce lundi, évoquer le besoin «de proximité» des salariés. «Tout le monde reconnaît aujourd'hui que le droit du travail doit s'adapter aux évolutions de la société, aux nouvelles façons de travailler, être plus proche du terrain... Le Président se fera l'écho de ces attentes», assure son entourage. Aussi le chef de l'Etat devrait-il s'inscrire dans la ligne des rapports publiés cette semaine, d'une part, par l'Institut Montaigne et d'autre part, par Terra Nova, qui donnent une place plus importante – voire déterminante – aux accords d'entreprise ou de branche, par rapport à la loi. «Qui peut être contre ce type de dispositif, à partir du moment où la négociation collective est fondée sur une majorité ?» fait-on observer à l'Élysée. C'est ce que devrait encore souligner le très attendu rapport Combrexelle, qui sera remis mercredi à Manuel Valls. Les propositions émises par cet éminent conseiller d'Etat promettent toutefois d'être nettement plus limitées que ne l'ont été cette semaine celles de l'Institut Montaigne et de Terra Nova, notamment en matière du champ d'application de la négociation d'entreprise. « Il n'y aura pas de provocation sémantique », confie un membre du groupe de travail animé par Jean-Denis Combrexelle. Pas question de toucher à la durée légale du travail. En revanche, les conditions ou encore l'organisation du travail pourraient être discutées directement dans les entreprises. Le patronat risque d'être déçu. Le document devrait surtout l'enjoindre à se réformer. Car pour que le dialogue social ne se développe, il faut qu'il y ait des représentants syndicaux mais aussi patronaux légitimes et forts. Or, l'émotion qu'a suscitée chez les chefs d'entreprise l'adoption de la loi Rebsamen a agacé l'exécutif. «Pourtant, le texte n'est pas violent, il met en place – via des commissions paritaires régionales – des représentants du personnel dans les TPE. Il faut que le patronat prenne ses responsabilités», estime un conseiller. C'est sans compter sur la guerre fratricide que se livrent Medef et CGPME sur l'épineux dossier de la représentativité patronale. Le gouvernement leur a laissé jusqu'au 15 novembre pour trouver un compromis, sans quoi il reprendra la main. «Cette réforme est essentielle, car les branches seront au cœur d'un dispositif qui donnerait la primauté aux accords : puisque dans les TPE – PME, il n'est pas toujours possible de négocier, c'est au niveau de la branche que cela se ferait», confirme un membre de la commission. Mais alors que la France compte 700 branches – contre une centaine en Allemagne – le chantier, lancé depuis plus de deux ans, qui consiste à les fusionner, patine. Enfin, François Hollande compte bien s'appuyer sur les préconisations de Jean-Denis Combrexelle pour lancer une concertation à l'automne. L'astuce consisterait à proposer aux partenaires sociaux se mettre d'accord : plus de place à la négociation en entreprise, comme le réclame le patronat, en échange de la mise en place effective du compte personnel d'activité (CPA, qui regroupera le compte pénibilité, le compte formation, ou encore le compte épargne temps), dont l'idée séduit la plupart des syndicats. Un donnant-donnant qui rappelle celui du Pacte de responsabilité (allègements de charges contre exigence d'embauches), au succès mitigé... Ce CPA, que François Hollande a plusieurs fois présenté comme une la réforme sociale la plus importante de son quinquennat, constituerait un socle de droits des salariés «portables» d'une entreprise à l'autre et pourrait servir de contrepartie à un assouplissement du marché du travail. Mais personne ne sait réellement comment il se matérialisera. Il sera en tout

cas au cœur de la conférence sociale des 19 et 20 octobre prochains. @fannyguinochet



## Hollande : « Mes changements, c'est maintenant »

### Réforme

## Droit du travail : Hollande tenté par un nouveau donnant-donnant

EN MATIÈRE DE DIALOGUE social, pas de mea culpa, mais un changement de niveau. Après avoir solennisé la négociation collective nationale, sans grands résultats, dans la loi Rebsamen, François Hollande devrait, ce lundi, évoquer le besoin « de proximité » des salariés. « Tout le monde reconnaît aujourd'hui que le droit du travail doit s'adapter aux évolutions de la société, aux nouvelles façons de travailler, être plus proche du terrain... Le Président se fera l'écho de ces attentes », assure son entourage.

Aussi le chef de l'Etat devrait-il s'inscrire dans la ligne des rapports publiés cette semaine, d'une part, par l'Institut Montaigne et d'autre part, par Terra Nova, qui donnent une place plus importante - voire déterminante - aux accords d'entreprise ou de branche, par rapport à la loi. « Qui peut être contre ce type de dispositif, à partir du moment où la négociation collective est fondée sur une majorité ? » fait-on observer à l'Élysée. C'est ce que devrait encore souligner le très attendu rapport Combrexelle, qui sera remis mercredi à Manuel Valls. Les propositions émises par cet éminent conseiller d'Etat promettent toutefois d'être nettement plus limitées que ne l'ont été cette semaine celles de l'Institut Montaigne et de Terra Nova, notamment en matière du champ d'application de la négociation d'entreprise. « Il n'y aura pas de provocation sémantique », confie un membre du groupe de travail animé par Jean-Denis Combrexelle. Pas question de toucher à la durée légale du travail. En revanche, les conditions ou encore l'organisation du travail pourraient être discutées directement dans les entreprises.

Le patronat risque d'être déçu. Le document devrait surtout l'enjoindre à se réformer. Car pour que le dialogue social ne se développe, il faut qu'il y ait des représentants syndicaux mais aussi patronaux légitimes et forts. Or, l'émoi qu'a suscité chez les chefs d'entreprise l'adoption de la loi Rebsamen a agacé l'exécutif. « Pourtant, le texte n'est pas violent, il met en place - via des commissions paritaires régionales - des représentants du personnel dans les TPE. Il faut que le patronat prenne ses responsabilités », estime un conseiller.

C'est sans compter sur la guerre fratricide que se livrent Medef et CGPME sur l'épineux dossier de la représentativité patronale. Le gouvernement leur a laissé jusqu'au 15 novembre pour trouver un compromis, sans quoi il reprendra la main. « Cette réforme est essentielle, car les branches seront au cœur d'un dispositif qui donnerait la primauté aux accords : puisque dans les TPE - PME, il n'est pas toujours possible de négocier, c'est au niveau de la branche que cela se ferait », confirme un membre de la commission. Mais alors que la France compte 700 branches - contre une centaine en Allemagne - le chantier, lancé depuis plus de deux ans, qui consiste à les fusionner, patine.

**Droits portables.** Enfin, François Hollande compte bien s'appuyer sur les préconisations de Jean-Denis Combrexelle pour lancer une concertation à l'automne. L'astuce consisterait à proposer aux partenaires sociaux se mettre d'accord : plus de place à la négo-

ciation en entreprise, comme le réclame le patronat, en échange de la mise en place effective du compte personnel d'activité (CPA, qui regroupera le compte pénibilité, le compte formation, ou encore le compte épargne temps), dont l'idée séduit la plupart des syndicats. Un donnant-donnant qui rappelle celui du Pacte de responsabilité (allègements de charges contre exigence d'embauches), au succès mitigé...

Ce CPA, que François Hollande a plusieurs fois présenté comme la réforme sociale la plus importante de son quinquennat, constituerait un socle de droits des salariés « portables » d'une entreprise à l'autre et pourrait servir de contrepartie à un assouplissement du marché du travail. Mais personne ne sait réellement comment il se matérialisera. Il sera en tout cas au cœur de la conférence sociale des 19 et 20 octobre prochains.

Fanny Guinochet  
@fannyguinochet



## Economie : France/Allemagne, la compétitivité a ses motivations

On revient souvent dans le débat politique sur la comparaison de la compétitivité entre l'Allemagne, pays-locomotive de l'Union Européenne, et la France, en faisant référence au coût du travail.



L'étude ci-dessous montre que les participants à ce débat font preuve d'ignorance et parlent, souvent, sans connaissance de ce qu'ils disent. Ce qui est quand même regrettable, spécialement quand on a une fonction publique.

À partir d'une comparaison inédite de la dispersion des salaires entre les deux pays, **France Stratégie** montre que la différenciation salariale a procuré un avantage certain à l'industrie allemande, lui permettant de combiner attractivité salariale et compétitivité coût et hors coût.

Le prix en termes d'inégalités salariales a été de grande ampleur pour l'Allemagne alors que la France ressort comme un pays ayant organisé des modalités plus uniformes d'évolution salariale entre secteurs.

Les diagnostics sur la compétitivité-coût se fondent souvent sur la seule comparaison des coûts salariaux dans l'industrie manufacturière. Des travaux récents sur l'Allemagne ont cependant mis en évidence que l'ampleur croissante des disparités salariales entre secteurs et entre niveaux de qualification a été un facteur clé de la compétitivité de l'industrie exportatrice. Ces caractéristiques ne se retrouvent pas du tout pour la France.

Il ressort de cette note d'analyse les résultats suivants :

Si le coût horaire moyen du travail est plus faible en Allemagne qu'en France, de l'ordre de 9,2%, les salaires horaires moyens bruts sont en revanche plus élevés en Allemagne, de l'ordre de 5,6%, dans quasiment tous les grands secteurs, à l'exception des services aux entreprises ;

Les bas salaires sont beaucoup plus faibles en Allemagne qu'en France et c'est en Allemagne que les inégalités salariales, notamment au bas de l'échelle des salaires horaires, sont les plus élevées de l'Union européenne, devant les pays d'Europe centrale et orientale.

La segmentation salariale, selon le temps de travail, le sexe, l'âge, les secteurs et le statut de l'activité (filialisée ou non, accueillant des travailleurs détachés ou non) est beaucoup plus marquée en Allemagne qu'en France.

Les secteurs les plus rémunérateurs ne sont pas les mêmes dans les deux pays, traduisant des différences dans les systèmes productifs et des écarts dans l'attractivité salariale des secteurs.

En Allemagne ce sont l'industrie et les activités de réseau qui sont au sommet de la hiérarchie salariale, en France : les services financiers, les services aux entreprises et les activités de réseau.

La différenciation salariale a permis à l'industrie allemande de combiner gestion de la contrainte de compétitivité coût et maintien de salaires relativement attractifs, en tirant bénéfice des différentiels de salaires avec les services à faible valeur ajoutée.

La stratégie a fonctionné tant que les mécanismes de solidarité rendaient les inégalités de revenus marchands « acceptables » parce que partiellement compensées par le système de redistribution. Le prix en termes d'inégalités salariales a été de grande ampleur, et a contribué à l'introduction, début 2015, d'un salaire minimum légal interprofessionnel.

A contrario, la France ressort comme un pays ayant, jusqu'à présent du moins, organisé des modalités plus uniformes d'évolution salariale entre secteurs.

En conséquence, l'industrie et plus généralement le secteur des biens échangeables ont moins bénéficié d'un faible coût de leurs intrants, ce qui a pesé sur leur compétitivité.



## Des journées contre l'illettrisme du 8 au 13 septembre pour faire tomber un tabou

Publié le 04/09/2015 • Mis à jour le 03/09/2015 • Par avec l'AFP • dans: Actu prévention sécurité, France



Pour leur deuxième édition, ces Journées organisées sous la bannière de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) fédèrent plus de 200 manifestations dans tout le pays, avec l'idée de mettre en lumière les myriades d'initiatives locales qui existent et de « faire tomber ce tabou », explique Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI.

A cette occasion, un numéro vert – illettrisme info service (0800.11.10.35) – est lancé mardi 8 septembre afin d'orienter toutes les personnes en ayant besoin « vers les ressources locales » existant dans leur région.

En 2004, l'illettrisme concernait 3,1 millions de personnes ayant pourtant été scolarisées, soit 9% des adultes. Grâce à une mobilisation accrue, « on commence à résorber ce problème » mais il faut « poursuivre », souligne M. Fernandez. 7% des 18-65 ans sont encore aujourd'hui touchés. L'objectif affiché pour 2018 est de parvenir à une nouvelle baisse de deux points, soit 5%.

Grande cause nationale en 2013, l'illettrisme se définit par l'incapacité de maîtriser les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne, comme lire une liste de courses, un programme télé ou prendre de l'argent dans un distributeur. C'est aussi un enjeu économique.

Dans une note qu'il vient de publier, **France Stratégie** souligne que lutter contre l'illettrisme est « un impératif économique et social ». L'organisme de réflexion et de recommandations au gouvernement, rattaché à Matignon, préconise la mise en place d'une politique volontariste afin de diviser par deux la proportion d'adultes illettrés d'ici à 2025.

Pour cela, il faudrait consacrer chaque année 50 millions d'euros supplémentaires à ce problème, pour porter le financement annuel à 210 millions d'euros, estime **France Stratégie**, en évoquant notamment la situation des plus de 45 ans qui représentent plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme.

Parmi les manifestations annoncées à l'occasion de ces Journées 2015, un temps fort à Lyon avec une rencontre européenne le 10 septembre autour du développement des compétences clés au travail. Des entreprises viendront présenter « des actions exemplaires qui ont concerné plusieurs centaines de salariés dans les filières bois, construction ou textile », explique le directeur de l'ANLCI.

Expositions, ateliers lecture et écriture ou spectacles sont organisés dans différentes régions de France métropolitaine, mais aussi en Guyane, à la Réunion ou à Mayotte. Le programme complet peut être consulté sur le site de l'ANLCI ([www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)), un site dont la fréquentation a augmenté de 40% en un an, dans la foulée de la première édition en 2014.



## Éducation : Cinq chantiers dans les lycées professionnels



Le bac pro à 30 ans. Ce n'est pas pour autant qu'il faut réformer les lycées professionnels et revenir à une formation en 4 ans, comme en 2007. cela n'empêche pas des chantiers. Voici le projets et les propos de la ministre.

### Métiers de demain

« Nous possédons, avec l'étude proposée par **France Stratégie** sur les métiers en 2022, d'un outil essentiel pour bâtir une offre de formation cohérente aux besoins économiques sur le moyen terme. »

### Amélioration de l'accueil en 2de

« La 2de professionnelle est une année charnière pour réussir la suite de son parcours. Or, avec le bac pro en 3 ans, les élèves qui arrivent aujourd'hui au lycée sont plus jeunes qu'auparavant. Ils ne maîtrisent pas toujours les codes de l'entreprise lorsqu'ils abordent leur premier stage. Ils ont parfois besoin de plus d'accompagnement que par le passé. » La ministre attend des propositions des acteurs sur le terrain pour améliorer cet accueil.

### Formation des professeurs de lycées professionnels

« Après la remise en place d'une formation des enseignants par les Espé, nous avons connu les succès et les difficultés propres à toute innovation. La formation dispensée ne tient pas forcément compte de la singularité du métier de professeur en lycée professionnel. » La ministre demande de mettre sur pied « une pédagogie particulière et des parcours de formations adaptés que les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation devront proposer aux professeurs ».

### Orientation des élèves dans la voie professionnelle

« L'orientation ne se résume pas à un choix. Elle se construit aussi par les rencontres, par l'expérience. Pour cela, la voie professionnelle ne doit pas être un long corridor sans issues. Entre les différentes voies, les passerelles qui pour la plupart existent déjà doivent à présent fonctionner de manière effective, et ceci dans les deux sens : pas seulement de l'enseignement général vers l'enseignement professionnel, mais aussi de l'enseignement professionnel vers l'enseignement général. On ne peut pas se satisfaire du taux de réussite de 3 % des bacheliers professionnels à l'université. D'un autre côté, on doit aussi pouvoir progresser sur le taux de réussite des bacheliers professionnels, de l'ordre de 50 %, dans les BTS. Il faut donc construire de vrais parcours de réussite pour les bacheliers professionnels. »

### Rendre visible les bac pro

La ministre propose deux journées portes ouvertes : les 29 et 30 janvier 2016. Et la ministre met les lycées à contribution avec un concours « Je filme mon lycée pro » qui débutera après les vacances de la Toussaint.



## Éducation. Cinq chantiers dans les lycées professionnels



Le bac pro a 30 ans. Ce n'est pas pour autant qu'il faut réformer les lycées professionnels et revenir à une formation en 4 ans, comme en 2007. cela n'empêche pas des chantiers. Voici le projet et les propos de la ministre.

### Métiers de demain

« Nous possédons, avec l'étude proposée par **France Stratégie** sur les métiers en 2022, d'un outil essentiel pour bâtir une offre de formation cohérente qui réponde aux besoins économiques sur le moyen terme. »

### Amélioration de l'accueil en seconde

« La seconde professionnelle est une année charnière pour réussir la suite de son parcours. Or, avec le bac pro en 3 ans, les élèves qui arrivent aujourd'hui au lycée sont plus jeunes qu'auparavant. Ils ne maîtrisent pas toujours les codes de l'entreprise lorsqu'ils abordent leur premier stage. Ils ont parfois besoin de plus d'accompagnement que par le passé. » La ministre attend des propositions des acteurs sur le terrain pour améliorer cet accueil.

### Formation des professeurs de lycées professionnels

« Après la remise en place d'une formation des enseignants par les Espé, nous avons connu les succès et les difficultés propres à toute innovation. La formation dispensée ne tient pas forcément compte de la singularité du métier de professeur en lycée professionnel. » La ministre demande de mettre sur pied « une pédagogie particulière et des parcours de formations adaptés que les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation devront proposer aux professeurs ».

### Orientation des élèves dans la voie professionnelle

« L'orientation ne se résume pas à un choix. Elle se construit aussi par les rencontres, par l'expérience. Pour cela, la voie professionnelle ne doit pas être un long corridor sans issues. Entre les différentes voies, les passerelles qui pour la plupart existent déjà doivent à présent fonctionner de manière effective, et ceci dans les deux sens : pas seulement de l'enseignement général vers l'enseignement professionnel, mais aussi de l'enseignement professionnel vers l'enseignement général. On ne peut pas se satisfaire du taux de réussite de 3 % des bacheliers professionnels à l'université. D'un autre côté, on doit aussi pouvoir progresser sur le taux de réussite des bacheliers professionnels, de l'ordre de 50 %, dans les BTS. Il faut donc construire de vrais parcours de réussite pour les bacheliers professionnels. »

### Rendre visible les bac pro

La ministre propose deux journées portes ouvertes : les 29 et 30 janvier 2016. Et la ministre met les lycées à contribution avec un concours « Je filme mon lycée pro » qui débutera après les vacances de la Toussaint.



## Éducation. Cinq chantiers dans les lycées professionnels



5 septembre 2015 6 05 /09 /septembre /2015 10:14

**Najat Vallaud-Belkacem ouvre les 5 chantiers suivants:**

### Métiers de demain

« Nous possédons, avec l'étude proposée par **France Stratégie** sur les métiers en 2022, d'un outil essentiel pour bâtir une offre de formation cohérente qui réponde aux besoins économiques sur

le moyen terme. »

### Amélioration de l'accueil en 2de

« La 2de professionnelle est une année charnière pour réussir la suite de son parcours. Or, avec le bac pro en 3 ans, les élèves qui arrivent aujourd'hui au lycée sont plus jeunes qu'auparavant. Ils ne maîtrisent pas toujours les codes de l'entreprise lorsqu'ils abordent leur premier stage. Ils ont parfois besoin de plus d'accompagnement que par le passé. »

La ministre attend des propositions des acteurs sur le terrain pour améliorer cet accueil.

### Formation des professeurs de lycées professionnels

« Après la remise en place d'une formation des enseignants par les Espé, nous avons connu les succès et les difficultés propres à toute innovation. La formation dispensée ne tient pas forcément compte de la singularité du métier de professeur en lycée professionnel. »

La ministre demande de mettre sur pied « une pédagogie particulière et des parcours de formations adaptés que les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation devront proposer aux professeurs ».

### Orientation des élèves dans la voie professionnelle

« L'orientation ne se résume pas à un choix. Elle se construit aussi par les rencontres, par l'expérience. Pour cela, la voie professionnelle ne doit pas être un long corridor sans issues. Entre les différentes voies, les passerelles qui pour la plupart existent déjà doivent à présent fonctionner de manière effective, et ceci dans les deux sens : pas seulement de l'enseignement général vers l'enseignement professionnel, mais aussi de l'enseignement professionnel vers l'enseignement général. On ne peut pas se satisfaire du taux de réussite de 3 % des bacheliers professionnels à l'université. D'un autre côté, on doit aussi pouvoir progresser sur le taux de réussite des bacheliers professionnels, de l'ordre de 50 %, dans les BTS. Il faut donc construire de vrais parcours de réussite pour les bacheliers professionnels. »

### Rendre visible les bac pro

La ministre propose deux journées portes ouvertes : les 29 et 30 janvier 2016. Et la ministre met les lycées à contribution avec un concours « Je filme mon lycée pro » qui débutera après les vacances de la Toussaint.

L'article complet est ci-dessous



Éducation. Cinq chantiers dans les lycées professionnels

Le bac pro à 30 ans. Ce n'est pas pour autant qu'il faut réformer les lycées professionnels et revenir à une formation en 4 ans, comme en 2007. cela n'empêche pas des chantiers. Voici le proje...

<http://www.ouest-france.fr/education-cinq-chantiers-dans-les-lycees-professionnels-3661557>

**Partager cet article**

Published by christophe - dans Lycéens Lycée pro Réforme



## Enseignement professionnel : discours de la ministre pour le lancement des 30 ans du bac pro en France

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est exprimée pour le lancement des 30 ans du baccalauréat professionnel en France, vendredi 4 septembre lors de la visite du lycée des métiers de l'hôtellerie et de la gastronomie François Rabelais à Dardilly (académie de Lyon).



Seul le prononcé fait foi,

Madame la Sénatrice et Vice-Présidente du Conseil régional,

Madame la Conseillère Régionale,

Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur honoraire,

Monsieur le Président du Conseil Education-Economie,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Proviseur,

Mesdames et Messieurs les enseignants,

Chers élèves,

Chers professionnels de la région, toques blanches et autres représentants de la gastronomie,

Mesdames et messieurs,

Si je vous parle de pâtisserie, d'aéronautique, de haute couture, sans doute reconnaîtrez-vous là trois des secteurs qui font la grandeur de la France. Trois des secteurs qui nous rendent fiers d'être Français mais dont beaucoup ignorent qu'ils fonctionnent au quotidien grâce aux nombreuses personnes qui ont été formées par un lycée professionnel.

Une France efficace et pleine de saveurs. Une France compétitive, attractive pour les entreprises étrangères. Une France dont on s'arrache les compétences et les savoir-faire à l'autre bout du monde. Voilà ce qu'est notre pays grâce à la voie professionnelle. Voilà ce qu'il est grâce à vous, enseignants, chefs d'établissement, élèves et entreprises qui accueillez nos jeunes professionnels.

Et c'est la raison pour laquelle, au-delà du lancement de l'année des 30 ans du bac pro, sur lequel je reviendrai dans un instant, je suis venue partager avec vous ma vision de l'enseignement professionnel, parce que vous représentez l'Avenir de la Nation et que ce constat, j'aimerais le diffuser à l'ensemble des Français.

Je crois important en effet de rappeler en quoi la voie professionnelle est essentielle à la France, en quoi elle contribue à son succès, à sa diversité et à sa réussite ; et en quoi nous pouvons collectivement en être fiers.

L'enseignement professionnel est indispensable parce qu'aujourd'hui comme il y a trente ans, il répond à des besoins économiques et sociaux précis de notre pays : l'enseignement professionnel

permet de pourvoir la France en métiers professionnels dont elle a besoin. Des métiers d'ouvriers, de techniciens, de cadres ; que ce soit dans le secteur industriel ou tertiaire. Des métiers du geste, les horlogers, les cuisiniers... et des métiers, aussi, qui incarnent la solidarité de la Nation envers les plus fragiles, qu'il s'agisse d'aide à domicile ou d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ou de personnes âgées.

Et je crois qu'il y a trop longtemps que nous n'avons rappelé la cohérence d'ensemble du système éducatif et de la place qu'y occupe l'enseignement professionnel. Cette cohérence, il y a trente ans, apparaissait clairement : l'enseignement général devait permettre d'accéder à des études supérieures longues, l'enseignement technologique à des études supérieures courtes, et l'enseignement professionnel à une insertion professionnelle directe après l'obtention du baccalauréat professionnel, sans fermer la porte de l'enseignement supérieur aux meilleurs élèves de la voie professionnelle qui souhaitaient, leur bac en poche, poursuivre leurs études. C'est avec cette préoccupation que les pères fondateurs du bac professionnel, et parmi eux le Recteur Daniel Bloch qui nous honore aujourd'hui de sa présence, ont créé le baccalauréat professionnel. A l'époque, c'était la Fédération des industries électriques et électroniques qui se tournait vers l'Éducation nationale pour lui demander de former davantage de bacheliers de technicien pour répondre aux besoins de leurs entreprises. Pour répondre aux évolutions du marché du travail à long terme, il fallait globalement doubler le nombre de bacheliers et permettre aux titulaires d'un BEP d'accéder à un niveau de diplôme plus élevé, d'où la création du bac pro.

A présent, ce sont l'ensemble des secteurs professionnels qui se tournent vers l'Éducation nationale et avec lesquels nous dialoguons, au sein du Conseil National Éducation-Économie présidé avec dynamisme par Pierre Ferracci, que je remercie également de sa présence, ou dans les commissions consultatives paritaires lorsque nous rénovons les diplômes.

Aujourd'hui, en 2015, cette cohérence d'ensemble reste valable, avec des nuances et des évolutions sur lesquelles je vais m'attarder un instant.

Un changement majeur, tout d'abord : un jeune bachelier professionnel sur deux souhaite désormais poursuivre ses études. Et c'est là un défi que nous avons à relever ensemble : mieux prendre en compte cette aspiration des jeunes et mieux les préparer aux modalités pédagogiques de l'enseignement supérieur, qui lui aussi doit sans doute mieux adapter sa pédagogie à ces jeunes qu'il accueille de manière croissante.

Des nuances par secteur professionnel, ensuite : dans certains secteurs, le CAP est le sésame absolu qui ouvre toutes les portes de l'excellence. Je pourrais citer le CAP d'horlogerie ou d'autres formations délivrées ici même, dans votre établissement. Dans d'autres, c'est le baccalauréat professionnel, ou encore le BTS, qui ouvrent toutes les portes.

La France a besoin de professionnels qualifiés et c'est par l'enseignement professionnel que se dessinera notre avenir.

Je ne veux cependant pas d'un enseignement professionnel qui, tel les moutons de Panurge, suivrait aveuglement les fluctuations du marché du travail, sacrifiant une vision sur la durée aux impératifs du court terme.

Mais je refuse aussi un enseignement professionnel qui oublierait l'importance de son lien avec le monde professionnel. Ce lien fonde sa spécificité, il fonde aussi sa vocation prioritaire, qui est et qui doit rester l'insertion professionnelle des jeunes. Car dans une société dans laquelle les jeunes restent les premières victimes du chômage, avec près d'un jeune sur 4 au chômage, parfois 1 sur 2 dans certains territoires, je ne crois pas que l'on puisse avoir d'autre priorité en tête. Je veux donc un enseignement professionnel fort : fort de sa singularité, fort du lien particulier qu'il établit avec les enseignements généraux ; fort, aussi, de son ancrage dans le monde professionnel.

Nous y parvenons d'ailleurs plutôt bien, puisque globalement, 60 % des bacheliers professionnels s'insèrent directement sur le marché du travail après leur bac.

A ceux qui opposent cet objectif d'insertion à celui d'élévation du niveau de qualification, je voudrais dire que c'est à mon sens un débat qui a fait son temps. L'élévation du niveau de qualification contribue en réalité directement à l'insertion professionnelle. Elle n'est pas un but en soi, elle est un outil. Avoir un diplôme plus élevé est utile pour trouver un emploi plus qualifié,

pour acquérir un niveau de compétences et de connaissances qui permettra à terme de s'adapter à l'évolution des métiers. Mais c'est bien toujours en se plaçant dans une perspective d'insertion professionnelle.

Rappeler la cohérence d'ensemble de l'enseignement professionnel, c'est aussi nécessairement expliciter son articulation avec la formation par apprentissage et, sans doute, lever un certain nombre de malentendus. Ne craignons pas que l'un fasse de l'ombre à l'autre. L'enseignement professionnel et l'apprentissage sont cousins, mais ne répondent pas toujours aux mêmes objectifs, ni au même projet des jeunes et de leur famille.

Avec l'apprentissage, un jeune choisit un métier, et le contenu de la formation est adapté spécifiquement à l'exercice de ce métier. Cela comporte des avantages : le jeune formé passe un long moment en entreprise ; il a déjà un « patron » ; il est presque sur le marché du travail ; il est rémunéré. Cela implique toutefois de savoir très jeune le métier que l'on veut exercer et de trouver une entreprise acceptant de signer un contrat d'apprentissage.

Avec l'enseignement professionnel, le jeune peut certes aussi choisir directement un métier, mais il choisit plus généralement plutôt un secteur professionnel dans lequel il va acquérir une formation lui permettant par la suite de choisir entre différents métiers. C'est en quelque sorte une orientation plus progressive.

Dans les deux cas, les élèves sont formés en alternance, alternant formation théorique et périodes en entreprise.

Permettez-moi d'illustrer ces complémentarités par quelques chiffres qui montrent bien qu'enseignement professionnel et apprentissage ne sont pas en concurrence et que nous avons besoin des deux : aujourd'hui, 9 bacheliers professionnels sur 10 sont formés en lycée professionnel. Au contraire, les 2/3 des élèves en CAP le passent par le biais de l'apprentissage. Il y a donc une spécialisation de fait. L'apprentissage forme un peu plus de 400 000 jeunes par an, et l'enseignement professionnel près de 700 000. Si les entreprises devaient soudainement accueillir 700 000 jeunes lycéens professionnels en contrats d'apprentissage, elles seraient bien en peine d'y parvenir. Je dis cela à ceux qui, dans l'opposition, prônent l'absorption de l'enseignement professionnel par l'apprentissage : ce n'est ni souhaitable, ni possible, et c'est méconnaître les logiques complémentaires mais différentes auxquelles répondent ces dispositifs.

Et c'est bien parce que vous avez compris l'importance de ces complémentarités que vous proposez à la fois des formations en section d'enseignement professionnel et des formations professionnelles au sein de votre lycée, le lycée François Rabelais.

J'en viens à la cohérence entre les enseignements généraux et les enseignements techniques, ce double attelage qui fait la spécificité de l'enseignement professionnel et qui en fait justement un atout immense pour notre pays face aux défis auxquels il est confronté.

Les jeunes que nous formons aujourd'hui devront, plus encore que les générations précédentes, être capables d'être mobiles professionnellement et géographiquement. C'est l'un des principaux défis que nous devons relever. Et c'est parce qu'il comprend à la fois des enseignements généraux et des enseignements techniques que le lycée professionnel prépare notre pays à relever des défis.

Une grande partie des jeunes que nous formons n'exerceront pas le même métier dans 25 ans. Les préparer à une mobilité professionnelle implique de leur transmettre une culture générale, une connaissance globale des réalités du monde, une ouverture. Parce que votre univers professionnel, chers élèves, ce n'est pas seulement Lyon, ce n'est pas seulement la région Rhône-Alpes, ou même la France. Votre univers professionnel de demain, ce sera le monde. S'y adapter nécessite des capacités d'adaptation, d'expression que les enseignements généraux apportés par les lycées professionnels permettent d'acquérir. Maîtriser les langages, savoir se positionner dans un monde en mouvement : ce sont des capacités qu'il n'était peut-être pas aussi utiles d'avoir autrefois. Et c'est pourquoi je ne crois pas qu'il faille, en lycée professionnel, faire du Français technique, de l'histoire-géographie technique... Je crois au contraire qu'il est essentiel de se placer dans une perspective d'enseignement généraliste de même exigence que pour les autres voies d'enseignement et qui concourent aux mêmes objectifs : permettre aux jeunes de se positionner dans un monde en mouvement. C'est aussi comme cela que nous remplissons notre objectif d'insertion professionnelle à long terme des lycéens professionnels : en leur donnant les armes

pour s'adapter à la société de demain. Nous sommes à ma connaissance le seul pays au monde où tous les élèves de lycée professionnel se voient délivrer un enseignement obligatoire d'histoire-géographie. Je crois que c'est aussi cela, être fiers de notre enseignement professionnel : c'est donner les outils aux jeunes pour oser la mobilité ! Parce que l'enfermement géographique est l'ennemi numéro 1 de la jeunesse.

Voilà à mon sens les besoins essentiels de notre pays auxquels répond l'enseignement professionnel : répondre aux besoins des entreprises en métiers dont elles ont besoin, permettre aux jeunes d'accéder à un métier, et leur donner la culture générale et le bagage nécessaire pour être capable d'être mobiles, adaptables, et d'accompagner les mouvements de la société. Ce sont les défis auxquels la France est confrontée et ces défis, elle ne pourra pas les relever sans l'enseignement professionnel.

Alors, j'entendais récemment les préoccupations de certains qui craignaient que l'enseignement professionnel n'ait été le grand oublié de la refondation de l'École. Je tiens à la rassurer.

L'enseignement professionnel, depuis 2012, n'a pas été oublié et le gouvernement a introduit des changements d'envergure.

Bien sûr, cela ne fait sans doute pas les gros titres. Les médias comme le grand public ont souvent un tropisme plus prononcé pour ce qu'ils connaissent le mieux, en tant qu'ancien élève ou que parent, et c'est bien naturel : l'école maternelle, le primaire, le collège...

Mais je tiens à le rappeler, le gouvernement a introduit des mesures qui, dans la durée, participeront en profondeur à changer le paysage de l'enseignement professionnel. Laissez-moi vous en rappeler quelques unes :

- La création des campus des métiers et des qualifications, en 2013, et la mise en réseau d'établissements d'enseignement professionnel d'une même filière : pour mieux prendre en compte les besoins de long terme des filières économiques et rendre visible l'excellence de la voie professionnelle dans certains secteurs clefs, le gouvernement a lancé en 2013 puis développé l'an passé les campus des métiers et des qualifications. Dans un même pôle, se mêlent les formations en lycée professionnel, en apprentissage, dans les universités, les laboratoires de recherche, au service d'un secteur professionnel donné.

Ces campus des métiers et des qualifications, que nous avons créés, sont une chance pour les jeunes, une chance pour les entreprises et une chance pour les territoires.

Une chance pour les jeunes, parce qu'être formés au sein des pôles spécialisés que sont les campus est un atout sur leur CV et augmente leurs chances d'être recrutés.

Une chance pour les entreprises, parce que recruter un jeune formé dans un campus des métiers et des qualifications, c'est avoir la garantie que ce jeune a reçu une formation adaptée aux enjeux de la filière.

Une chance pour les territoires, parce que cela leur permet de renforcer leur attractivité en se spécialisant dans un secteur, comme Brest avec les industries de la mer, ou Clermont-Ferrand avec le numérique.

- Deuxième mesure adoptée par le gouvernement et qui doit contribuer à revaloriser l'enseignement professionnel : la généralisation du Parcours Avenir. Ce parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel va permettre à chaque élève, dès la 6ème, d'être en contact avec le monde professionnel, avec différents types de métiers, et de faire son choix d'orientation en connaissance de cause. Dans ce Parcours Avenir, que nous venons de généraliser à cette rentrée, les élèves se verront présenter toutes les opportunités qu'offrent les lycées professionnels.

- Troisième mesure importante : la création au collège d'un nouvel enseignement pratique interdisciplinaire consacré au monde professionnel, dès la rentrée 2016. Cela va aussi permettre de sensibiliser les élèves aux formations professionnelles qui peuvent s'offrir à eux dans l'Éducation nationale, en travaillant sur des projets concrets, dès le collège.

- Quatrième mesure qui vous concerne directement : la généralisation des pôles de stages dans toutes les académies, qui doit permettre d'aider les établissements à mobiliser des stages pour les

élèves qui n'ont pas encore trouvé d'entreprise d'accueil. Et la priorité que j'ai fixée aux pôles de stages, pour cette première année, c'est d'aider les établissements dans la recherche des PFMP, les périodes de formation en milieu professionnel. Bien sûr, il ne s'agit pas de déresponsabiliser les élèves, qui doivent chercher un stage par eux-mêmes. Il ne s'agit pas non plus de remettre en cause la responsabilité des professeurs de lycée professionnel dans la recherche des PFMP. L'objectif est bien de vous donner un outil supplémentaire pour trouver des entreprises lorsque vous avez épuisé les solutions qui étaient à votre disposition. Ces pôles ne seront pas des banques de stages, car nous avons vu en échangeant avec les entreprises et les académies que ce n'était pas nécessairement le plus efficace. Il s'agira de brigades au niveau des bassins d'éducation et de formation ou par filière professionnelle, au sein de chaque académie, capables de connaître finement les entreprises présentes autour de l'établissement et de lui venir en aide lorsqu'il n'a pas trouvé de stages pour tous ses élèves.

- Cinquième mesure, et pas des moindres : nous avons créé une nouvelle indemnité annuelle de 300 euros pour les personnels enseignants des lycées professionnels, pour reconnaître votre rôle particulier dans la préparation des examens, comme pour les enseignants des lycées général et technologique. Cette indemnité, qui valorise votre engagement dans la préparation du baccalauréat professionnel et du CAP, entre en application dès cette rentrée ; elle sera revalorisée à 400 euros à la rentrée 2016 et elle a vocation à progresser.

Vous le voyez, nous avons donc déjà franchi des pas importants sur l'enseignement professionnel depuis le début de la mandature.

Bien sûr, je sais que certains auraient espéré un retour au baccalauréat professionnel en 4 ans. Je sais bien que cette réforme, antérieure à notre arrivée, ne s'est pas faite sans heurts. Je sais bien qu'elle vous a demandé, bien souvent, de repenser entièrement vos méthodes, votre pédagogie. Comment ne pas reconnaître l'inanité des modalités de sa mise en place par l'ancienne majorité ! Comment a-t-on pu réduire la durée du baccalauréat professionnel sans le mettre en lien avec la rénovation des diplômes, sans rénover dans le même temps les programmes de l'enseignement professionnel ?

Ce fait seul témoigne d'une méconnaissance, pour ne pas dire d'un mépris, des responsables politiques de l'époque envers l'enseignement professionnel, que je juge intolérable.

Mais elle est tout aussi intolérable cette idée qu'il y aurait certains jeunes aptes à passer le bac en 3 ans, et une voie tout entière qui n'en serait pas capable !

Et la meilleure réponse, ce sont les lycéens professionnels eux-mêmes qui nous la donnent. Ils sont aujourd'hui 80,3% à obtenir le bac professionnel.

Ils s'en sortent très bien nos lycéens !

Je crois par conséquent qu'il nous faut à présent regarder de l'avant et avoir l'honnêteté de rappeler que le baccalauréat professionnel ne concernait qu'un nombre limité d'élèves, puisque pour nombre de ceux qui avaient choisi la voie professionnelle, le BEP était le couperet qui marquait la fin de leurs études. Il y avait là une déperdition majeure de talents. En 7 ans, on constate aujourd'hui une augmentation de près de 92% des effectifs en terminale professionnelle. Je crois qu'il faut s'en réjouir, comme il faut se réjouir que les bacheliers professionnels représentent aujourd'hui près de 30% de l'ensemble des bacheliers et qu'en 4 ans le nombre de bacheliers professionnels ait augmenté de 61%.

Alors oui, c'est vrai, le baccalauréat en trois ans nécessite aujourd'hui de s'adapter à un public qui arrive plus jeune au sein du lycée professionnel et des entreprises et qui n'a ni le même bagage, ni les mêmes besoins que les lycéens d'auparavant. Je vais y revenir, car nous devons tirer les conséquences de ces évolutions. Nous devons aussi être capables de voir les nuances, car au fond le parcours en 4 ans n'a pas totalement disparu. Il reste de fait possible pour les bons élèves de CAP qui passent ensuite directement en première professionnelle.

Je crois toutefois que les grands bouleversements qui ont secoué l'enseignement professionnel ces dernières années, parfois de manière violente, ne doivent pas conduire par réaction à un retour en arrière qui n'est ni possible, ni souhaitable.

Pour autant, au-delà de ce qu'a accompli le gouvernement depuis 2012, je considère comme vous qu'il est désormais temps d'aller plus loin, et je souhaite que nous franchissions un pas supplémentaire.

Je n'ignore pas que vous êtes encore confrontés au quotidien à des difficultés qui touchent à votre cœur de métier. Ce n'est pas parce que je reconnais les qualités de l'enseignement professionnel que j'en ignore les difficultés.

Bien au contraire, je souhaite, d'ici la fin de mandature, tout mettre en œuvre pour les régler avec les moyens dont je dispose pour le faire.

Le bilan de la réforme des lycées que nous lancerons à l'automne sera l'occasion de se pencher plus précisément sur les conséquences du passage au bac pro en 3 ans, mais aussi sur le passage entre le CAP et le bac pro et sur l'impact de la réforme du lycée sur le CAP, qui est lui aussi au cœur de notre enseignement professionnel. La question spécifique de la seconde professionnelle sera examinée dans un autre cadre, sur lequel je vais revenir dans un instant.

J'ouvrirai, cette année, cinq chantiers sur l'enseignement professionnel.

Le premier, non le moindre, est d'offrir à l'enseignement professionnel une perspective à long terme.

Nous possédons, avec l'étude proposée par **France Stratégie** sur les métiers en 2022, d'un outil essentiel pour bâtir une offre de formation cohérente qui réponde aux besoins économiques sur le moyen terme.

Par cette étude, nous acquérons la hauteur nécessaire à l'établissement d'une véritable stratégie nationale, au-delà des travaux conduits entre les académies et leurs partenaires régionaux.

Cette stratégie doit se déployer sur le territoire national, et c'est le sens de la mission que j'ai décidé de confier à mes services : mettre en lien la cartographie des filières de la voie professionnelle et l'évolution à long terme des métiers qui composent ces filières.

Mais une perspective ne vaut rien, si elle ne trouve des relais concrets sur le terrain.

C'est pourquoi mon second chantier porte sur l'amélioration du fonctionnement, pour les enseignants comme pour les lycéens, de la première année de formation en lycée professionnel.

La seconde professionnelle est une année charnière pour réussir la suite de son parcours. Or, avec le bac pro en 3 ans, je le disais et vous le constatez à chaque rentrée, les élèves qui arrivent aujourd'hui au lycée sont plus jeunes qu'auparavant.

Ils ne maîtrisent pas toujours les codes de l'entreprise lorsqu'ils abordent leur premier PFMP et ont parfois besoin de plus d'accompagnement que par le passé.

C'est une difficulté pour les lycéens, qui peuvent se sentir perdus face à l'exigence de l'enseignement professionnel ; c'est une difficulté pour les enseignants qui doivent adapter leurs méthodes ; et ce n'est pas moins difficile pour les entreprises qui accueillent ces jeunes en formation.

Sur ce sujet, vos attentes sont à la fois fortes et légitimes.

Parce que je ne crois pas aux solutions qui émergent en chambre, je souhaite bâtir les solutions avec vous.

C'est pourquoi j'ai décidé de mettre en place, dès à présent, un groupe de travail sur la première année de formation en lycée professionnel, associant les partenaires sociaux, pilotée par mon cabinet et par la DGESCO, et qui devra me faire des propositions destinées à entrer en vigueur pour la rentrée 2016.

Le troisième chantier porte sur un sujet qui me tient tout autant à cœur, parce que j'entends de manière récurrente que c'est une difficulté et nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle ; je veux parler de la formation des PLP dans les ESPE.

Après la remise en place d'une formation des enseignants par les ESPE, ce qui était indispensable, nous avons connu les succès et les difficultés propres à toute innovation.

Je salue les premiers, je ne nie pas les secondes.

J'entends notamment ceux qui me disent que la formation dispensée ne tient pas forcément compte de la singularité du métier de professeur en Lycée professionnel.

Un premier groupe de travail s'est réuni cette année sur le sujet et a commencé à dresser un état des lieux de la situation. En s'appuyant sur ces travaux, je demande à l'Inspection générale de l'Éducation nationale et à l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche de réfléchir à la pédagogie particulière et aux parcours de formations adaptés que les ESPE doivent pouvoir proposer au public spécifique que représentent les PLP, qu'il s'agisse de professionnels en reconversion ou des jeunes issus des filières professionnelles. Ces parcours doivent pouvoir débiter dès la rentrée 2016.

Mon quatrième chantier porte sur la réussite de l'orientation des élèves dans la voie professionnelle.

Pour cela, il ne faut pas seulement envisager le moment qui précède l'entrée dans la voie professionnelle, mais considérer que l'orientation se joue tout au long de celle-ci.

L'orientation ne se résume pas à un choix. Elle se construit aussi par les rencontres, par l'expérience.

Combien d'entre vous ont-ils fait l'expérience d'une rencontre décisive qui a profondément influencé votre existence dans un sens que vous n'aviez pas prévu ?

L'orientation n'est pas une fatalité, mais un devenir.

Pour cela, la voie professionnelle ne doit pas être un long corridor sans issues. Entre les différentes voies, les passerelles qui pour la plupart existent déjà doivent à présent fonctionner de manière effective, et ceci dans les deux sens : pas seulement de l'enseignement général vers l'enseignement professionnel, mais aussi de l'enseignement professionnel vers l'enseignement général.

Nous devons également travailler les moments de transition, entre le CAP et le baccalauréat professionnel, mais aussi entre le baccalauréat professionnel et l'enseignement supérieur. Le devenir des bacheliers professionnels est une problématique importante et croissante, j'en suis consciente, et c'est bien la raison pour laquelle j'ai demandé à Monsieur Lermينياux d'y travailler plus spécifiquement. On ne peut pas se satisfaire du taux de réussite de 3% des bacheliers professionnels à l'université. D'un autre côté, on doit aussi pouvoir progresser sur le taux de réussite des bacheliers professionnels, de l'ordre de 50 %, dans les BTS. Il faut donc construire de vrais parcours de réussite pour les bacheliers professionnels.

Le cinquième chantier auquel je souhaite m'atteler, c'est de rendre visible ce que la voie professionnelle offre de meilleur.

Parce que dans le regard des autres, parfois, ce que l'on ne montre pas n'existe pas, je crois sincèrement que nous devons mieux donner à voir ce que savent faire nos lycées professionnels.

Si nous ne sommes pas fiers de nous-mêmes, personne ne le sera à notre place. C'est la tête haute que nous devons parler de nos lycées professionnels.

Non par auto-conviction, mais parce que c'est une réalité : vous qui étudiez au lycée François Rabelais, ce sont vos métiers qui font la France.

Nous devons dire avec fierté à la France que l'enseignement professionnel, c'est l'exigence, la compétence, et la diversité.

Cette exigence est vécue au quotidien par les lycéens professionnels.

On vous demande d'avoir un projet précis à 15, 16 ans, là où ceux qui suivent la voie générale ont encore quelques années pour choisir un métier ou un secteur professionnel.

On vous demande de vous adapter à 15, 16 ans aux codes du monde du travail, quand certains, à vingt ans passés, n'ont jamais vu fonctionner une entreprise.

Dans vos métiers, la moyenne n'existe pas. Une pâtisserie est réussie ou ne l'est pas. Une table est bien dressée ou ne l'est pas. Dans la région lyonnaise vous savez mieux qu'ailleurs l'excellence des métiers de bouche, de l'hôtellerie, de la restauration et combien ces secteurs d'activité sont

désormais concurrentiels à l'échelle internationale.

L'enseignement professionnel, c'est aussi la compétence.

Combien d'heures, de jours, de semaines, avant de posséder la dextérité requise pour le dressage d'une assiette, pour faire une julienne de carottes, ou pour la découpe d'une planche, puisque certains parmi vous se consacrent aux métiers du bois.

Mais quelle fierté aussi, lorsqu'à la maladresse des débuts succède la précision du geste, lorsque ce qui vous prenait trois heures hier se résout désormais en quelques minutes !

C'est une réussite qui repose d'une part, sur votre travail et vos efforts, et d'autre part, sur les équipes pédagogiques, les enseignants du lycée et les tuteurs en entreprise.

Car la compétence est aussi celle de ceux qui vous forment. Ce sont eux qui, par leur exigence et leur professionnalisme, vous permettent de devenir à votre tour, après l'obtention de votre CAP ou de votre baccalauréat, des professionnels.

Le rôle et le travail considérable que mènent chaque jour les équipes des lycées professionnels, nous devons aussi le donner à voir aux Français.

Et l'enseignement professionnel est aussi profondément marqué par sa diversité.

Diversité des jeunes et des professionnels qui la composent, diversité de leurs aspirations, des raisons qui les ont conduits ici.

Diversité des parcours, entre CAP et bac professionnel, entre secteurs professionnels, de la chaudronnerie jusqu'à la gestion-administration, en passant par l'élevage canin ou les prothèses dentaires.

Cette diversité est une force. Nous devons en être fiers et nous devons la montrer. La valoriser.

Ce que nous savons faire, ce que vous savez faire, c'est à nous qu'il appartient de le faire savoir, et j'ai décidé pour cela de me saisir du trentième anniversaire du baccalauréat professionnel pour célébrer et mettre en lumière, tout au long de cette année scolaire, les lycées professionnels.

Vous aurez votre rôle à jouer, chers lycéens, en participant au concours "Je filme mon lycée pro" qui débutera après les vacances de la Toussaint. Vous avez carte blanche !

Les personnels des établissements seront également mobilisés dans leur ensemble, puisque des journées nationales portes ouvertes de tous les lycées professionnels de France seront organisées les 29 et 30 janvier prochains. Nous ouvrirons les portes des lycées professionnels aux parents, aux élèves de toutes les voies, aux entreprises, aux professeurs principaux des classes de 3ème, également, car ils jouent un rôle fondamental au moment de l'orientation en fin de collège. Les établissements organiseront dans toute la France, à cette occasion, des animations. Ils feront venir des anciens élèves qui témoigneront de leurs réussites.

Et je prendrai toute ma part à cette mise en valeur des lycées professionnels en effectuant de nombreux déplacements dans les lycées professionnels à partir de janvier. La période de réserve liée aux élections régionales sera en effet terminée et je pourrai ainsi largement associer les partenaires essentiels que sont pour nous les Régions sur l'enseignement professionnel.

Mais l'enseignement professionnel, vous le savez, ce n'est pas uniquement un lieu.

Il se traduit aussi concrètement dans les réalisations de ses élèves.

Une exposition sera organisée en mai 2016 à Paris, au cours de laquelle les réalisations et les compétences des lycéens professionnels des secteurs industriel et tertiaire seront présentées. Et je souhaite que cette exposition soit déclinée, partout en France, dans les campus des métiers et des qualifications, qui pourront mettre en lumière les spécificités de chaque filière économique à laquelle forme l'enseignement professionnel.

Chers amis, pour tout ces chantiers, nous avons besoin les uns des autres ; j'ai besoin de vous.

Pour qu'à la méconnaissance de l'enseignement professionnel, succède sa connaissance, et, surtout, sa reconnaissance.

Je déclare donc l'année des 30 ans du bac pro officiellement ouverte !

Vive l'École de la République, vive l'enseignement professionnel, et vive la France !



# HEXAGONE

2017 Le député de l'Eure, Hervé Morin (Nouveau Centre), tête de liste de la droite et du centre pour les régionales en Normandie, a prévenu Jean-Christophe Lagarde (UDI) qu'il prendra « *des initiatives* » si celui-ci n'engage pas les centristes dans les primaires des Républicains en vue d'une candidature unique en 2017.

MÉDECINS Alain Juppé, qui s'était attiré les foudres du corps médical en 1995 pour sa réforme au pas de charge de l'assurance-maladie quand il était Premier ministre, a fait son mea culpa devant les médecins libéraux réunis samedi en congrès à la Baule.

OUTREMER La ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, se rendra de lundi à vendredi dans le Pacifique, dans les collectivités françaises de Wallis et Futuna et de Nouvelle-Calédonie ainsi qu'au Forum des Iles du pacifique en Papouasie- Nouvelle Guinée. (Ph. M. E. )

TRAVAIL Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi au Premier ministre. Manuel Valls veut « *revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation* » du droit du travail,

en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de « *décider eux-mêmes* ».

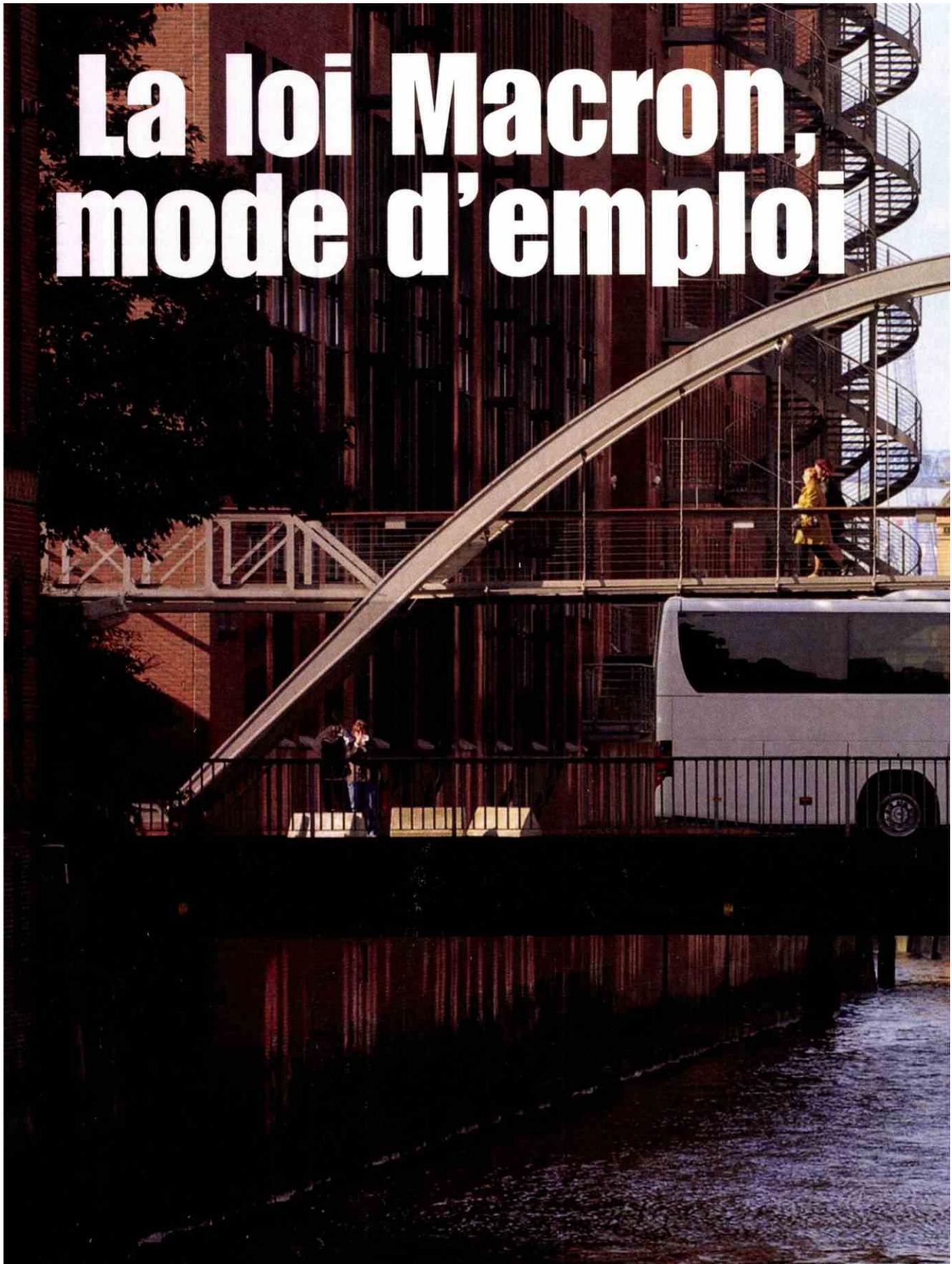
MIGRATION Le président du parti Les Républicains, Nicolas Sarkozy, s'est prononcé ce samedi pour des « *centres de rétention* » en Afrique du Nord, en Serbie ou en Bulgarie, ce qui permettrait d'accorder ou non le statut de réfugié politique aux migrants « *avant qu'ils ne traversent la Méditerranée* » ou n'entrent dans l'espace Schengen.

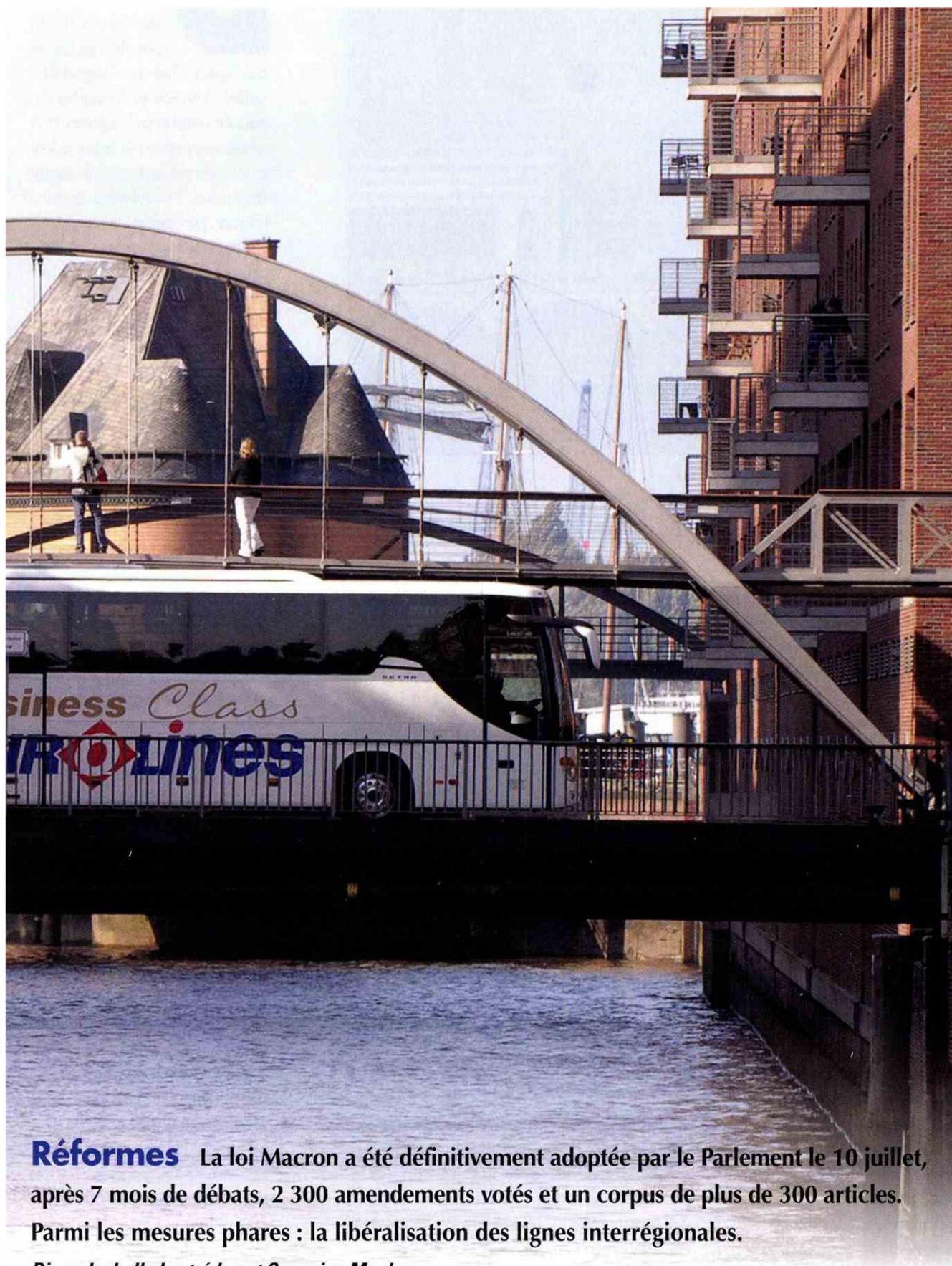
PRÉSIDENTE La directrice générale du Fonds monétaire international Christine Lagarde ferait pour 50% des Français une bonne (34%) ou même très bonne (16%) présidente de la République, selon un sondage Harris Interactive à paraître dans le magazine La Parisienne de septembre.

■



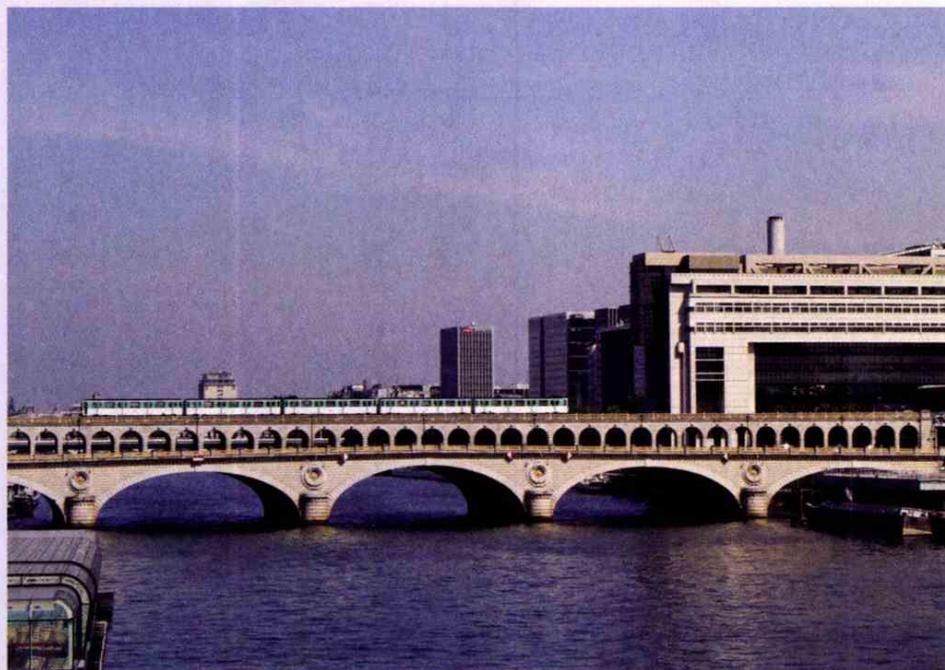
# La loi Macron, mode d'emploi





**Réformes** La loi Macron a été définitivement adoptée par le Parlement le 10 juillet, après 7 mois de débats, 2 300 amendements votés et un corpus de plus de 300 articles. Parmi les mesures phares : la libéralisation des lignes interrégionales.

*Diane-Isabelle Lautrédou et Capucine Moulas*



## Ambition chiffrée

Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a souhaité rencontrer les autocaristes le 30 juillet à Bercy. À cette occasion, il a dévoilé les ambitions – en chiffres – du gouvernement. D'ici fin 2016, le ministre compte sur l'ouverture de 200 nouvelles lignes avec, dans un premier temps, la création d'une cinquantaine de lignes avant la fin de cette année. Pour elles, le gouvernement souhaite donner la priorité aux « liaisons qui ne bénéficient pas de services ferroviaires directs », aux dessertes intermédiaires dans les aéroports et dans les villes moyennes telles que Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive ou Poitiers, et encourager la création de services de nuit, notamment depuis Marseille et Paris.

Sur le marché du travail, ces ouvertures de ligne devraient permettre la création directe de 2 000 à 3 000 emplois au cours des 18 prochains mois, en plus de « l'activité induite sur le tourisme et le commerce local ». Le gouvernement table par ailleurs sur un total de 22 000 emplois dans le secteur du transport routier, à l'horizon 2025 selon les pronostics de [France Stratégie](#).



Pour atteindre ce chiffre, le ministre compte s'attaquer à la formation professionnelle, en insistant sur la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandises. L'objectif est de faire grimper la part modale des transports collectifs de 15 % à 20 %, avec en filigrane les enjeux environnementaux. Le gouvernement rappelle en effet qu'un « autocar transportant 8 personnes est moins polluant qu'un véhicule individuel transportant 2 personnes ». Dans ce sens, tous les autobus et les autocars intervenant dans le cadre de l'ouverture du marché devront, dans un premier temps, être conformes aux normes Euro V et Euro VI. À compter du 31 décembre en revanche, l'Euro VI sera la seule norme autorisée.

**D**ès la publication des arrêtés ministériels relatifs à la loi Macron, il sera possible de lancer

des lignes d'autocar longue distance. La profession l'attendait depuis de nombreuses années et la réponse apportée par le précédent gouvernement avait très vite atteint ses limites. Procédure trop compliquée, peu lisible, délais de traitement trop longs, refus mal compris, contraintes réglementaires lourdes, etc. Bref, cette branche d'activité, pourtant prometteuse, ne parvenait pas à décoller.

C'était en substance l'une des conclusions de l'Autorité de la concurrence, dans un rapport publié en février 2014. À l'époque, son président Bruno Lasserre confiait « avoir l'oreille » du gouvernement actuel sur ce sujet. Dix mois plus tard, Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, défendait le projet de loi « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances » en Conseil des ministres. À l'issue de sept mois de débats, 2 300 amendements votés et un corpus de plus de 300 articles, le texte a été définitivement adopté par le Parlement le 10 juillet. Que dit le texte ?

### L'Arafer au centre de l'échiquier

À compter de septembre, les opérateurs souhaitant ouvrir une ligne longue distance devront adresser une demande d'autorisation à l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer), dès lors que la liaison envisagée comporte deux arrêts distants de 100 kilomètres ou moins. De leur côté, ceux qui envisagent de lancer une liaison d'une distance supérieure à 100 kilomètres entre deux arrêts n'ont pas de déclaration à faire auprès de l'Arafer.



Dans le premier cas de figure, l'Arafer disposera de quatre mois pour déterminer si les services mentionnés portent une atteinte substantielle à l'équilibre du service public et donner sa réponse sous forme d'un avis conforme. Une procédure simple, du moins en apparence, dont les détails seront précisés dans les arrêtés actuellement en préparation.

En l'état, la loi Macron se veut plus prolixe sur les missions imparties à l'Arafer (ex-Araf) qui se voit dotée d'un rôle stratégique et par conséquent de compétences étendues, notamment en matière de transport par autocar sur lequel elle prend la main en plus du ferroviaire. Dans les faits, elle veillera au développement des services organisés par les autorités organisatrices de transport (AOT) et établira chaque année un rapport d'activité effectuant un bilan des investigations menées,

des limitations ou interdictions fixées. Elle se chargera aussi des saisines. En effet, le texte de loi prévoit que dans le cadre d'une interdiction ou d'une limitation du service, une AO peut saisir l'Arafer. En l'absence d'avis rendu dans un délai de deux mois à compter de la publication de la déclaration, l'avis est supposé favorable. Une fois le feu vert de l'Arafer donné, la mise en service des lignes commerciales peut être assurée dans un délai de deux mois en l'absence de saisine et d'une semaine à compter de la publication de la décision en cas de saisine.

#### **La problématique des gares routières**

Un frein pourrait toutefois assombrir le tableau : le flou qui entoure la question des gares routières. En la matière, le gouvernement se laisse encore six mois pour clarifier



**“ Le gouvernement se laisse encore six mois pour clarifier la question des gares routières. ”**

un certain nombre de points. Parmi eux, la création, l'aménagement et l'exploitation des gares routières par les personnes publiques et privées, l'accès à ces gares par les entreprises et la modification des règles applicables en matière de police. Là aussi, c'est l'Arafer qui hérite de la mission

de faire respecter les conditions d'accès et d'utilisation des gares routières et d'assurer une équité entre les différents opérateurs. Le 30 juillet, lors d'une rencontre avec les autocaristes à Bercy, Emmanuel Macron incitait les entreprises disposant de gares routières « à mutualiser les emplacements ». ■



## La tête de l'emploi

Le retour de nos chères têtes blondes sur les chemins de la connaissance et de l'apprentissage, et donc sur les bancs de leurs établissements respectifs, nimbe la période estivale d'une lueur crépusculaire. Les vacances irriguent désormais les planches des albums souvenirs. Le travail reconquiert sa prépotence. Personnification désormais de cette valeur, Myriam El Khomri vient d'être nommée ministre du Travail, succédant ainsi rue de Grenelle au Dijonnais François Rebsamen, démissionnaire.

L'ex-secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, dont l'ascension fulgurante ne devrait pas manquer de nourrir les discussions entre esprits rogues, s'est déclarée enthousiaste alors que se profile une aventure alluciante. Une fonction ministérielle attirante certes qui sollicitera à n'en point douter sa résilience, au gré des annonces souvent décevantes des chiffres du chômage. Une certaine clémence semble cependant accompagner son arrivée puisque l'Insee a dévoilé le taux de chômage du deuxième trimestre. Un taux « stable », à 10 % de la population active en France métropolitaine, soit 2,9 millions de personnes. Une accalmie ? Un état de grâce ?

Lui avait la tête de l'emploi, mais il n'en aura pas la charge. Emmanuel Macron, pressenti pour hériter du costume de Rebsamen, demeure ministre de l'Economie. Et dans un contexte toujours aussi brûlant sur le front socio-conjoncturel, Emmanuel Macron a joué les pyromanes, fustigeant, lors de l'université d'été du Medef, « la fausse idée selon laquelle la France pourrait aller mieux en travaillant moins ». Et un

pavé de plus dans la mare - déjà densément garnie - des 35 heures. Provoquant, au sein de sa famille politique, de vastes remous. Manuel Valls a dû éteindre l'incendie en clôture de l'université d'été du PS, à La Rochelle, où le spectre du locataire de Bercy, absent des débats, planait lourdement. Dans une folle martingale, dont le double dessein visait à recadrer l'électron libre Macron, tout en renforçant son autorité, le Premier ministre a, péremptoire, rappelé qu'il n'était « pas question de revenir sur la durée légale du temps de travail ».

Ayant conscience de l'onde de choc générée par cette sortie médiatique disruptive, Emmanuel Macron a précisé qu'il parlait, non des 35 heures, mesure-totem des socialistes, mais bien du rapport au travail. Une justification qui a trouvé un écho auprès de son chef de file dont le discours rochelais a entrouvert la porte à « une réforme du Code du travail, dont la complexité le rend quasi inefficace ».

Les partisans du petit livre rouge, opus centenaire ayant bénéficié il y a moins de dix ans d'un toilettage à des fins de simplification, s'inquiètent de sa remise en cause. Pour Manuel Valls, qui a missionné Jean-Denis Combrexelle afin de dessiner des propositions permettant de donner plus d'importance à la négociation collective dans les branches professionnelles et dans les entreprises, il s'agit avant tout de revoir une réglementation du travail éloignée des réalités actuelles.

Moderniser le Code du travail, et surtout permettre aux accords d'entreprise de déroger à la législation en vigueur en matière de

durée du travail, de rémunération ou de seuils sociaux. C'est ce que préconise le plus récent rapport de la fondation Terra Nova, co-rédigé par l'économiste Gilbert Cette et l'avocat spécialiste en droit social Jacques Barthélémy. La publication de ce think tank, qui appuie l'ouvrage *Le travail et la loi* signé conjointement par l'ancien garde des Sceaux, Robert Badinter, et le professeur de droit Antoine Lyon-Caen, entend promouvoir la négociation collective et les accords entre partenaires sociaux. Avec un objectif clair : redonner au droit social hexagonal toute sa faculté à concilier efficacité économique et protection optimale des travailleurs.

Ces propositions audacieuses et le très attendu rapport Combrexelle, espéré pour mi-septembre, ont le mérite de faire bouger les lignes. Il n'est alors pas vain de formuler des souhaits pour que ces éléments de langage soient exploités au mieux, dans le but d'adapter les normes du Code du travail qui brident l'activité, obèrent la compétitivité des entreprises et annihilent toute création d'emplois.

L.O



# Le gouvernement compte sur les partenaires sociaux pour alléger le pavé

Dépoussiérer par accord collectif  
Donner « la main » aux entreprises et salariés pour assouplir le code du travail : l'idée a fait son chemin.  
Pour avancer sur ce chantier très sensible, le gouvernement dispose des propositions de deux think tank, l'un réputé libéral, l'autre de gauche. Le Premier ministre l'a redit dimanche : il souhaite « revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation » en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de « décider eux-mêmes ».

## Secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi

Pour cela, Manuel Valls attend d'ici la fin du mois les préconisations de la commission pilotée par l'ancien directeur du Travail Jean-Denis Combexelle. Sans attendre, l'Institut Montaigne et Terra Nova ont versé cette semaine leur pierre à l'édifice. Tous deux appellent à secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi. « Renverser la hiérarchie des normes, c'est bien de cela qu'il s'agit », revendique le juriste Jacques Barthélémy, l'un des deux co-auteurs avec l'économiste Gilbert Cette de Réformer le droit du travail, à paraître aux éditions Odile

Jacob.

Dans cette réflexion menée pour Terra Nova, proche du PS, ils dressent le même constat que l'ancien garde des Sceaux Robert Badinter. Il avait relancé en juin le débat sur « l'obésité » du code du travail : la « complexité et l'abondance » du droit social actuel découragent les employeurs d'embaucher.

## « Sortir de l'impasse »

Pour « sortir de l'impasse », ils proposent que déroger à la loi par accord de branche ou d'entreprise devienne « la règle ». Condition : que ces accords soient majoritaires à 50 % et respectent certaines « limites » (droit international et principes fondamentaux du droit du travail).

Actuellement, les possibilités de déroger sont limitées au temps de travail et aux accords de maintien de l'emploi, qui autorisent des baisses de rémunération transitoires dans les entreprises en difficulté.

Pour « sécuriser » les employeurs, Cette et Barthélémy prônent d'aller plus loin avec un accord collectif s'imposant au salarié. Celui-ci n'aurait plus son mot à dire que sur quelques « éléments substantiels absolus » de son contrat, tels que le salaire horaire et le niveau de qualification.

## Rendez-vous en octobre

La durée du travail et donc le salaire mensuel pourraient eux être modifiés sans son accord. Et en cas de refus, le salarié serait licencié pour motif « sui generis », et non économique.

De son côté, l'Institut Montaigne suggère plus directement d'inverser la hiérarchie des normes en faisant de l'accord d'entreprise « la norme de droit commun ». Les textes du code du travail ne s'appliquant qu'« à défaut » d'accord d'entreprise ou de branche.

Le sujet devrait animer la prochaine conférence sociale des 19 et 20 octobre. Ouvert à une négociation interprofessionnelle dans la foulée, le Medef encourage le gouvernement à ne pas reculer en cas d'échec.

Manuel Valls devra pour cela convaincre sa majorité dont une partie a déjà exprimé ses réticences.

■



# Le gouvernement compte sur les partenaires sociaux pour alléger le pavé

Dépoussiérer par accord collectif  
Donner « la main » aux entreprises et salariés pour assouplir le code du travail : l'idée a fait son chemin.  
Pour avancer sur ce chantier très sensible, le gouvernement dispose des propositions de deux think tank, l'un réputé libéral, l'autre de gauche. Le Premier ministre l'a redit dimanche : il souhaite « revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation » en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de « décider eux-mêmes ».

## Secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi

Pour cela, Manuel Valls attend d'ici la fin du mois les préconisations de la commission pilotée par l'ancien directeur du Travail Jean-Denis Combexelle. Sans attendre, l'Institut Montaigne et Terra Nova ont versé cette semaine leur pierre à l'édifice. Tous deux appellent à secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi. « Renverser la hiérarchie des normes, c'est bien de cela qu'il s'agit », revendique le juriste Jacques Barthélémy, l'un des deux co-auteurs avec l'économiste Gilbert Cette de Réformer le droit du travail, à paraître aux éditions Odile

Jacob.

Dans cette réflexion menée pour Terra Nova, proche du PS, ils dressent le même constat que l'ancien garde des Sceaux Robert Badinter. Il avait relancé en juin le débat sur « l'obésité » du code du travail : la « complexité et l'abondance » du droit social actuel découragent les employeurs d'embaucher.

## « Sortir de l'impasse »

Pour « sortir de l'impasse », ils proposent que déroger à la loi par accord de branche ou d'entreprise devienne « la règle ». Condition : que ces accords soient majoritaires à 50 % et respectent certaines « limites » (droit international et principes fondamentaux du droit du travail).

Actuellement, les possibilités de déroger sont limitées au temps de travail et aux accords de maintien de l'emploi, qui autorisent des baisses de rémunération transitoires dans les entreprises en difficulté.

Pour « sécuriser » les employeurs, Cette et Barthélémy prônent d'aller plus loin avec un accord collectif s'imposant au salarié. Celui-ci n'aurait plus son mot à dire que sur quelques « éléments substantiels absolus » de son contrat, tels que le salaire horaire et le niveau de qualification.

## Rendez-vous en octobre

La durée du travail et donc le salaire mensuel pourraient eux être modifiés sans son accord. Et en cas de refus, le salarié serait licencié pour motif « sui generis », et non économique.

De son côté, l'Institut Montaigne suggère plus directement d'inverser la hiérarchie des normes en faisant de l'accord d'entreprise « la norme de droit commun ». Les textes du code du travail ne s'appliquant qu'« à défaut » d'accord d'entreprise ou de branche.

Le sujet devrait animer la prochaine conférence sociale des 19 et 20 octobre. Ouvert à une négociation interprofessionnelle dans la foulée, le Medef encourage le gouvernement à ne pas reculer en cas d'échec.

Manuel Valls devra pour cela convaincre sa majorité dont une partie a déjà exprimé ses réticences.

■



# Les dossiers économiques chauds de la rentrée

L'annonce par l'Insee d'une croissance nulle au deuxième trimestre 2015 fut, cet été, un coup dur pour le Gouvernement, d'autant plus que la France profite depuis quelques mois d'une conjonction de facteurs favorables à la demande : dépréciation de l'Euro, niveau très bas des taux d'intérêt et baisse importante des prix du pétrole. En cause, l'atonie de la consommation des ménages, et des investissements toujours en berne.

## ► Un budget sous tension

Le Gouvernement devra donc construire son budget 2016 avec une hypothèse de croissance faible, de l'ordre de 1,2 %, et une inflation tangente à zéro, ce qui ne manquera pas de compliquer sa tâche. Et ce, surtout que les priorités, nombreuses, vont de la réduction du déficit public à l'aide aux entreprises via le Pacte de responsabilité, en passant par l'éducation et la sécurité. Côté recettes, la suppression d'une tranche de l'impôt sur le revenu pour les ménages et la poursuite de la baisse des impôts pour les entreprises, risquent fort de compliquer l'équation budgétaire. Quant à l'annonce surprise par le chef de l'Etat d'une réduction des impôts l'an prochain, « si la croissance s'amplifie en 2016 », c'est typiquement le genre de promesse qui n'engage à rien...

En outre, les frondeurs pourraient à nouveau faire parler d'eux lors des discussions sur le projet de loi de Finances, notamment après l'adoption par le bureau national du Parti socialiste, le 26 juillet dernier, d'un rapport sur le budget de 2016, qui propose de réorienter partiellement le Pacte de responsabilité vers les ménages et les collectivités territoriales.

## ► Inverser la courbe du chômage

Hélas, avec un taux de croissance aussi faible, le chômage continuera sa progression. En effet, si l'on tient compte des gains de productivité de l'économie française et de l'augmentation de la population active, il faudrait une croissance d'au moins 1,5 % pour lutter efficacement contre ce fléau, qui

touche au bas mot 10 % de la population active de notre pays !

François Hollande a du reste fait de la baisse du taux de chômage une condition sine qua non pour un éventuel second mandat à la tête de l'Etat, en 2017. Or, la démission du Ministre du Travail, François Rebsamen, va inévitablement faire peser une lourde charge sur les épaules de son successeur, d'autant qu'il n'y a pas d'embellie notable sur le front du chômage et que les négociations entre partenaires sociaux sont toujours très difficiles.

On suivra donc avec intérêt la remise, ce mois de septembre, du rapport de l'ancien directeur du travail, Jean-Denis Combrexelle, qui doit faire des propositions concrètes pour donner plus d'importance aux accords d'entreprises et de branches. De plus, l'allègement des conditions d'ouverture dominicale des commerces, conséquence directe de la loi Macron, ne manquera pas de provoquer l'ire des syndicats de salariés, qui évoquent déjà l'intention d'aller devant l'Organisation internationale du travail (OIT), si les voies de recours nationales ne leur donnaient pas satisfaction.

## ► Les agriculteurs en colère, les autres aussi !

Les nombreuses manifestations d'agriculteurs, dont la crise des éleveurs porcins a constitué l'acmé médiatique, posent des questions de fond auxquelles le Gouvernement devra tôt ou tard apporter des réponses. Par exemple, jusqu'à quel point les différences de réglementations au sein de l'Union européenne permettent-elles une réelle concurrence libre et non faussée ? Faut-il limiter les importations de certains produits agricoles, afin de faire remonter les prix payés aux producteurs français ? Le gouvernement doit-il intervenir dans le processus de fixation des prix, comme dans le cas du marché du porc breton, à Plérin ? La grogne pourrait ainsi très vite reprendre en cette rentrée.

Mais même en dehors du monde agricole, de nombreuses tensions se font jour. Ainsi, tandis que les organisations syndicales vont réclamer un coup de pouce pour le SMIC, les fonctionnaires, quant à eux, devront se prononcer sur la proposition du Gouvernement de revoir toutes les grilles salariales d'ici à 2020. En outre, les partenaires sociaux se réuniront à nouveau au mois d'octobre, pour tenter de sauver les régimes de retraite complémentaire du naufrage.

Enfin, à tout cela vient se greffer la question des migrants, qui met en lumière les graves difficultés de coordination des Etats européens, et celle du climat, avec l'organisation de la conférence mondiale sur le climat, COP 21, à Paris en décembre prochain. Bien entendu, en toile de fond, il y aura les grandes manœuvres électorales pour éviter au PS une nouvelle débâcle aux élections régionales de fin d'année.





## Les Français majoritairement favorables à une réforme des 35 heures

71% des Français se prononcent pour laisser les entreprises "fixer librement le temps de travail, par accord avec les salariés", selon un sondage. Après ses propos sur le temps de travail, Emmanuel Macron fait par ailleurs une percée dans l'opinion: il gagne 5 points en un mois, devenant l'homme politique de gauche le plus populaire.



Ses propos sur le temps de travail ont fait des remous dans les rangs socialistes et lui ont valu un recadrage du Premier ministre, mais ils ne semblent pas avoir déplu aux Français. Au contraire, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron fait ce mois-ci une percée dans l'opinion.

Selon le dernier **baromètre CSA pour Les Echos et Radio Classique** - l'enquête a été réalisée par téléphone les 1er et 2 septembre, soit après son discours à l'université d'été du Medef - il gagne 5 points de popularité, à 44% d'opinions positives. Selon un autre sondage de l'institut, sept Français sur dix se disent d'ailleurs prêts à laisser les entreprises fixer le temps de travail par accord avec leurs salariés.

### Macron "gagnant du débat sur le temps de travail"

Emmanuel Macron est ainsi propulsé de la huitième à la deuxième place des **personnalités politiques les plus appréciées** des Français, juste derrière le maire de Bordeaux Alain Juppé, en tête avec 57% de bonnes opinions. Et devient l'homme politique de gauche le plus populaire, devant Bernard Cazeneuve (42% d'opinions positives), Martine Aubry (42%), Ségolène Royal (42%), Laurent Fabius (40%), Najat Vallaud-Belkacem (37%) ou encore Christiane Taubira (36%).

Le patron de Bercy n'avait jamais atteint un tel niveau. Il gagne dans ce sondage du terrain à gauche (+5 points) comme à droite (+11 points).

Emmanuel Macron apparaît comme "le grand gagnant du débat sur le temps de travail de la semaine dernière", souligne Julie Gaillot, de l'institut CSA auprès du quotidien économique.

Fin août, le ministre de l'Économie s'est attiré les foudres d'une partie du PS en déclarant devant un parterre de patrons réunis sur le campus d'HEC à Jouy-en-Josas que la gauche avait pu se faire de "**fausses idées**" en croyant que "**la France pourrait aller mieux en travaillant moins**".

Le chef du gouvernement Manuel Valls, qui a mis les points sur les i après la sortie d'Emmanuel Macron, assurant qu'il n'y aurait "pas de remise en cause du temps de travail et des 35 heures",

baisse en revanche de 4 points, à 34%. "Le recadrage d'Emmanuel Macron sur les 35 heures (...) la polémique autour de la 'baffe' qu'il aurait donnée à un militant MJS lors des universités d'été du PS semblent lui avoir coûté quelques points dans l'opinion", commente CSA.

#### **71% des Français pour une réforme des 35 heures**

Et pour cause: les Français semblent prêts à toucher aux 35 heures, ce totem de la gauche. Selon une autre **enquête CSA pour *Les Echos*, Radio Classique et l'Institut Montaigne**, 71% des sondés se prononcent pour laisser les entreprises "fixer librement le temps de travail, par accord avec les salariés". Les sympathisants de droite sont 83% à être favorables à une réforme du temps de travail. Plus étonnant, la proportion est très élevée chez les sympathisants du Parti socialiste: 69%.

Pourtant en première ligne, les salariés du secteur privé sont 67% à être favorables à une telle évolution. Cette proportion tombe à 58% chez **les cadres**, gagnants de l'instauration des 35 heures.

S'il n'est pas question pour Manuel Valls de revenir sur la durée légale du travail, il souhaite donner "plus de latitude" aux employeurs et aux salariés "pour décider eux-mêmes" et plus de poids aux accords d'entreprise ou de branches par rapport à la loi. Les propositions sur les évolutions du Code du Travail de la mission dirigée par l'ancien directeur du Travail Jean-Denis Combexelle sont attendues dans les prochains jours.



TRAVAIL SELON UN SONDAGE PUBLIÉ HIER

# Les Français pour la fin des 35 heures ?

Ce n'est plus une réforme, c'est un totem. Sacré pour les uns, qui refusent qu'on y touche. Sacrilège pour les autres, qui ne rêvent que de l'abattre : pas plus aujourd'hui qu'à l'époque des lois Aubry, les 35 heures ne laissent personne indifférent. La semaine dernière, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron s'était fait recadrer pour avoir qualifié de « fausse bonne idée » celle selon laquelle « la France pourrait aller mieux en travaillant moins ». « Il n'y aura pas de remise en cause du temps de travail et des 35 heures », avait réagi le Premier ministre, Manuel Valls. La petite phrase avait toutefois ranimé le débat, jamais vraiment éteint depuis quinze ans. C'est ainsi qu'hier, un nouveau sondage CSA pour Les Échos venait apporter un nouvel éclairage : 71 % des Français sont prêts à « laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés » (\*). Autrement dit à faire sauter le verrou des 35 heures, traduit le quotidien économique, qui note que même les sympathisants de gauche y sont favorables (à 69 % pour les proches du PS, 53 % pour les écologistes et 49 % pour les sympathisants du Front de gauche). Chez les sympathisants de droite, 83 % seraient favorables à des accords d'entreprise.

**De nouveaux assouplissements en vue**

« Travailler plus pour gagner plus », pour reprendre la formule de Nicolas Sarkozy? En période de crise, l'idée peut sembler séduisante à beaucoup. Même si la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Des possibilités d'assouplissement existant déjà, par exemple via l'annualisation du temps de travail, les 35 heures sont surtout le seuil à partir duquel se déclenchent les heures supplémentaires majorées. Et il est d'ailleurs probable que le rapport sur la négociation collective que doit bientôt remettre le Conseiller d'État Jean-Denis Combexelle préconise de nouveaux assouplissements, rendant encore plus symbolique le caractère « contraignant » des 35 heures.

(\* ) Sondage CSA pour Les Échos, Radio classique et l'Institut Montaigne, réalisé les 1er et 2 septembre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1003 personnes.

J.-M.L. ■





TRAVAIL SELON UN SONDAGE PUBLIÉ HIER

# Les Français pour la fin des 35 heures ?

Ce n'est plus une réforme, c'est un totem. Sacré pour les uns, qui refusent qu'on y touche. Sacrilège pour les autres, qui ne rêvent que de l'abattre : pas plus aujourd'hui qu'à l'époque des lois Aubry, les 35 heures ne laissent personne indifférent. La semaine dernière, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron s'était fait recadrer pour avoir qualifié de « fausse bonne idée » celle selon laquelle « la France pourrait aller mieux en travaillant moins ». « Il n'y aura pas de remise en cause du temps de travail et des 35 heures », avait réagi le Premier ministre, Manuel Valls. La petite phrase avait toutefois ranimé le débat, jamais vraiment éteint depuis quinze ans. C'est ainsi qu'hier, un nouveau sondage CSA pour Les Échos venait apporter un nouvel éclairage : 71 % des Français sont prêts à « laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés » (\*). Autrement dit à faire sauter le verrou des 35 heures, traduit le quotidien économique, qui note que même les sympathisants de gauche y sont favorables (à 69 % pour les proches du PS, 53 % pour les écologistes et 49 % pour les sympathisants du Front de gauche). Chez les sympathisants de droite, 83 % seraient favorables à des accords d'entreprise.

**De nouveaux assouplissements en vue**

« Travailler plus pour gagner plus », pour reprendre la formule de Nicolas Sarkozy? En période de crise, l'idée peut sembler séduisante à beaucoup. Même si la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Des possibilités d'assouplissement existant déjà, par exemple via l'annualisation du temps de travail, les 35 heures sont surtout le seuil à partir duquel se déclenchent les heures supplémentaires majorées. Et il est d'ailleurs probable que le rapport sur la négociation collective que doit bientôt remettre le Conseiller d'État Jean-Denis Combexelle préconise de nouveaux assouplissements, rendant encore plus symbolique le caractère « contraignant » des 35 heures.

(\* ) Sondage CSA pour Les Échos, Radio classique et l'Institut Montaigne, réalisé les 1er et 2 septembre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1003 personnes.

J.-M.L. ■



## Les Français prêts à renoncer aux 35 h ?



Les 35 heures ne laissent personne indifférent. La semaine dernière, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron s'était fait recadrer pour avoir qualifié de « fausse bonne idée » celle selon laquelle « la France pourrait aller mieux en travaillant moins ». « Il n'y aura pas de remise en cause du temps de travail et des 35 heures », avait réagi Manuel Valls.

Et voila le débat ranimé. Et hier, un sondage CSA pour Les Échos venait apporter un nouvel éclairage : 71 % des Français sont prêts à « laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés » (\*). Autrement dit à faire sauter les 35 heures, traduit – peut-être trop vite – le quotidien économique.

Des possibilités d'assouplissement existant déjà, par exemple via l'annualisation du temps de travail, les 35 heures sont surtout le seuil à partir duquel se déclenchent les heures supplémentaires majorées. Et il est d'ailleurs probable que le rapport sur la négociation collective que doit bientôt remettre le Conseiller d'État Jean-Denis Combexelle préconise de nouveaux assouplissements, rendant encore plus symbolique le caractère « contraignant » des 35 heures.

(\*). Sondage CSA pour Les Échos, Radio classique et l'Institut Montaigne, réalisé les 1er et 2 septembre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 personnes.



TRAVAIL UN SONDAGE PUBLIÉ HIER

# Les Français prêts à renoncer aux 35 h?

Les 35 heures ne laissent personne indifférent. La semaine dernière, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron s'était fait recadrer pour avoir qualifié de « fausse bonne idée » celle selon laquelle « la France pourrait aller mieux en travaillant moins ». « Il n'y aura pas de remise en cause du temps de travail et des 35 heures », avait réagi Manuel Valls.

Et voilà le débat ranimé. Et hier, un sondage CSA pour Les Échos venait apporter un nouvel éclairage : 71 % des Français sont prêts à « laisser les entreprises fixer librement le temps

de travail, par accord avec leurs salariés » (\*). Autrement dit à faire sauter les 35 heures, traduit - peut-être trop vite - le quotidien économique.

Des possibilités d'assouplissement existant déjà, par exemple via l'annualisation du temps de travail, les 35 heures sont surtout le seuil à partir duquel se déclenchent les heures supplémentaires majorées. Et il est d'ailleurs probable que le rapport sur la négociation collective que doit bientôt remettre le Conseiller d'État Jean-Denis Combexelle préconise de nouveaux

assouplissements, rendant encore plus symbolique le caractère « contraignant » des 35 heures.

(\*). Sondage CSA pour Les Échos, Radio classique et l'Institut Montaigne, réalisé les 1er et 2 septembre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1003 personnes.

J.-M.L. ■



## Les Français prêts à renoncer aux 35 heures

En ce moment

1. Carrière & Management
2. Actualités

04/09/15 à 12:12

Mis à jour le 04/09/15 à 12:21

Lecture : 1 min

- Partager
- Partager
- Partager
- 
- Envoyer
- 0 Partage
- Réagir
- 0 Réaction



A lire aussi

- 



Droit du travail : les idées détonantes qui risquent de secouer le gouvernement

-



Faut-il réformer les 35 heures ? Le débat est relancé

•



Le code du travail dopera l'emploi... quand il sera modernisé

Sélection d'offres d'emploi

En partenariat avec



Les services recommandés par Capital.fr

•



Evaluer son salaire

...Voir tous nos services

Petite révolution dans les mentalités des salariés français ! Près des trois quarts (71%) sont prêts à laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, à en croire un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi.

Selon ce sondage, 67% des 1.000 salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron lors de l'université d'été du Medef. Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%).

Nul doute que le débat sur les 35 heures devrait être de nouveau sur la table du gouvernement dans les prochaines semaines avec la remise du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective. D'autant que le Premier ministre, Manuel Valls, a clairement annoncé qu'il voulait une réforme laissant plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles, avec l'espoir d'inverser enfin la courbe du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017.

© Capital.fr (avec Reuters)

- 35 heures
- Code du travail
- Partager
- Partager
- Partager
- 
- Envoyer

0 Partage

- Réagir
- 0 Réaction

Commenter l'article



Recevez nos newsletters :

La lettre carrière Je m'abonne

Ces cursus universitaires méconnus qui rivalisent avec les meilleures écoles de commerce  
[article précédent](#)

L'actualité en vidéo

Services Carrière &amp; Management sélectionnés par Capital.fr

Tous nos services

Recherchez une **offre d'emploi** et créez une **alerte mail personnalisée**Vous vous interrogez sur votre carrière ? Bénéficiez de nos **tests de personnalité****Monter une franchise** et trouver la bonne enseigne

Réagissez ! Demain, on travaillera debout, couché...



La sédentarité est devenue un problème de santé publique. Au point que designers et ergonomes... Les dossiers Carrière & Management

Les + récents : Carrière &amp; Management

04/09/2015

Migrants et mineurs, ils espèrent un avenir en France



04/09/2015

Demain, on travaillera debout, couché...

- 04/09/2015

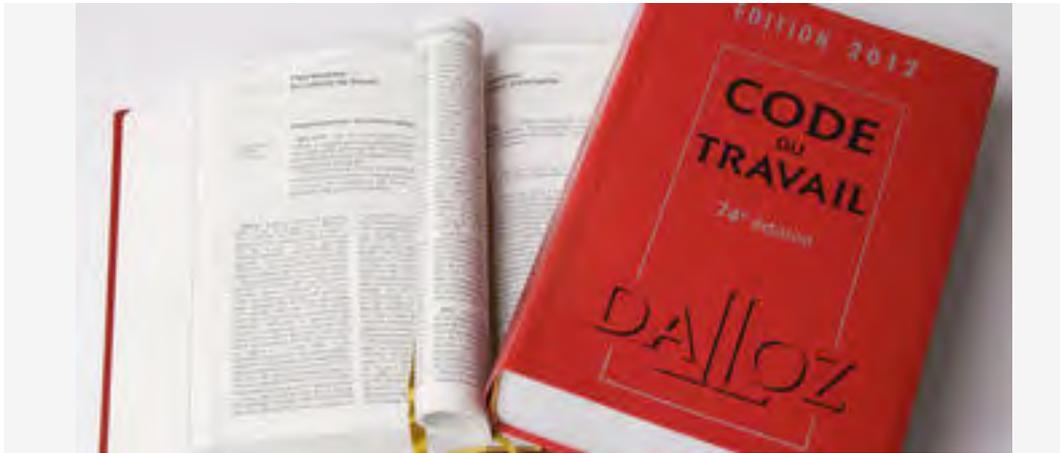
L'enseignant détracteur du lycée musulman Averroès  
 condamné

...Voir la rubrique : Carrière &amp; Management

Les + lus : Carrière &amp; Management



Congé parental : la nouvelle donne depuis le 1er janvier 2015



Droit du travail : les idées détonantes qui risquent de secouer le gouvernement



Ces cursus universitaires méconnus qui rivalisent avec les meilleures écoles de commerce

Les services

## finances perso

### Comparez les assurances vie

Votre contrat ou celui que vous voulez souscrire fait-il partie des meilleurs ?

Est-il adapté à vos besoins ?

- Les meilleurs contrats sans frais OK
- Les meilleurs fonds en euro OK
- Les meilleurs contrats Internet OK
- 

Tous les services Finances perso Comparateur de banques Comparateur de livrets d'épargne Comparateur de Sicav & Fcp Comparateur de contrats d'assurance vie Comparateur de contrats d'assurance Auto Comparateur de contrats d'assurance voiturette Comparateur de contrats d'assurance Moto Comparateur de contrats d'assurance 50cc Comparateur de contrats d'assurance Santé Comparateur de contrats d'assurance Habitation Comparateur de contrats d'assurance accident Comparateur de contrats d'assurance obsèques Comparateur de contrats d'assurance RC pro Comparateur de contrats d'assurance Animaux Droit de la consommation Droit de la famille Tous les services Capital.fr

## immobilier

**Plus d'un million d'annonces**

Achat location Vente neuf Investissement

Type de bien Maison/Villa Appartement Terrain Parking Local commercial Immeuble Bureau

Boutique Loft/Atelier/Surface Bâtiment Château Hôtel particulier Nombre de pièces 1 2 3 4 5

Créer une alerte Tous les services Immobilier Petites annonces Estimation immobilière Calculette

crédit Comparateur de crédit Assurances loyers impayés Investir dans une SCPI Simulateurs

défiscalisation en immobilier Droit immobilier Tous les services Capital.fr

**carrière / management****Testez vos aptitudes professionnelles**

Tous les services Carrière & Management Tests orientation, QI, personnalité... Offres d'emploi

Estimation salaire Evaluation niveau de langues Trouver une franchise Salons étudiants en direct

Formation continue Droit du travail Tous les services Capital.fr

**Le Guide des régimes de retraite des ... Artisans**

Tout sur votre régime de base OK Tout sur vos régimes complémentaires OK Tout sur vos

régimes supplémentaires OK Tous les services Retraite Tout savoir sur ses régimes Moteurs de

calcul Comparateur Madelin Lexique commenté Tous les services Capital.fr

**vos droits****Vous avez une question  
en Droit du travail ?**

Les avocats du réseau Wengo,

partenaire de Capital,

vous informent et vous apportent

des réponses à toutes

vos questions juridiques.

Tous les services Carrière & Management Tests orientation, QI, personnalité... Offres d'emploi

Estimation salaire Evaluation niveau de langues Trouver une franchise Salons étudiants en direct

Formation continue Droit du travail Tous les services Capital.fr

**tous les services**

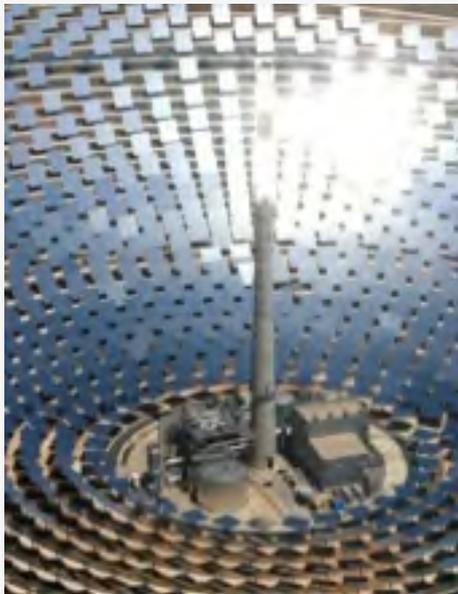


### **L'illettrisme en France.**

Selon France Stratégie, «en 2011, sur le territoire métropolitain, 2,5 millions de personnes entre 18 et 65 ans ayant été scolarisées en France, soit 7% de la population, sont en situation d'illettrisme. Au-delà de ce noyau, 22% des adultes âgés de 16 à 65 ans ont un faible niveau de compétence dans le domaine de l'écrit et 28% dans le domaine des chiffres, selon l'enquête PIAAC de l'OCDE, publiée en 2013. De manière générale, le niveau moyen des adultes français en lecture et en calcul est parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. La part des adultes dotés d'un niveau faible de maîtrise des compétences en lecture est en France quatre fois plus élevée qu'au Japon et deux fois plus qu'en Finlande». Selon France Stratégie, «ce constat sévère est préoccupant. Enjeu d'égalité et de cohésion sociale, la maîtrise des compétences de base est aussi un enjeu économique national. En plus d'accroître l'accès au marché du travail, la maîtrise de ces compétences favorise également la santé et l'engagement citoyen. Et à l'heure du numérique, elle est un levier crucial de développement économique». (Source : France Stratégie)



# L'INTERMITTENCE ÉLECTRIQUE



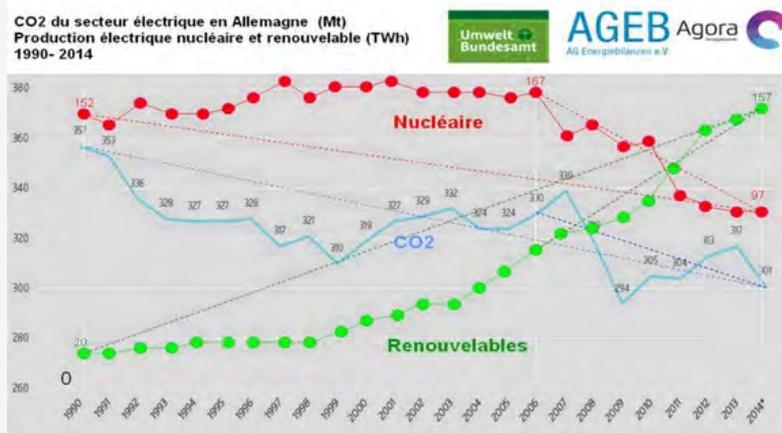
## Les dommages collatéraux dévastateurs

Michel Gay  
 le 05/09/2015

Les dommages collatéraux de l'intermittence des énergies renouvelables (éoliennes et panneaux photovoltaïques) dans le système électrique européen sont dénoncés par l'Académie des Sciences dans un rapport de janvier 2015. Cette institution souligne le manque de réalisme des objectifs de la loi de transition énergétique. Elle craint également que cette politique soit contre-productive, comme l'indique également le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) en janvier 2014, et la Cour des Comptes en juillet 2013. La loi de transition énergétique prévoit, par exemple, d'installer jusqu'à 19 000 mégawatts (MW) de puissance électrique intermittente d'éoliennes terrestres d'ici 2020 dans le but affiché de réduire la

consommation d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, le retour d'expérience allemand est édifiant. Il montre l'incapacité des énergies intermittentes à répondre à ces deux finalités. Les émissions de CO2 par kilowattheure (kWh) électrique produit en Allemagne ont en effet augmenté de 481 grammes (g) en 2010, avant l'arrêt de sept réacteurs nucléaires (en mars 2011) représentant une puissance de 8000 MW, à 490 g en 2014, malgré l'installation de 11000 MW d'éoliennes durant la même période. Ces émissions ont même été de 500 g en 2013. (Voir graphique). Faut-il rappeler qu'en France, ces émissions de CO2 sont inférieures à ... 70 g / kWh grâce essentiellement au nucléaire ?...

Le graphique suivant extrait d'un site "technique" est trompeur sans une observation fine et une comparaison. Il peut faire croire que les émissions de CO2 diminuent avec la production nucléaire et avec l'augmentation des énergies renouvelables. En réalité les baisses sont liées à la consommation électrique (crise, prix élevé en Allemagne,...), mais "l'intensité en CO2" par kWh produit est plus élevée d'année en année. Il faut diviser ces chiffres par les productions nettes d'électricité de l'Allemagne de 2011 à 2014 pour le voir... et pour le croire !



Comment le développement d'un système qui augmente les émissions de CO2 dans un pays

comme l'Allemagne, dont plus de la moitié de la production électrique est d'origine fossile, pourrait-il les réduire en France dans un parc de production exempt à plus de 90% d'émission de gaz à effet de serre ?

Le rapport de l'Académie des Sciences mentionne : « Avec 227 tonnes de CO<sub>2</sub> émises par M€ de produit intérieur brut (PIB), la France est l'une des économies parmi les moins carbonées en Europe, la deuxième après la Suède » (grâce à ses barrages hydrauliques).

Ce rapport précise encore : « On peut noter qu'en Allemagne la croissance de l'offre intermittente d'électricité d'origine renouvelable a nécessité l'ouverture de nouvelles capacités de production thermique à charbon (13 GW) ainsi que le développement de l'exploitation du lignite conduisant à des émissions accrues de CO<sub>2</sub> et surtout de polluants (oxydes d'azote et de soufre à l'origine des pluies acides...). Ce constat devrait nous inciter à introduire de façon prudente et progressive des énergies qui ne sont ni contrôlables, ni distribuables en fonction des besoins. »

En effet, ce problème du contrôle et de la distribution des énergies renouvelables exige de nouvelles interconnexions. Le rapport Derdevet remis à l'Elysée le 23 février 2015 prévoit une dépense de 700 milliards d'euros dans les dix prochaines années pour la restructuration du réseau de transport et de distribution européen d'électricité. Il indique que plus de 50 000 km de lignes haute et très haute tension seront nécessaires, afin de permettre la pénétration des 37% d'énergie intermittentes programmées.

#### **Une politique énergétique impossible ?**

L'acceptabilité sociale de ces gigantesques dépenses pose une lourde hypothèque sur la faisabilité de cette politique énergétique dont le risque est de se doter d'une puissance installée intermittente considérable, tout en étant régulièrement privé de courant selon les caprices de la météo.

De plus, **France Stratégie** indique que les hypothèses sur lesquelles repose la politique énergétique du système électrique européen se sont révélées fausses dès le lancement du "paquet climat énergie". (Créé par le décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), nom d'usage **France Stratégie**, a succédé au Centre d'analyse stratégique (CAS)). Une autre hypothèse n'a, semble-t-il, même pas été imaginée par l'Europe : les énergies de demain pourraient ne pas être intermittentes... mais nucléaires.

L'argent public destiné à notre politique énergétique est massivement employé à résoudre la quadrature du cercle en tentant de rendre durable ce qui est intermittent. Quantité de mécanismes dévoreurs de subventions publiques s'y emploient (valorisation de la "capacité", mécanisme d'effacement, ou de vaines et coûteuses tentatives de stockage (MYRTE en Corse, par exemple)).

Comme si l'intermittence était une fatalité ! Le principe de réalité disqualifiera peu à peu cette incroyable échafaudage destiné à valoriser des énergies renouvelables intermittentes et inefficaces.

Cette "révolution verte" pourrait laisser à l'Histoire deux souvenirs étranges : 1) celui d'une génération fascinée par des "moulins à vent géants" et des "miroirs noirs", sans avoir déterminé au préalable son intérêt, 2) celui d'une majorité d'élus éblouis par le puissant phare d'une campagne publicitaire d'une ampleur inégalée pour un produit "miracle".

Les dommages collatéraux sociaux, humains et financiers du développement des énergies renouvelables seront douloureux pour les Européens pendant encore plus de vingt ans (à cause des contrats déjà engagés), mais le démontage des éoliennes et des panneaux photovoltaïques, au moins, promet de l'emploi... pendant quelques mois.



## Lutter contre l'illettrisme : un impératif économique et social

En 2011, sur le territoire métropolitain, 2,5 millions de personnes entre 18 et 65 ans ayant été scolarisées en France, soit 7% de la population, sont en situation d'illettrisme.



Au-delà de ce noyau, 22 % des adultes âgés de 16 à 65 ans ont un faible niveau de compétence dans le domaine de l'écrit et 28 % dans le domaine des chiffres, selon l'enquête PIAAC de l'OCDE, publiée en 2013. De manière générale, le niveau moyen des adultes français en lecture et en calcul est parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. La part des adultes dotés d'un niveau faible de maîtrise des compétences en lecture est en France quatre fois plus élevée qu'au Japon et deux fois plus qu'en Finlande.

Ce constat sévère est préoccupant. Enjeu d'égalité et de cohésion sociale, la maîtrise des compétences de base est aussi un enjeu économique national. En plus d'accroître l'accès au marché du travail, la maîtrise de ces compétences favorise également la santé et l'engagement citoyen. Et à l'heure du numérique, elle est un levier crucial de développement économique.

Dans le prolongement du rapport *Quelle France dans 10 ans ?*, publié en 2014 par **France Stratégie**, cette Note d'analyse fixe un objectif ambitieux de réduction de la part des adultes en situation d'illettrisme : diviser par deux cette proportion d'ici à dix ans.

Cela passe par l'affirmation d'un droit pour chaque individu à un socle minimum de compétences de base, et par un ensemble d'actions de prévention et d'accompagnement.

Pour atteindre cet objectif, on estime qu'il faudrait consacrer environ 50 millions d'euros supplémentaires chaque année à la lutte contre l'illettrisme.



## Migrants, Syrie, impôts : ce que va dire Hollande lors de son 6e grand oral

François Hollande donnera sa sixième conférence de presse semestrielle ce lundi. Un exercice qui sera, cette fois, marqué par trois thématiques: l'annonce d'une baisse d'impôts de deux milliards d'euros, la crise des migrants et l'éventuelle intervention de la France en Syrie, et enfin, la réforme du droit du travail.

Syrie, migrants, droit du travail et fiscalité : ces quatre sujets majeurs de l'élection présidentielle à venir devraient dominer la sixième conférence de presse semestrielle de François Hollande, lundi à l'Élysée. Des frappes françaises en Syrie ? L'hypothèse d'une extension à la Syrie des frappes de l'aviation française contre l'État islamique, jusqu'ici limitées à l'Irak, aurait été évoquée lors d'un conseil de défense vendredi, a rapporté le monde. Elle devrait faire l'objet de "précisions" du chef de l'État lors de sa prestation de deux heures devant les journalistes, dit l'entourage de François Hollande. Migrants : des quotas imposés aux pays européens. La crise syrienne est à l'origine de l'afflux de milliers de migrants aux frontières de l'Europe, qui a conduit le président français et la chancelière Angela Merkel à se rallier à l'idée d'imposer aux Vingt-Huit des quotas de réfugiés. Une proposition qui se heurte à l'hostilité d'une partie des pays européens, en particulier la Hongrie. Très vif en Allemagne, le débat sur l'accueil des demandeurs d'asile a commencé à prendre de l'ampleur en France, notamment après la publication, cette semaine, de photographies du corps d'un garçonnet syrien de trois ans mort noyé sur une plage turque. Nouvelles baisses d'impôts : les hypothèses. Au chapitre national, François Hollande devrait concrétiser son engagement de faire baisser les impôts en 2016 "quoi qu'il arrive." Selon des sources gouvernementales, la baisse de l'ordre de deux milliards d'euros concernerait l'impôt sur le revenu et ciblerait les Français aux revenus modestes et moyens, pour atténuer l'impact du "choc fiscal" du début du quinquennat. L'un des outils disponibles est de reculer le seuil d'entrée dans la première tranche imposable, qui fixe à 9.690 euros le montant des revenus annuels à partir duquel les ménages sont imposables -- à 14% jusqu'à 26.764 euros. Autres hypothèses : un travail sur la décote ou bien une réduction d'impôt forfaitaire, comme cela a été fait en 2014. Le ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré que le gouvernement avait les moyens de financer cette nouvelle baisse d'impôt en réduisant les dépenses publiques. Droit du travail: on réforme, ou pas ? Des précisions présidentielles sont aussi attendues sur le droit du travail, que le Premier ministre souhaite réformer tout en excluant de toucher aux 35 heures. Pas question "de revenir sur la durée légale de la semaine de travail, mais il est temps de réformer un "Code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace", a dit Manuel Valls à l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle. Le Premier ministre fera des propositions à ce sujet mercredi, après la remise d'un rapport commandé au conseiller d'État Jean-Denis Combexelle sur "La négociation collective, le travail et l'emploi." La présentation des mesures se fera en présence de Myriam El Khomry, qui vient de remplacer François Rebsamen au ministère du Travail. L'exécutif continue de chercher des moyens de créer des conditions favorables à l'emploi, dans un contexte de croissance molle et de chômage record dont la courbe tarde à s'inverser. Remobiliser la gauche avant les régionales. A trois mois d'élections régionales périlleuses pour les socialistes, François Hollande devra aussi tenter de remobiliser une gauche divisée et troublée par le mea culpa présidentiel sur les décisions prises en début de quinquennat, en particulier l'annulation de la TVA sociale décidée par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy. Moins de trois semaines après la fusillade du Thalys, la lutte contre le terrorisme sera aussi abordée par le président lors d'une conférence de presse qui lui permettra d'être présent sur la scène intérieure avant la longue séquence internationale préalable au sommet mondial sur le climat en décembre. Le compte à rebours de rendez-vous, où la France espère un accord historique, sera lancé jeudi à l'Élysée.

**FRANCE**

# Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail

**SOCIAL**

**Le DRH d'Orange, Bruno Mettling, doit rendre mi-septembre son rapport à Myriam El Khomry.**

**Il remet en question le décompte horaire et veut élargir le concept de salariat.**

*Leïla de Comarmond  
lcomarmond@lesechos.fr*

Myriam El Khomry, la nouvelle ministre du Travail, ne va pas seulement être confrontée au défi de la baisse du chômage. Elle va devoir aussi résister à l'appétit de son collègue de l'Économie, Emmanuel Macron, qui a bien l'intention d'agir

sur la réforme du marché du travail. L'occasion va très vite se présenter d'évaluer le rapport de force entre les deux ministres. Jusqu'à présent, l'attention s'est concentrée sur le rapport que l'ancien directeur général du Travail, Jean-Denis Combrexelle, doit remettre mercredi à Manuel Valls concernant le renforcement de la place des accords collectifs dans le droit social. Mais une autre mission en cours de finalisation va aussi proposer de toucher au Code du travail. Il s'agit de celle confiée par François Rebsamen, le prédécesseur de Myriam El Khomry, à Bruno Mettling sur « *la transformation numérique et la vie au travail* ».

Le DRH d'Orange a bouclé son rapport et devrait le remettre mi-septembre rue de Grenelle. Mais son contenu intéresse aussi au plus haut point le ministre de l'Économie, qui pourrait bien s'en inspirer pour sa loi Macron 2. Dans la « version pro-

jet » datée de septembre dont « Les Echos » ont eu copie, plusieurs des 36 préconisations induisent une modification du Code du travail.

Au-delà des questions d'éducation et de formation, il traite en effet de l'enjeu des mutations du travail induites par le développement du numérique et en particulier des nouvelles formes d'emploi qui l'accompagnent. Bruno Mettling apporte d'ailleurs sa pierre à l'édifice du « compte personnel d'acti-

**« Le temps de travail n'est plus un outil suffisant pour appréhender la contribution du salarié. »**

**BRUNO METTLING**



tivité » créé par la loi Rebsamen, qui est, pour l'instant, une coquille vide. Cette loi préconise en effet de « *construire un socle de droits attachés à la personne* » que Bruno Mettling juge nécessaire de « *ne pas cantonner aux seuls salariés* ».

#### « L'entreprise étendue »

Plus globalement, il estime indispensable de « *clarifier les situations respectives de salariat et de travailleur indépendant* ». Le DRH propose ainsi d'élargir le concept de salariat « *en s'appuyant sur de nouveaux indices, lesquels seraient issus d'une appréciation plus économique que juridique* ». Degré d'autonomie du travail, décisionnaire de la rémunération, exclusivité des services du travailleur sont cités comme critères.

S'il se garde d'évoquer frontalement les 35 heures, le DRH vient remettre en question l'instrument



Caroline Doutré - Abacopress.com pour Orange

#### Bruno Mettling, DRH d'Orange, rendra prochainement son rapport sur « la transformation numérique et la vie au travail ».

de mesure qu'est le décompte horaire. Il interroge en effet la notion de temps de travail, soulignant que « *ce n'est plus un outil suffisant pour appréhender la contribution du salarié* ». Il « *doit impérativement être complété par l'évaluation de la charge de travail* », dont la mesure devra faire l'objet d'une négociation, estime-t-il, appelant aussi à revoir les règles du télétravail.

Bruno Mettling recommande enfin de réfléchir à des mutations

plus globales, évoquant ce qu'il appelle l'« *entreprise étendue* ». « *De plus en plus d'entreprises travaillent avec un écosystème d'acteurs [...] qui ne sont pas de simples sous-traitants mais dans une démarche d'innovation ouverte, de coconception et/ou de coproduction* » qui « *peut amener à un décalage entre la communauté d'appartenance salariale et la communauté de travail au quotidien* ». Des évolutions à « *anticiper, accompagner ou orienter* ». ■



## Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail



**Le DRH d'Orange, Bruno Mettling, doit rendre mi-septembre son rapport à Myriam El Khomry. Il remet en question le décompte horaire et veut élargir le concept de salariat.**

Myriam El Khomry, la nouvelle ministre du Travail, ne va pas seulement être confrontée au défi de la baisse du chômage. Elle va devoir aussi résister à l'appétit de son collègue de l'Economie, Emmanuel Macron, qui a bien l'intention d'agir sur la réforme du marché du travail. L'occasion va très vite se présenter d'évaluer le rapport de force entre les deux ministres. Jusqu'à présent, l'attention s'est concentrée sur le rapport que l'ancien directeur général du Travail, Jean-Denis Combexelle, doit remettre mercredi à Manuel Valls concernant le renforcement de la place des accords collectifs dans le droit social. Mais une autre mission en cours de finalisation va aussi proposer de toucher au Code du travail. Il s'agit de celle confiée par François Rebsamen, le prédécesseur de Myriam El Khomry, à Bruno Mettling sur « la transformation numérique et la vie au travail ».

Le DRH d'Orange a bouclé son rapport et devrait le remettre mi-septembre rue de Grenelle. Mais son contenu intéresse aussi au plus haut point le ministre de l'Economie, qui pourrait bien s'en inspirer pour sa loi Macron 2. Dans la « version projet » datée de septembre dont « Les Echos » ont eu copie, plusieurs des 36 préconisations induisent une modification du Code du travail.

Au-delà des questions d'éducation et de formation, il traite en effet de l'enjeu des mutations du travail induites par le développement du numérique et en particulier des nouvelles formes d'emploi qui l'accompagnent. Bruno Mettling apporte d'ailleurs sa pierre à l'édifice du « compte personnel d'activité » créé par la loi Rebsamen, qui est, pour l'instant, une coquille vide. Cette loi préconise en effet de « construire un socle de droits attachés à la personne » que Bruno Mettling juge nécessaire de « ne pas cantonner aux seuls salariés ».

### « L'entreprise étendue »

Plus globalement, il estime indispensable de « clarifier les situations respectives de salariat et de travailleur indépendant ». Le DRH propose ainsi d'élargir le concept de salariat « en s'appuyant sur de nouveaux indices, lesquels seraient issus d'une appréciation plus économique que juridique ». Degré d'autonomie du travail, décisionnaire de la rémunération, exclusivité des services du travailleur sont cités comme critères.

S'il se garde d'évoquer frontalement les 35 heures, le DRH vient remettre en question l'instrument de mesure qu'est le décompte horaire. Il interroge en effet la notion de temps de travail, soulignant que « ce n'est plus un outil suffisant pour appréhender la contribution du salarié ». Il « doit impérativement être complété par l'évaluation de la charge de travail », dont la mesure devra faire l'objet d'une négociation, estime-t-il, appelant aussi à revoir les règles du télétravail.

Bruno Mettling recommande enfin de réfléchir à des mutations plus globales, évoquant ce qu'il appelle l'« entreprise étendue ». « De plus en plus d'entreprises travaillent avec un écosystème d'acteurs [...] qui ne sont pas de simples sous-traitants mais dans une démarche d'innovation ouverte, de coconception et/ou de coproduction » qui « peut amener à un décalage entre la communauté d'appartenance salariale et la communauté de travail au quotidien ». Des évolutions à « anticiper, accompagner ou orienter ».

**Leïla de Comarmond, Les Echos**

@leiladecoSuivre

**SOCIÉTÉ**

## On peut diviser par deux le taux d'adultes en situation d'illettrisme, selon France Stratégie

Le constat est « préoccupant » : 2,5 millions d'adultes ayant été scolarisés en France, soit 7 % de la population, étaient en situation d'illettrisme en 2011, pointe France Stratégie dans une récente note d'analyse (1). De plus, 22 % des personnes âgées de 16 à 65 ans ont un « faible niveau de compétence dans le domaine de l'écrit » et 28 % « dans le domaine des chiffres », des proportions parmi les plus élevées au sein des pays occidentaux.

Parmi les raisons avancées pour expliquer cette situation, France Stratégie rappelle que si, « dans la majorité des pays, les générations les plus jeunes sont plus performantes que les autres, notamment en raison de l'augmentation du taux de scolarisation », cet écart générationnel est « particulièrement marqué » en France. En outre, « malgré une nette amélioration pour les jeunes générations, des difficultés dans la maîtrise des compétences de base persistent ». Enfin, les auteurs citent également des inégalités d'accès persistantes à la formation professionnelle selon le niveau de diplôme, l'âge, l'origine sociale ou encore le statut sur le marché du travail. Ils estiment cependant que, avec « une politique volontariste », la France pourrait viser un taux de 3,5 % d'adultes en situation d'illettrisme à l'horizon de dix ans, soit deux fois moins qu'aujourd'hui. Au-delà de la baisse « mécanique » du taux d'illettrisme de 7 à 5,4 % de la population d'ici à 2015 en raison de l'arrivée de nouvelles générations mieux formées et de la poursuite des actions de lutte contre l'illettrisme, ils recommandent d'agir plus spécifiquement en direction des seniors et des jeunes : « réduire le risque d'illettrisme pour tous les âges est un choix fort », argumentent-ils. « Dans un contexte de faible accès à la formation, de l'allongement de la vie professionnelle et d'intensification des changements technologiques, un ciblage des seniors se justifie tout autant qu'une prise en

compte des situations d'illettrisme chez les jeunes identifiés lors des journées JDC [journée défense et citoyenneté] ».

Pour cela, France Stratégie propose, dans le cadre des politiques d'individualisation des droits à la formation, de mettre en place des « dotations spécifiques » pour les personnes en situation d'illettrisme, « afin d'assurer un socle minimum de compétences de base pour tous » ainsi qu'un « recalibrage des financements actuellement fléchés sur la lutte contre l'illettrisme ». Sachant qu'environ 160 millions d'euros par an sont actuellement dédiés aux politiques dans ce domaine et que les besoins annuels de financement pour réduire sensiblement les situations d'illettrisme sont estimés à environ 210 millions d'euros par an, ils jugent qu'il faudrait une augmentation d'environ 30 % des financements annuels existants, soit 50 millions d'euros supplémentaires.

Enfin, les auteurs de l'étude insistent sur le fait que « la lutte contre l'illettrisme requiert une mobilisation de tous les acteurs », jugeant que « c'est probablement là que réside la principale difficulté car il faudra bien identifier les personnes en situation d'illettrisme, parfois stigmatisées et souvent éloignées des dispositifs d'action publique, notamment pour cacher leurs difficultés ». Pour les jeunes, il s'agit de mener une action « précoce », qui peut s'organiser dans le cadre de la « journée défense et citoyenneté », tandis que pour les adultes, il faut mener une action « ciblée » en mobilisant les partenaires sociaux et les branches professionnelles, en s'appuyant sur le conseil en évolution professionnelle (2), en menant des actions plus spécifiques dans certains secteurs... En dehors du monde du travail, « il convient notamment de prendre en charge les parents dont les enfants font leur entrée à l'école et qui désirent les suivre et les aider dans leurs parcours d'apprentissage », suggère encore la note, préconisant de développer et d'amplifier les « actions éducatives familiales » qui s'inscrivent dans cette logique. ■ E. C.

(1) Lutter contre l'illettrisme - Un impératif économique et social - Disp. sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr).

(2) Sur le conseil en évolution professionnelle, créé par la loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi, voir en dernier lieu ASH n° 2872 du 29-08-14, p. 37.



C'EST D'ACTUALITÉ | SOCIAL &amp; JURIDIQUE

## Résultats 2014<sup>(1)</sup> de la filière beauté bien-être



Avril 2015, les chiffres tombent implacables, sans concession aucune, mais réalistes et porteurs de messages. Ils soulignent des sources d'inquiétude pour les plus petites entreprises mais aussi des perspectives de croissance pour les entreprises qui accompagneront la mutation du marché.

(1) Etude préparée par la Sources Altarès-FCGA-NPD Group-CNEP

### Le contexte économique français

Dans ce contexte économique perturbé, les plus fragiles, sont évidemment les petites entreprises PME et TPE. Un Livre Blanc, fruit des enseignements de cette journée, sera présenté au deuxième semestre 2015.

#### POUR LES PETITS EMPLOYEURS LES CHIFFRES SONT ALARMANTS

Le chiffre des défaillances des entreprises ayant 1 salarié ou 1 apprenti n'a jamais été aussi élevé. Les liquidations judiciaires dans cette catégorie d'entreprises ont enregistré une hausse de +18%. Au dernier trimestre 2014, tous les marqueurs sont dans le rouge, avec une hausse de +22%. Les dépôts de bilan des sociétés n'employant pas plus de deux salariés accusent une hausse vertigineuse de 47%. Des chiffres qui interpellent : 4 861 petites entreprises ont été mises en liquidation judiciaire en 2014, soit +30 % par rapport à 2013. Le commerce de proximité et l'artisanat ont le blues avec une croissance atone en baisse de -1% en 2014 selon l'Insee.

### Les chiffres de la filière beauté-bien-être-parfumerie 2014

Pour les entreprises relevant des codes NAF 9602Z et 9604Z, le nombre des défaillances est en diminution de plus de 3%, versus 2013. Un meilleur chiffre, si on le compare au -0,8% pour l'ensemble des secteurs. Toutefois, si l'on additionne les 3 dernières années, la filière Beauté Bien-être, dans la distribution, a perdu 5120 entreprises soit 13,8% de ses forces vives.

Les tendances d'accroissement du Chiffre d'Affaire sont

hélas à la baisse, -3,2 % pour les petites entreprises et le commerce de proximité. Concernant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, on note une baisse de -0,8% pour la Parfumerie et de -0,7% pour l'Esthétique.

### Les perspectives 2015

Au premier trimestre 2015, le nombre de défaillances d'entreprises en France a augmenté de 7,6% sur les trois premiers mois de l'année, pour atteindre le niveau historique de 2009, avec plus de 66 000 emplois menacés.

Le secteur Coiffure beauté continue à battre des records de défaillance, 540 établissements ont déposé le bilan au premier trimestre 2015.

En trois ans et un trimestre, nous avons perdu 5660 entreprises soit près de 10 000 emplois perdus.

Ces entreprises ont des problèmes permanents de trésorerie, car elles ne disposent pas du fond de roulement nécessaire pour faire face aux fluctuations du marché. Elles subissent de plein fouet le moindre problème lié à des effets de conjoncture sociale, climatique ou autre. Cela s'explique aussi par le contexte réglementaire incertain qui fragilise l'investissement, et remet en cause le concept même de l'institut de beauté et du SPA, à terme.

#### ALORS QUEL AVENIR POUR LES MARQUES DE COSMÉTIQUES ?

En Février 2015, les Premières Assises de la beauté et du bien-être la CNEP s'étaient réunies pour réfléchir sur ce thème. La crise économique en France et en Europe n'est pas une fatalité... si tant est que les entreprises du secteur des cosmétiques puissent se renouveler: se régénérer et se revitaliser.



SOCIAL & JURIDIQUE | C'EST D'ACTUALITÉ



Les projections pour l'économie française sont favorables, avec une perspective de 115 000 à 212 000 emplois créés par an, d'ici 2022 (2). L'étude table sur « une sortie de crise progressive », avec une croissance moyenne légèrement inférieure à 1,5% par an. Les métiers de la coiffure et de l'esthétique pourraient accueillir 47 000 emplois supplémentaires.

Mi-Avril, l'Oréal numéro 1 Mondial de la beauté a dépassé 100 milliards d'euros de capitalisation boursière pendant quelques jours. C'est la plus forte capitalisation enregistrée pour le CAC 40 qui fait de cette entreprise française, la plus chère, en termes de valorisation de ses bénéfices.

Autre chiffre qui doit nous donner de l'espoir et nous tirer vers le haut : le solde positif de la balance commerciale de la beauté s'élève à 8,9 milliards d'euros et fait de notre filière le deuxième exportateur français derrière l'aéronautique, mais devant la filière agro-alimentaire !

**NOUS DEVONS RAPIDEMENT  
ÉPOUSER LES NOUVELLES TENDANCES**

Les opportunités sont présentes et les acteurs français ont des atouts. Nos instituts doivent se préparer à muter vers un concept global de soins : Beauté, Bien Être, Coiffure, Image de soi, esthétique médicale. Nous devons nous préparer à accueillir plus de seniors, dans les années à venir. Les jeunes sont aussi des populations qu'il nous faut séduire. Les hommes sont encore peu nombreux, mais c'est un marché en devenir. Nos écoles doivent rapidement intégrer les nouveaux modes d'apprentissage qui diminuent le « face élèves » et ouvrent la voie à des formes pédagogiques interactives, tournées vers l'entreprise et vers le digital.

Faisons donc rapidement la radioscopie de chacune de nos entreprises et préparons-nous à cette grande mutation qui, si elle ne se fait pas avec nous, se fera sans nous, inéluctablement.

Il nous faut réinventer un art de travailler ensemble afin de mutualiser, diffuser, développer et valoriser tous les savoir-faire de notre filière professionnelle : la formation, la recherche, la création, la distribution, la technologie et l'innovation. Les potentiels sont là. Ils ne demandent qu'à être exploités à bon escient. Il nous faut mettre en place des méthodes pédagogiques innovantes en utilisant le digital. Une filière qui se veut conquérante doit miser sur la formation des jeunes en priorité. Faisons leur confiance, ils ont tous les talents. Nos collaborateurs attendent de nous que nous soyons capables de les former tout au long de leur vie professionnelle pour qu'ils puissent participer au progrès de l'entreprise, accroître leurs compétences mais aussi leurs revenus. Certes, nous vivons un moment charnière crucial mais il ne faut pas avoir peur du changement. Au contraire, c'est en suscitant l'envie et la soif d'entreprendre, en s'adaptant au plus vite à cette évolution, qu'un avenir radieux pourra d'autant mieux se profiler. Mais le plus beau reste à venir.

D'après une analyse de **Régine Ferrère**  
Présidente de la CNEP

(2) étude de *France Stratégie*, organisme gouvernemental et de la *Dares - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques* - intitulée « Les métiers en 2022 ».





## RESUME DE L'ACTUALITE A 10H00 GMT (04/09)

BRUXELLES - Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, qui doit présenter le 9 septembre de nouvelles propositions pour faire face à la crise des migrants, envisage de quadrupler le nombre de demandeurs d'asile à répartir entre pays membres de l'UE, déclarent des responsables européens. Alors que l'Allemagne et la France se sont rangées hier derrière sa proposition de quotas obligatoires, la Commission étudie la possibilité de demander aux Vingt-Huit de prendre en charge 160.000 demandeurs d'asile arrivés ces dernières semaines en Italie, en Grèce et en Hongrie. En mai dernier, l'exécutif européen demandait la prise en charge par l'ensemble du bloc de 40.000 demandeurs d'asile arrivés en Italie et en Grèce mais envisage de tripler ce nombre en raison de l'afflux de migrants constaté durant l'été et d'y ajouter 50.000 demandeurs d'asile arrivés en Hongrie. Lors de leur sommet de juin dernier, les dirigeants des Etats membres ont refusé la mise en place d'un système de quotas, avec des clés de répartition en fonction de la taille et de la puissance des pays, préférant le volontariat. Mais les offres volontaires des pays ne dépassent pas aujourd'hui 32.000 places, alors que le nombre de migrants arrivant en Italie, en Grèce et de plus en plus en Hongrie dépasse les centaines de milliers, du jamais vu depuis les guerres dans l'ex-Yougoslavie dans les années 1990.

GENEVE - L'Union européenne est à un "moment charnière", a déclaré le Haut commissaire de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, prévenant que la désunion favoriserait avant tout les passeurs et les trafiquants. L'Union doit selon lui aider davantage de migrants à entrer légalement sur son territoire et proposer environ 200.000 places d'accueil tout en prêtant assistance aux pays les plus exposés, comme l'Italie, la Hongrie ou la Grèce.

VLADIVOSTOK, Russie - Le président russe Vladimir Poutine a estimé que la crise des réfugiés en Europe était "prévisible", ajoutant avoir évoqué avec son homologue américain Barack Obama et d'autres dirigeants la création d'une coalition internationale contre l'extrémisme et le terrorisme. La Russie, soutien du président syrien Bachar al Assad, tente depuis des mois de convaincre les pays occidentaux de s'allier à Damas pour lutter contre le groupe extrémiste Etat islamique (EI), sans succès jusqu'à présent, les bombardements aériens de l'armée syrienne étant autant responsables de l'exode des populations civiles que les exactions des djihadistes. Pendant un déplacement à Vladivostok, dans l'extrême-orient russe, Vladimir Poutine a dit à des journalistes avoir également parlé de la création d'une coalition avec les dirigeants de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de la Jordanie, trois pays qui soutiennent les rebelles syriens.

KOBANI, Syrie - Aylan Kurdi, son frère aîné Galip et leur mère Rehan, dont les corps ont été retrouvés échoués sur une plage turque, ont été enterrés aujourd'hui à Kobani, rapporte un journaliste de Reuters. La photographie du petit corps allongé d'Aylan Kurdi, trois ans, sur le sable, vêtu d'un t-shirt rouge et d'un pantalon bleu, a suscité des messages de sympathie et des réactions d'indignation venus du monde entier.

--- FRANCFORT - La Banque centrale européenne a laissé entendre hier qu'elle pourrait renforcer son soutien au crédit et à l'activité dans la zone euro pour tenir compte de perspectives assombries notamment par le ralentissement brutal de l'économie chinoise. L'institution de Francfort a revu en baisse ses prévisions de croissance et d'inflation pour l'union monétaire et son président, Mario Draghi, a réaffirmé sa détermination à renforcer ou prolonger le vaste programme de rachats d'actifs de la BCE mis en oeuvre il y a six mois si la situation se dégradait davantage.

--- NEW YORK - Donald Trump a dit hier s'être engagé à ne pas se présenter en tant que candidat indépendant à la présidentielle américaine de 2016 en cas de défaite à la primaire républicaine. Le magnat de l'immobilier, pour l'instant en tête des sondages sur la primaire du Grand Old Party, s'était jusqu'à présent refusé à écarter l'hypothèse d'une candidature indépendante, potentiellement

dangereuse pour le Parti républicain.

"Je n'envisage aucune circonstance qui me ferait renoncer à cet engagement", a déclaré le milliardaire au pied de la Trump Tower, sa tour à Manhattan. --- GUATEMALA CITY - Un tribunal guatémaltèque a ordonné cette nuit le placement en détention provisoire du président Otto Pérez, au cœur d'un scandale de corruption, quelques heures après l'annonce de sa démission.

Le chef de l'Etat, âgé de 64 ans, est soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'affaire "La Linea", qui porte sur des pots-de-vin réclamés en échange d'une exonération de droits de douane. Invoquant un risque de fuite à l'étranger de l'ancien général de l'armée, le juge a demandé son incarcération jusqu'à la fin des auditions en cours dans cette affaire.

celles-ci doivent se poursuivre aujourd'hui mais le parquet a d'ores et déjà indiqué qu'elles devraient déboucher sur sa mise en examen. --- PARIS - Manuel Valls a annoncé hier des aides supplémentaires en faveur des agriculteurs français venus manifester leur colère avec leurs tracteurs à Paris et dont le principal syndicat, la FNSEA, a estimé avoir été entendu par le gouvernement.

Le Premier ministre a notamment promis des mesures de soutien à l'investissement agricole de trois milliards d'euros sur trois ans et une année blanche sur les dettes bancaires, en plus du plan d'aide de 600 millions d'euros de juillet. Il a également assuré qu'aucune nouvelle norme nationale ne serait prise d'ici février 2016, date à partir de laquelle les agriculteurs seront associés à la définition des mesures de défense de l'environnement.

--- PARIS - Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

--- PARIS - La députée européenne Nadine Morano a annoncé qu'elle se présenterait à la primaire pour désigner le candidat de la droite et du centre pour la présidentielle de 2017. L'ancienne ministre de Nicolas Sarkozy a assuré sur BFM TV qu'elle voulait faire entendre sa voix.

--- PARIS - La compagnie aérienne Air France estime qu'elle devrait supprimer 10% de son réseau long-courrier d'ici 2017 si les concessions acceptées par les syndicats sont insuffisantes, a-t-on appris vendredi auprès de deux sources syndicales. Cela représenterait une dizaine d'avions au minimum, ont précisé ces deux sources au fait des discussions en cours au Comité central d'entreprise (CCE) d'Air France.

Des responsables syndicaux estiment que le retrait d'une dizaine d'avions de la flotte long-courrier entraînerait au moins 4.000 suppressions de postes au sein de la compagnie.

((paris.newsroom@reuters.com; Service Informations générales. Tél +33 1 49 49 53 34; Reuters Messaging: [guy.kerivel.thomsonreuters.com@reuters.net](mailto:guy.kerivel.thomsonreuters.com@reuters.net)))



## Sept Français sur dix d'accord pour que leur entreprise fixe leur temps de travail

Par Francetv info avec Reuters

Mis à jour le 04/09/2015 | 14:23 , publié le 04/09/2015 | 12:35

Emmanuel Macron approuvera sans doute ce sondage. Près des trois quarts des Français (71%) sont favorables à ce que les entreprises fixent librement le temps de travail, lorsque les salariés sont d'accord, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio Classique et l'Institut Montaigne publié vendredi 4 septembre. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

### Une opinion partagée à droite et à gauche

"Si de nombreuses lois ont permis d'assouplir les 35 heures, le gouvernement a jusqu'ici toujours exclu de toucher à la durée légale du travail", rappellent Les Echos. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au cœur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie, Emmanuel Macron.

Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par ceux de droite (83%) et, dans une certaine mesure, ceux du Front de gauche (49%). "Ces scores contrastent avec les prises de position dans chacune de ces formations politiques, sur une possible réforme des 35 heures", relève le journal.

Sondage réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.



## Sept Français sur dix d'accord pour que leur entreprise fixe leur temps de travail

**Le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.**

Emmanuel Macron approuve sans doute ce sondage. Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi 4 septembre. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combrexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

### Une opinion partagée à droite et à gauche

"Si de nombreuses lois ont permis d'assouplir les 35 heures, le gouvernement a jusqu'ici toujours exclu de toucher à la durée légale du travail", rappellent Les Echos. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie, Emmanuel Macron.

Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par ceux de droite (83%) et, dans une certaine mesure, ceux du Front de gauche (49%). "Ces scores contrastent avec les prises de position dans chacune de ces formations politiques, sur une possible réforme des 35 heures", relève le journal.

Sondage réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes.

Lire le contenu sur [Francetv info](#)



## Sept Français sur dix d'accord pour que leur entreprise fixe leur temps de travail



Emmanuel Macron approuve sans doute ce sondage. Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi 4 septembre. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

### **Une opinion partagée à droite et à gauche**

"Si de nombreuses lois ont permis d'assouplir les 35 heures, le gouvernement a jusqu'ici toujours exclu de toucher à la durée légale du travail", rappellent Les Echos. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au cœur d'une...



## Sept Français sur dix prêts à laisser les entreprises fixer le temps de travail

Droit du travail

Contrat de travail



### **Sondage : les sympathisants de droite comme de gauche sont favorables à de nouveaux assouplissements des 35 heures. Mais à condition que ces dérogations à la durée légale du temps de travail se fassent en « accord avec les salariés ».**

Le chiffre est sans appel. Selon un sondage CSA réalisé pour « Les Echos », Radio Classique et l'Institut Montaigne, 71 % des Français se disent favorables à laisser les entreprises « *fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés* ». C'est aussi le cas de 67 % des salariés du secteur privé, en première ligne. Il n'y a pas d'équivoque, il ne s'agit pas seulement de négocier l'organisation du travail (l'annualisation du temps de travail par exemple, qui est déjà négociée dans les entreprises). Mais bien de revenir sur la durée légale du travail, les fameuses 35 heures. Un sujet au coeur du débat politique de ces dernières semaines.

Pour les sympathisants de droite, ce chiffre atteint même 83 %. Mais le plus étonnant est le soutien, lui aussi massif, des sympathisants du PS : 69 % sont favorables à cette évolution. Tout comme 53 % des sympathisants écologistes et 49 % des sympathisants du... Front de gauche. Des scores qui contrastent avec les prises de position dans chacune de ces formations politiques, sur une possible réforme des 35 heures. Manuel Valls a ainsi recadré immédiatement son ministre de l'Economie la semaine dernière lorsqu'il a suggéré que les 35 heures étaient une « *fausse idée* » de la gauche. « *Ces chiffres montrent le grand écart permanent auquel doit faire face le gouvernement* », analyse Nicolas Fert de l'institut CSA.

#### **Des conséquences difficiles à mesurer**

Le Premier ministre répète à l'envi que la production de la norme sociale ne peut plus se faire exclusivement par la loi, et laisse donc entendre que la négociation collective en entreprise doit y prendre une plus grande part. Et il a confié une mission sur ce sujet à Jean-Denis Combrexelle qui doit remettre un rapport dans les prochains jours. Le think tank proche du PS Terra Nova encourage aussi à élargir les possibilités de déroger au Code du travail par la négociation collective en entreprise. Si de nombreuses lois ont permis d'assouplir les 35 heures (lire ci-contre), le gouvernement a jusqu'ici toujours exclu de toucher à la durée légale du travail. Un verrou que l'opinion semble prête à faire sauter. « *Mais il faut que ce soit avec l'accord des salariés*, souligne Nicolas Fert. *Toutes les personnes interrogées ne mesurent peut-être pas concrètement quelles*

seraient les conséquences dans leur cas particulier. » Une catégorie de salariés en mesure peut-être mieux la portée : il s'agit des cadres, généralement favorables aux évolutions permettant de libéraliser la réglementation sociale. Cette fois-ci, ils sont parmi les plus réticents (58 % de « pour » chez les cadres, contre 72 % chez les employés et 73 % parmi les professions intermédiaires). Les cadres ayant été les grands gagnants des 35 heures, avec nombre de RTT à la clef, ils savent fort bien qu'en cas de remise en cause du système, ils seraient les premiers perdants.

Focus

- [Emploi](#)
- [Manuel Valls](#)
- [Nicolas Fert](#)

Infos 0 Lecture différée



Imprimer



# Temps de travail: le projet mûrit dans l'opinion

Le rapport très attendu du haut fonctionnaire Jean-Denis Combrexelle sur l'assouplissement du droit du travail sera remis mercredi midi au Premier ministre Manuel Valls. Le Premier ministre l'a redit dimanche : il souhaite « *revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation* » en matière de droit du travail, en donnant la possibilité aux employeurs et représentants des salariés de « *décider eux-mêmes* ». Pour cela, Manuel Valls attendait les préconisations de la commission pilotée par l'ancien directeur du

Travail, Jean-Denis Combrexelle. Selon Matignon, « *Jean-Denis Combrexelle est en train de finaliser le rapport sur la place de l'accord collectif dans le droit du travail, en lien avec les membres de sa commission* ». Sans attendre, l'Institut Montaigne et Terra Nova ont apporté cette semaine leur pierre à l'édifice. Tous deux appellent à secouer le droit du travail français en faisant primer l'accord collectif sur la loi. D'après un sondage CSA\* réalisé pour Les Echos, Radio Classique et l'institut Montaigne, 71% des

Français sont pour que les entreprises puissent « *fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés* ».

C'est chez les principaux intéressés, les salariés du secteur privé, qu'on trouve la plus forte proportion de sondés (67%) favorable à cette idée. Et 61% des sympathisants de gauche interrogés sont prêts à laisser les entreprises fixer le temps de travail,

■



# Une certaine désespérance

En temps normal, les rentrées d'automne sont placées sous le signe de la colère sociale, des manifestations, des grèves. Les observateurs - y compris moi-même, parfois - laissent entendre qu'une " explosion " politique est possible, à l'instar de celle de la rentrée 1996. Cette fois, les choses se présentent sur un tout autre registre. De partout nous arrivent des signes qui trahissent un découragement, une désespérance. Quand j'écris " de partout ", je me réfère à des événements qui, a priori, n'ont aucun lien, et qui pourtant se conjuguent pour créer un " climat ".

La journée de jeudi a été marquée par deux signaux dissemblables. Je songe au désespoir des éleveurs, manipulés et floués par leur propre syndicat (la FNSEA), et dont beaucoup ne savent même pas si leur exploitation sera encore là en janvier prochain. Leurs déclarations, leurs larmes parfois, en disaient beaucoup. Comme était révélateur le soutien majoritaire que - malgré les gênes occasionnées - leur ont manifesté les Parisiens. Je songe aussi, pour ce même jeudi, à la photo du Syrien de 3 ans, Aylan Kurdi, noyé et giflé par les vagues sur la plage turque de Bodrum, à deux pas des touristes étendus sur leurs transats.

Cette photo incarnait de façon poignante le désespoir de ceux qu'on appelle bizarrement les " migrants ", et illustrait la honte qui commence - enfin ! - à naître en Europe devant l'indifférence barricadée, frileuse, égoïste, du Vieux Continent. Voilà que, cette fois, l'Europe se trouve

saisie par une désespérance bien particulière : la honte d'elle-même. Je trouve d'ailleurs dans le numéro de septembre du mensuel " Alternatives économiques " des réflexions saisissantes sur les sentiments du même ordre qui commencent à gagner les plus ardents défenseurs du projet européen. Ces économistes, intellectuels ou responsables politiques ont été découragés par l'incroyable raidissement de l'Allemagne, dans la nuit du 12 au 13 juillet, autour du plan d'aide à la Grèce. C'est le cas de Joschka Fischer, ancien ministre allemand des Affaires étrangères, qui fut un infatigable proeuropéen. Il n'a pas mâché ses mots : " Cette nuit-là, un élément fondamental de l'Union européenne s'est brisé. "



C'est aussi le cas de Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie et, hier encore, européen convaincu mais aujourd'hui très inquiet sur le sens

même de la zone euro, dont les performances économiques sont désastreuses. " Les citoyens, écrit-il, se demandent pourquoi ils partagent cette monnaie, si cela fait sens et si on peut se mettre d'accord sur son futur. " C'est peu dire que l'Europe est dans un " état déplorable ", pour reprendre l'expression de l'économiste Shahin Vallée, ancien conseiller du président du Conseil européen. Désespérance, là aussi. Si j'aligne ces quelques exemples de " mauvaises nouvelles ", ce n'est pas pour jouer les Cassandre. Je déteste le pessimisme. Mais si l'on veut combattre ce dernier, il faut tenter d'en connaître les raisons. Chez nous, en France, une expression commence à faire son chemin. On parle d'un sentiment largement ressenti : celui de l'insécurité sociale. Les mutations en cours - mondialisation, informatique, génétique, etc. - nous précipitent dans un univers de précarité, de changement permanent, d'instabilité. Tout change et tout bouge, à telle enseigne que les citoyens ordinaires, comme vous et moi, éprouvent un vertige d'inquiétude, pour ne pas dire de panique.

Dans son dernier livre (1), Daniel Cohen, professeur d'économie à Normal Sup, estime que le plus urgent serait aujourd'hui d'apaiser les Français, de les rassurer sur eux-mêmes. Au lieu de cela, on accroît leur panique en les culpabilisant au nom de la compétitivité, du social-libéralisme et du " macronisme ". Hélas ! (1) " Le monde est clos et le désir infini ", de Daniel Cohen, éd. Albin



Michel, 220 p., 17, 90 ?.  
Voilà que l'Europe se trouve saisie  
par une désespérance bien  
particulière : la honte d'elle-même

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD ■

## LE DECRYPTAGE

# DEUX THEORIES POUR UNE CROISSANCE DECEVANTE

JEAN PISANI-FERRY



**De l'Europe à la Chine, la croissance mondiale déçoit. L'hypothèse de la stagnation séculaire, liée à des taux d'intérêts réels encore trop élevés, peut contribuer à l'expliquer. La Banque des règlements internationaux avance une autre explication, soulignant l'effet négatif du surendettement issu de politiques monétaires très accommodantes. Quelle est la thèse à retenir? Par Jean Pisani-Ferry, commissaire général, France Stratégie**

La croissance mondiale déçoit à nouveau. Il y a un an, le Fonds monétaire international s'attendait à ce que la production mondiale augmente de 4% en 2015. Aujourd'hui, le Fonds prévoit 3,3% de croissance pour cette année - à peu près autant qu'en 2013 et 2014, et plus d'un point en dessous de la moyenne 2000-2007.

Dans la zone euro, la croissance du deuxième trimestre a été décevante. Le Japon se trouve de nouveau en territoire négatif. Le Brésil et la Russie sont en récession. Le commerce mondial est en panne. Cet été, enfin, ralentissement économique et turbulences de marché en Chine ont créé une incertitude supplémentaire. Certes, il y a aussi des bonnes nouvelles : les performances de l'Inde, de l'Espagne et du Royaume-Uni dépassent les attentes. La reprise aux États-Unis est solide. L'Afrique se porte bien. Mais, dans l'ensemble, il est difficile de nier que l'économie mondiale manque d'élan.



## LES ARBRES NE MONTENT PAS AU CIEL

C'est en partie parce que les arbres ne peuvent pas croître jusqu'au ciel : l'économie de la Chine ne pouvait pas continuer à grandir de 10% chaque année. Par ailleurs, la croissance n'est pas inconditionnellement souhaitable : un peu moins de croissance et un peu plus d'air pur peuvent améliorer le bien-être. Néanmoins, de nombreux pays sont encore assez pauvres pour être dotés d'un fort potentiel de croissance et beaucoup d'autres, bien que riches, n'ont pas encore récupéré de la crise financière mondiale. Il doit y avoir quelque chose d'autre qui entrave la croissance.

## L'HYPOTHÈSE DE LA STAGNATION SÉCULAIRE

Deux explications concurrentes s'opposent. La première, l'hypothèse de la « stagnation séculaire », a été proposée par Larry Summers. Son point de départ est que le taux d'intérêt d'équilibre qui égaliserait l'offre et la demande est actuellement en dessous du taux d'intérêt effectif.

Cela semble paradoxal, parce que les taux d'intérêt sont proches de zéro dans la plupart des économies avancées. Mais ce qui importe est le taux d'intérêt réel, c'est à dire la différence entre le taux de marché et l'inflation. L'équilibre économique global peut exiger un taux d'intérêt réel négatif ; étant donné le niveau plancher historique atteint par l'inflation - le FMI prévoit qu'elle sera négative cette année et la prochaine dans les économies avancées, et nulle dans les économies émergentes - cela n'est pas possible.

Le taux d'intérêt d'équilibre pourrait être négatif, pour plusieurs raisons. Certaines sont d'ordre structurel : l'épargne est élevée à l'échelle mondiale, notamment en Asie mais aussi en Europe, où les pays vieillissants comme l'Allemagne mettent de l'argent de côté pour la retraite. En même temps, la nouvelle économie numérique est moins intensive en capital que l'ancienne économie. Cela pourrait encore être accentué à l'avenir par l'avènement de ce qu'on appelle l'économie du partage. D'autres facteurs sont temporaires. Dans plusieurs pays, des booms immobiliers financés par l'emprunt ont causé un surendettement des ménages et des entreprises ; de plus, les gouvernements ont réduit les déficits pour contenir leur propre dette. En conséquence, il y a probablement trop peu d'investisseurs et trop d'épargnants.

## UNE HYPOTHÈSE INQUIÉTANTE

L'hypothèse de la stagnation séculaire est inquiétante, car si elle est vraie, il y a peu de raisons de croire que les choses vont s'améliorer par elles-mêmes. Certes, le processus de désendettement n'est pas sans limite. Mais il est entravé par la croissance lente et la faiblesse persistante de l'inflation qu'entretiennent chômage élevé et faible demande mondiale. Pire encore, à plus long terme, la faiblesse des investissements sape la productivité, tandis que le chômage prolongé détruit les compétences. L'un comme l'autre réduisent le potentiel de croissance future.



C'est un cercle vicieux. La manière de le briser, selon Summers, est de maintenir la relance monétaire et de stimuler la demande grâce à une politique budgétaire agressive.

### **LES TAUX D'INTÉRÊT FAIBLES, RESPONSABLES D'UNE CROISSANCE DÉCEVANTE?**

L'autre explication de la faiblesse persistante de la croissance mondiale a été formulée par la Banque des règlements internationaux, le club des banques centrales. La BRI estime que les taux d'intérêt excessivement bas sont en grande partie la cause de la croissance décevante.

Cette explication peut sembler encore plus paradoxale que la première, mais la logique est simple : en raison des difficultés politiques, les gouvernements répugnent souvent aux réformes de l'offre qui augmenteraient l'efficacité économique et préfèrent stimuler la demande. Confrontés à un ralentissement de la croissance causé par des facteurs structurels, de nombreux pays ont répondu en abaissant les taux d'intérêt et en stimulant le crédit.

Or, le crédit à bon marché encourage les mauvais investissements et un endettement excessif, que les emprunteurs sont souvent incapables de rembourser. Plus fondamentalement, l'investissement est un pari sur l'avenir qui ne peut pas réussir si la croissance est structurellement déprimée. Une croissance artificiellement entretenue finit dans les larmes.

### **QUAND LE CRÉDIT AGGRAVE LES CARENCES STRUCTURELLES**

En outre, la BRI affirme que le crédit pourrait bien aggraver les carences structurelles des économies. Les bulles immobilières et les investissements dans des projets douteux entraînent un gaspillage de ressources et une mauvaise allocation du capital qui brident finalement la croissance potentielle. Le meilleur exemple en est peut-être l'Espagne dans les années 2000, où les étudiants quittaient l'université avant la fin de leurs études pour prendre part à la frénésie immobilière. Entre béton inutile et perte de capital humain, le pays a perdu deux fois. Ici aussi, le raisonnement met en lumière un cercle vicieux : le ralentissement de la croissance conduit à des remèdes artificiels et à une érosion supplémentaire du potentiel de croissance de long terme.

La BRI plaide en faveur de la rigueur budgétaire, de la restructuration de la dette si nécessaire et de la normalisation rapide des politiques monétaires - critiquant assez explicitement la l'approche précautionneuse de la Réserve fédérale américaine, qui tarde à remonter les taux, et la stimulation agressive de la Banque centrale européenne.



## LES ERREURS COMMISES DANS LA ZONE EURO

Les deux théories sont cohérentes. Toutes deux sont également capables d'expliquer certains des faits observés.

L'hypothèse de la stagnation séculaire cadre bien avec les erreurs commises dans la zone euro au lendemain de la récession mondiale, quand les gouvernements ont tenté de se désendetter tandis que les entreprises et les ménages étaient eux-mêmes réticents à dépenser, tandis que la BCE

maintenait une politique monétaire relativement restrictive. L'explication de la BRI se lit, elle, comme un résumé des malheurs de la Chine, où la croissance a ralenti, passant de 10% à 7% ou moins, mais où les autorités continuent à encourager un investissement qui équivaut déjà à près de la moitié du PIB, promouvant pour cela toutes sortes de projets à faible rendement.

## UN APPEL PRÉMATURÉ À UNE NORMALISATION MONÉTAIRE GÉNÉRALISÉE

En définitive, quelle est la théorie qui correspond le mieux à la réalité à l'échelle mondiale ? Prétendre, comme le fait la BRI, que les pays avancés ont stimulé la demande de manière excessive est curieux. La persistance de faibles taux d'emploi et d'une inflation globale proche de zéro ne suggèrent pas qu'ils se soient laissés aller à la débauche. Certes, l'imprudence financière demeure un risque, mais c'est la pour cette raison pour laquelle que des instruments réglementaires ont été ajoutés à la boîte à outils. L'appel de la BRI en faveur d'une normalisation monétaire généralisée est prématuré (mais cela ne signifie pas pour autant que les réformes doivent attendre).

Dans le monde émergent, cependant, le décalage entre les anticipations de croissance et le potentiel réel est souvent devenu un problème sérieux, qui ne peut pas être résolu par la relance de la demande et par une accumulation sans fin de dette. Les gouvernements devraient plutôt cesser de fonder leur légitimité sur des perspectives de croissance excessives.

*Traduit de l'anglais par Timothée Demont*

*Jean Pisani-Ferry est professeur à la Hertie School of Governance de Berlin, et actuellement Commissaire général de [France Stratégie](#).*

*Copyright: Project Syndicate, 2015.  
[www.project-syndicate.org](http://www.project-syndicate.org)*



# *direction des ressources humaines*

## **5,6 %**

### **DE PLUS QUE LES FRANCAIS**

La moyenne de ce que les salariés allemands gagnent de plus que leurs homologues, en raison de cotisations sociales moindres( [France Stratégie](#)).



## Il n'y a pas que le PIB dans la vie !

**SOCIETE** La seule mesure du progrès de la société par la croissance économique montre ses limites. Tour d'horizon pour faire évoluer cette idée.

C'est une notion encore très abstraite en France et que certains ont découvert à travers des reportages qui se passent au Bhoutan et sa notion de bonheur national brut. Ce petit État a lancé ce concept en 1972 et, depuis, les sociétés occidentales ont eu l'idée d'essayer de l'appliquer. Des travaux et des expériences sont régulièrement entrepris à ce sujet et les Nations-Unies, à travers le Programme des Nations-Unies pour le développement, ont même créé un indice baptisé Indice de développement humain (IDH). Globalement, l'idée serait de démontrer que le progrès et la richesse ne résident pas uniquement dans la mesure de la croissance économique et que d'autres aspects de la vie en général sont à prendre en compte pour évaluer lesdits progrès et richesse.

### Idée générale

Après une large consultation d'experts, de la société civile et des citoyens, [France Stratégie](#) (Commissariat général à la stratégie et à la prospective) et le Conseil économique, social et environnemental (Cese) proposent aujourd'hui « *un tableau de bord d'indicateurs destinés à mieux mesurer l'état et le développement de notre pays, dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales* ». Le postulat de départ, fait par la plupart des économistes, des représentants de la société civile et du grand public, est que chacun s'accorde pour reconnaître que la croissance du pays ne peut être mesurée ni à l'aune d'un seul indicateur, le produit

intérieur brut, ni dans une seule dimension, la croissance de la production. Difficulté : s'il y a consensus pour refuser le PIB comme indicateur unique, il n'existe pas de « *soubassement théorique indiscutable pour construire l'alternative* ».

### Mesure

**La recherche de mesures différentes de la production de richesses et donc aussi du bien-être humain fait lentement son chemin parmi les populations.**

Dans leur approche de travail, les deux structures soulignent que « *malgré les nombreuses initiatives tant locales qu'internationales, une approche différente de la mesure du progrès de notre société ne s'est pas encore imposée ni en France, ni dans d'autres pays. C'est pourquoi France Stratégie et le Conseil économique, social et environnemental ont engagé une démarche conjointe pour construire en concertation une proposition de nouvelle métrique* ». Ce premier travail ne peut donc être compris que comme une étape avant d'autres travaux pour enrichir tout cela.

Par ailleurs, il apparaît comme évident que « *tout indicateur statistique est forcément imparfait puisqu'il ne peut traduire fidèlement toutes les dimensions de la réalité, dont il prétend rendre compte. Par extension, une liste d'indicateurs est forcément perfectible et la combinaison des thèmes et des indicateurs relève de choix pour partie subjectifs, même si elle s'appuie sur des arguments rationnels* ».

D'où le fait que les deux acteurs ont voulu privilégier un travail multicritères, ce qui les a conduits à privilégier une liste d'indicateurs, un pour chaque thème clé de la mesure du progrès. « *Ces indicateurs doivent être en nombre limité - dix au maximum - de manière à ce qu'ils puissent être repris dans le débat public et par là influencer les choix de politiques publiques* », note le rapport.

### Thèmes spécifiques

Pour conduire leurs travaux, [France Stratégie](#) et le Cese ont également consulté assez largement la population civile. Ils ont notamment conduit une enquête qui a permis de dégager des thèmes spécifiques, apparaissant comme importants aux yeux des citoyens pour exprimer la notion de développement, de progrès et de richesse, bref, la situation de la France.

Les trois critères qui arrivent en tête des réponses sont d'ordre économique : il s'agit de l'accès à l'emploi (et non le chômage ou l'emploi lui-même), l'endettement du pays (un grand classique) et le dynamisme économique (intéressant, car comment mesure-t-on le dynamisme ?). Les trois suivants sont plutôt d'ordre social : on trouve tout d'abord la santé puis la notion de « qualité de vie et de vivre ensemble » et, enfin, la réduction des inégalités. On trouve plus loin des éléments comme l'investissement productif, l'accès à l'éducation, la sécurité, l'accès au logement l'innovation et les start-up. Les notions de biodiversité, de recyclage des déchets, de réchauffement



climatique et d'accès à la culture arrivent derrière tous ceux précédemment cités.

Au final, trois grands thèmes ont été retenus : économie, social et environnement. Le premier est composé des valeurs travail (avec comme indicateur le taux d'emploi), investissement (patrimoine productif) et stabilité financière (dette publique et privée) ; le second parle de santé (espérance de vie en bonne santé), de qualité de vie (satisfaction à l'égard de la vie), d'inégalités (écarts de revenus) et d'éducation (part des diplômés) ; enfin, le troisième regroupe le climat (consommation carbone), la biodiversité (abondance des oiseaux) et les ressources naturelles (recyclage des déchets).

En conclusion, les auteurs de ces travaux rappellent que cette idée de définir la richesse nationale de façon différente progresse : il y a d'abord eu le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi en 2009 puis, en avril 2015, l'adoption par la représentation nationale d'un texte de loi relatif à la prise en compte de «nouveaux indicateurs de richesse». Il y aura désormais aussi cette étude proposant une panoplie d'indicateurs, à discuter et à faire évoluer bien sûr.

Pour abonder dans ce sens, France Stratégie et le Cese plaident pour la création « *d'un site internet dédié afin de permettre l'accès du plus grand nombre à la description des indicateurs et de leur évolution en comparaison internationale, comme l'ont fait de nombreux pays* ». Mais

ils proposent aussi de considérer, par exemple, les futurs projets d'infrastructures et d'équipement à l'aune de ces critères. Idem pour les textes législatifs avant de suggérer qu'à terme, « *les administrations pourraient présenter dans leur rapport annuel un bilan de leur action sur l'année écoulée au regard de ces objectifs de qualité de la croissance et des indicateurs associés* ». À suivre...

Thierry Michel



## Il n'y a pas que le PIB dans la vie !

SOCIETE La seule mesure du progrès de la société par la croissance économique montre ses limites. Tour d'horizon pour faire évoluer cette idée.

C'est une notion encore très abstraite en France et que certains ont découvert à travers des reportages qui se passent au Bhoutan et sa notion de bonheur national brut. Ce petit État a lancé ce concept en 1972 et, depuis, les sociétés occidentales ont eu l'idée d'essayer de l'appliquer. Des travaux et des expériences sont régulièrement entrepris à ce sujet et les Nations-Unies, à travers le Programme des Nations-Unies pour le développement, ont même créé un indice baptisé Indice de développement humain (IDH). Globalement, l'idée serait de démontrer que le progrès et la richesse ne résident pas uniquement dans la mesure de la croissance économique et que d'autres aspects de la vie en général sont à prendre en compte pour évaluer lesdits progrès et richesse.

### **Idee générale**

Après une large consultation d'experts, de la société civile et des citoyens, France Stratégie (Commissariat général à la stratégie et à la prospective) et le Conseil économique, social et environnemental (Cese) proposent aujourd'hui « *un tableau de bord d'indicateurs destinés à mieux mesurer l'état et le développement de notre pays, dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales* ».

### **Mesure**

**La recherche de mesures différentes de la production de richesses et donc aussi du bien-être humain fait lentement son chemin parmi les populations.**

Le postulat de départ, fait par la plupart des économistes, des représentants de la société civile et du grand public, est que chacun s'accorde pour reconnaître que la croissance du pays ne peut être mesurée ni à l'aune d'un seul indicateur, le produit intérieur brut, ni dans une seule dimension, la croissance de la production. Difficulté : s'il y a consensus pour refuser le PIB comme indicateur unique, il n'existe pas de « *soubassement théorique indiscutable pour construire l'alternative* ».

Dans leur approche de travail, les deux structures soulignent que « *malgré les nombreuses initiatives tant locales qu'internationales, une approche différente de la mesure du progrès de notre société ne s'est pas encore imposée ni en France, ni dans d'autres pays. C'est pourquoi France Stratégie et le Conseil économique, social et environnemental ont engagé une démarche conjointe pour construire en concertation une proposition de nouvelle métrique* ». Ce premier travail ne peut donc être compris que comme une étape avant d'autres travaux pour enrichir tout cela.

Par ailleurs, il apparaît comme évident que « *tout indicateur statistique est forcément imparfait puisqu'il ne peut traduire fidèlement toutes les dimensions de la réalité, dont il prétend rendre compte. Par extension, une liste d'indicateurs est forcément perfectible et la combinaison des thèmes et des indicateurs relève de choix pour partie subjectifs, même si elle s'appuie sur des arguments rationnels* ».

D'où le fait que les deux acteurs ont voulu privilégier un travail multicritères, ce qui les a conduits à privilégier une liste d'indicateurs, un pour chaque thème clé de la mesure du progrès. « *Ces indicateurs doivent être en nombre limité - dix au maximum - de manière à ce qu'ils puissent être repris dans le débat public et par là influencer les choix de politiques publiques* », note le rapport.

### **Thèmes spécifiques**

Pour conduire leurs travaux, France Stratégie et le Cese ont également consulté assez largement la population civile. Ils ont notamment conduit une enquête qui a permis de dégager des thèmes spécifiques, apparaissant comme importants aux yeux des citoyens pour exprimer la notion de développement, de progrès et de richesse, bref, la situation de la France.

Les trois critères qui arrivent en tête des réponses sont d'ordre économique : il s'agit de l'accès à l'emploi (et non le chômage ou l'emploi lui-même), l'endettement du pays (un grand classique) et le dynamisme économique (intéressant, car comment mesure-t-on le dynamisme ?). Les trois suivants sont plutôt d'ordre social : on trouve tout d'abord la santé puis la notion de « qualité de vie et de vivre ensemble » et, enfin, la réduction des inégalités. On trouve plus loin des éléments comme l'investissement productif, l'accès à l'éducation, la sécurité, l'accès au logement l'innovation et les start-up. Les notions de biodiversité, de recyclage des déchets, de réchauffement



climatique et d'accès à la culture arrivent derrière tous ceux précédemment cités.

Au final, trois grands thèmes ont été retenus : économie, social et environnement. Le premier est composé des valeurs travail (avec comme indicateur le taux d'emploi), investissement (patrimoine productif) et stabilité financière (dette publique et privée) ; le second parle de santé (espérance de vie en bonne santé), de qualité de vie (satisfaction à l'égard de la vie), d'inégalités (écarts de revenus) et d'éducation (part des diplômés) ; enfin, le troisième regroupe le climat (consommation carbone), la biodiversité (abondance des oiseaux) et les ressources naturelles (recyclage des déchets).

En conclusion, les auteurs de ces travaux rappellent que cette idée de définir la richesse nationale de façon différente progresse : il y a d'abord eu le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi en 2009 puis, en avril 2015, l'adoption par la représentation nationale d'un texte de loi relatif à la prise en compte de «nouveaux indicateurs de richesse». Il y aura désormais aussi cette étude proposant une panoplie d'indicateurs, à discuter et à faire évoluer bien sûr.

Pour abonder dans ce sens, France Stratégie et le Cese plaident pour la création « d'un site internet dédié afin de permettre l'accès du plus grand nombre à la description des indicateurs et de leur évolution en comparaison internationale, comme l'ont fait de nombreux pays ». Mais

ils proposent aussi de considérer, par exemple, les futurs projets d'infrastructures et d'équipement à l'aune de ces critères. Idem pour les textes législatifs avant de suggérer qu'à terme, « les administrations pourraient présenter dans leur rapport annuel un bilan de leur action sur l'année écoulée au regard de ces objectifs de qualité de la croissance et des indicateurs associés ». À suivre...

Thierry Michel



## Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise

PARIS (Reuters) - Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi.

Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combrexelle sur la place de la négociation collective. Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron. Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%). Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes. (Jean-Baptiste Vey, édité par Yann Le Guernigou) © Thomson Reuters 2015 Tous droits réservés.



## Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise



UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS POUR LAISSER LES ENTREPRISES FIXER LIBREMENT LE TEMPS DE TRAVAIL  
UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS POUR LAISSER LES ENTREPRISES FIXER LIBREMENT LE TEMPS DE TRAVAIL

PARIS (Reuters) - Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi.

Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron.

Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%).

Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes.

(Jean-Baptiste Vey, édité par Yann Le Guernigou)

**REUTERS**  © 2015 Thomson Reuters. All rights reserved.

Reuters content is the intellectual property of Thomson Reuters or its third party content providers. Any copying, republication or redistribution of Reuters content, including by framing or similar means, is expressly prohibited without the prior written consent of Thomson Reuters. Thomson Reuters shall not be liable for any errors or delays in content, or for any actions taken in reliance thereon. "Reuters" and the Reuters Logo are trademarks of Thomson Reuters and its affiliated companies.

Réagir 2 Sauvegarder l'article Envoyer à un ami Imprimer l'article

- Sauvegarder l'article
  - Envoyer à un ami
  - Imprimer l'article
- Partager 0



## Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise

Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combrexelle sur la place de la négociation collective. Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron. Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%). Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes. (Jean-Baptiste Vey, édité par Yann Le Guernigou)



## Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise



PARIS (Reuters) - Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi.

Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron.

Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%).

Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes.

(Jean-Baptiste Vey, édité par Yann Le Guernigou)



## **35 heures : près de 3 Français sur 4 favorables à laisser l'entreprise fixer le temps de travail**

Selon un sondage CSA pour les Echos/Radio Classique, 71%, soit près de trois Français sur quatre, sont favorables à laisser l'entreprise fixer le temps de travail, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures.

Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective. Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles. Outrepasser les règles des 35 heures Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron. Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%). Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes.



## Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise



PARIS (Reuters) - Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi.

Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron.

Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%).

Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes.

(Jean-Baptiste Vey, édité par Yann Le Guernigou)



## Les Français pour fixer le temps de travail dans l'entreprise



PARIS (Reuters) - Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi.

Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective.

Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles.

Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron.

Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%).

Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes.

(Jean-Baptiste Vey, édité par Yann Le Guernigou)



## Les Américains du Thalys seront honorés dans leur ville d'origine

Trois jeunes américains qui ont désarmé fin août un homme à bord d'un train Thalys reliant Amsterdam à Paris seront honorés la semaine prochaine dans leur ville d'origine, a annoncé le maire de la ville de Sacramento.

Anthony Sadler, 22 ans, Spencer Stone, 23 ans et Alek Skarlatos, 22 ans, ont désarmé Ayoub el Khazzani, un Marocain de 25, le 21 août à bord du Thalys 9364. Les trois jeunes Américains se connaissent depuis leur enfance passée en Californie. Le "First Class" Spencer Stone, 23 ans, de l'armée de l'air, basé aux Açores, et le soldat Alek Skarlatos, 22 ans, de la Garde nationale dans l'Oregon, sont des militaires, Anthony Sadler, 23 ans, un étudiant. Le maire de Sacramento, Kevin Johnson, a annoncé jeudi qu'un défilé serait organisé en leur honneur le vendredi 11 septembre. "Notre communauté attendait avec impatience le retour de nos héros locaux, Anthony, Alek et Spencer, afin que nous puissions célébrer et honorer leur incroyable courage", a dit le maire dans un communiqué. Ce défilé honorerait également les victimes et les sauveteurs morts le 11 septembre 2001 lors des attaques à New York et à Washington, ont dit les services municipaux. Les trois Américains et un Britannique ont reçu la Légion d'honneur des mains du président français, François Hollande. Le flux des migrants est inépuisable tant et si bien que les Européens risquent de se retrouver en minorité sur leur propre continent, a déclaré vendredi le Premier ministre hongrois Viktor Orban sur la radio publique. "La réalité, c'est que l'Europe est menacée par un flux massif de personnes, plusieurs dizaines de millions de personnes pourraient venir en Europe", a-t-il dit. "Aujourd'hui, on parle de centaines de milliers, mais l'année prochaine nous parlerons de millions et c'est sans fin." "Tout à coup, nous allons nous apercevoir que nous sommes une minorité sur notre propre continent", a-t-il ajouté, exhortant l'Europe à faire preuve de vigueur dans la protection de ses frontières. "Nous, les Hongrois, si nous voulons continuer à circuler librement en Europe, nous devons protéger nos frontières et nous devons mettre en oeuvre les mesures décidées à l'échelle européenne à la gare de Budapest également", a-t-il dit. Selon lui, la plupart des migrants présents dans cette gare ne souhaitent pas s'installer en Hongrie et veulent se rendre en Allemagne, mais Budapest ne peut pas les laisser traverser le pays sous peine d'inciter l'Autriche à fermer à son tour sa frontière. "Si l'Allemagne leur accorde des visas, nous les laisserons partir." Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective. Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron. Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%). Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes. Le président russe Vladimir Poutine a estimé vendredi que la crise des réfugiés en Europe était "prévisible", ajoutant avoir évoqué avec son homologue américain Barack Obama et d'autres dirigeants la création d'une coalition internationale contre l'extrémisme et le terrorisme. La Russie, soutien du président syrien Bachar al Assad, tente depuis des mois de convaincre les pays occidentaux de s'allier à Damas pour lutter contre le groupe extrémiste Daech, sans succès jusqu'à présent, les bombardements aériens de l'armée syrienne étant autant responsables de l'exode des populations civiles que les exactions des djihadistes. Pendant un déplacement à Vladivostok, dans l'extrême-orient russe, Vladimir Poutine a dit à des journalistes avoir également parlé de la

création d'une coalition avec les dirigeants de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de la Jordanie, trois pays qui soutiennent les rebelles syriens. "Nous voulons vraiment créer une sorte de coalition internationale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme", a déclaré le chef du Kremlin. "Nous avons des consultations avec nos partenaires américains à ce sujet. J'ai personnellement abordé cette question avec le président Obama", a-t-il ajouté. Selon le président russe, Bachar al Assad est disposé à organiser des élections législatives anticipées et il pourrait accepter de partager le pouvoir avec une opposition "saine". Les adversaires du régime syrien ont jusqu'à présent toujours refusé de coopérer avec Damas craignant que cela contribue à légitimer son maintien au pouvoir.



## Le flux des migrants est inépuisable et menace l'Europe, dit Orbán

Le flux des migrants est inépuisable tant et si bien que les Européens risquent de se retrouver en minorité sur leur propre continent, a déclaré vendredi le Premier ministre hongrois Viktor Orbán sur la radio publique.

"La réalité, c'est que l'Europe est menacée par un flux massif de personnes, plusieurs dizaines de millions de personnes pourraient venir en Europe", a-t-il dit. "Aujourd'hui, on parle de centaines de milliers, mais l'année prochaine nous parlerons de millions et c'est sans fin." "Tout à coup, nous allons nous apercevoir que nous sommes une minorité sur notre propre continent", a-t-il ajouté, exhortant l'Europe à faire preuve de vigueur dans la protection de ses frontières. "Nous, les Hongrois, si nous voulons continuer à circuler librement en Europe, nous devons protéger nos frontières et nous devons mettre en oeuvre les mesures décidées à l'échelle européenne à la gare de Budapest également", a-t-il dit. Selon lui, la plupart des migrants présents dans cette gare ne souhaitent pas s'installer en Hongrie et veulent se rendre en Allemagne, mais Budapest ne peut pas les laisser traverser le pays sous peine d'inciter l'Autriche à fermer à son tour sa frontière. "Si l'Allemagne leur accorde des visas, nous les laisserons partir." Près des trois quarts des Français (71%) sont pour laisser les entreprises fixer librement le temps de travail par accord avec leurs salariés, selon un sondage CSA pour Les Echos, Radio classique et l'Institut Montaigne publié vendredi. Cette question sera abordée dans les prochaines semaines avec la remise au gouvernement du rapport de Jean-Denis Combexelle sur la place de la négociation collective. Face au défi de la baisse du chômage, dont François Hollande a fait une condition pour se présenter en 2017, le Premier ministre, Manuel Valls, a dit souhaiter une réforme qui laisserait plus de marge de décision aux entreprises et aux branches professionnelles. Selon ce sondage, 67% des salariés du secteur privé, directement concernés, sont favorables à ce que le temps de travail soit fixé dans l'entreprise, ce qui permettrait d'outrepasser les règles des 35 heures, récemment au coeur d'une nouvelle polémique liée à des propos du ministre de l'Economie Emmanuel Macron. Cette opinion est partagée par les sympathisants du Parti socialiste (69%) comme par les sympathisants de droite (83%). Le sondage a été réalisé les 1er et 2 septembre auprès d'un échantillon national représentatif de 1.003 personnes. Le président russe Vladimir Poutine a estimé vendredi que la crise des réfugiés en Europe était "prévisible", ajoutant avoir évoqué avec son homologue américain Barack Obama et d'autres dirigeants la création d'une coalition internationale contre l'extrémisme et le terrorisme. La Russie, soutien du président syrien Bachar al Assad, tente depuis des mois de convaincre les pays occidentaux de s'allier à Damas pour lutter contre le groupe extrémiste Daech, sans succès jusqu'à présent, les bombardements aériens de l'armée syrienne étant autant responsables de l'exode des populations civiles que les exactions des djihadistes. Pendant un déplacement à Vladivostok, dans l'extrême-orient russe, Vladimir Poutine a dit à des journalistes avoir également parlé de la création d'une coalition avec les dirigeants de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de la Jordanie, trois pays qui soutiennent les rebelles syriens. "Nous voulons vraiment créer une sorte de coalition internationale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme", a déclaré le chef du Kremlin. "Nous avons des consultations avec nos partenaires américains à ce sujet. J'ai personnellement abordé cette question avec le président Obama", a-t-il ajouté. Selon le président russe, Bachar al Assad est disposé à organiser des élections législatives anticipées et il pourrait accepter de partager le pouvoir avec une opposition "saine". Les adversaires du régime syrien ont jusqu'à présent toujours refusé de coopérer avec Damas craignant que cela contribue à légitimer son maintien au pouvoir.

Assemblée nationale



## MACRON, NOTRE, ACCESSIBILITÉ, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Août, le mois des lois

Comme prévu, entre mi-juillet et mi-août 2015, l'arsenal législatif de la France s'est accru avec quatre nouvelles lois qui touchent de près ou de loin le secteur de la mobilité : loi Macron, loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), loi sur la transition énergétique et loi sur l'accessibilité.

### Les autocars Macron

Présentée en Conseil des ministres le 10 décembre 2014, la loi Macron aura finalement été adoptée le 9 juillet 2015 et publiée au Journal officiel le 7 août après un long parcours parlementaire ponctué de deux recours au 49-3. Entre le texte d'origine et celui adopté, on constate peu d'évolutions concernant la mesure qui intéresse plus particulièrement le secteur de la mobilité : la libéralisation des lignes d'autocars

longue distance. Celle-ci est entrée officiellement en vigueur début août. Transdev a devancé l'appel en lançant sa nouvelle marque isilines, dès le 10 juillet, et Megabus vient tout juste de lui emboîter le pas. D'autres concurrents, comme iDBUS, Starshipper ou Flixbus, devraient se lancer dans la bataille dans les prochaines semaines. Emmanuel Macron, qui a reçu les opérateurs de transport le 30 juillet au ministère de l'Économie, n'a pas caché son ambition pour le sec-

teur. Selon un communiqué du ministère, « l'ouverture de 200 lignes est envisagée par les principaux acteurs d'ici fin 2016 », ce qui laisse espérer la création de 2 000 à 3 000 emplois directs, à laquelle s'ajoutera l'activité induite pour le tourisme et le commerce local. France Stratégie avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22 000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025 ». Par ailleurs, « l'acquisition de nouvelles flottes d'auto-

cars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française », selon Bercy qui avance également « un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandises », secteur en difficulté. « Nous allons travailler avec mon collègue François Rebsamen [ministre du Travail, ndr (...)], à la demande, précisément, des transporteurs qui étaient là, à la simplification des conditions d'accès à



la profession », a ajouté Emmanuel Macron, pour supprimer « des contraintes, en particulier en matière d'âge, qui n'apparaissent plus adaptées ».

#### **Loi NOTRe : 13 régions, combien de capitales ?**

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, a été publiée au Journal officiel du 8 août 2015. Le passage de 22 à 13 régions en métropole sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Reste à choisir les capitales régionales dont le gouvernement a publié une liste provisoire le 31 juillet. Un exercice délicat à six mois des élections régionales. Rappelons que la loi NOTRe confie notamment aux régions la responsabilité de transports jusque-là dévolus aux départements, à savoir les lignes régulières interurbaines et scolaires. La loi redéfinit par ailleurs la notion de « périmètre de transports urbains » (PTU) qui devient « ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité ». Cela signifie que l'agglomération reste autorité organisatrice des transports publics sur son territoire, mais qu'elle aura à gérer indifféremment des lignes urbaines dans les zones denses et des lignes interurbaines dans le rural.

#### **Transition énergétique et bus à faibles émissions**

La loi sur la transition énergétique, qui fixe d'ambitieux objectifs de réduction de la consommation des énergies fossiles et de baisse

des émissions de gaz à effet de serre, a été publiée au Journal officiel du 18 août. La ministre de l'Environnement Ségolène Royal a affirmé que tous les décrets d'application seront publiés « d'ici la fin de l'année ». Un texte retiendra plus particulièrement l'attention des opérateurs et des autorités organisatrices de transport. Celui qui vise à accélérer le remplacement des parcs actuels par « des bus et autocars à faibles émissions ». Le décret doit notamment préciser ce que le gouvernement entend par bus à faibles émissions.

#### **Loi sur l'accessibilité : un bail de 3, 6 et 9 ans**

La loi sur l'accessibilité a été publiée au Journal officiel du 6 août 2015. Elle ratifie l'ordonnance du 26 septembre 2014 qui accordait de nouveaux délais pour la mise en accessibilité des lieux recevant du public et des transports publics. Les réseaux urbains bénéficient ainsi de trois années de plus pour se mettre en accord avec la loi, les transports départementaux de six ans et les transports ferroviaires de neuf ans. Rappelons que les réseaux qui ne sont pas encore accessibles devront déposer leur schéma directeur d'accessibilité-agenda d'accessibilité programmée (SD'AP) avant le 26 septembre 2015 sous peine de sanctions pénales. Le SD'AP est un document de programmation et de planification contenant des engagements calendaires et financiers précis pour atteindre les objectifs imposés par la loi.

## Affronter la compétition internationale

Par Emmanuel Macron

**D**epuis un an, j'ai rencontré presque chaque jour des entrepreneurs, de tous secteurs, j'ai visité chaque semaine des entreprises de toutes tailles, j'ai parlé avec des salariés de tous les âges, avec des artisans, avec des professions libérales, j'ai presque toujours constaté la même chose : un appétit pour le travail, un goût pour l'effort (...)

**La conjoncture a changé depuis un an. La France et la zone euro ont bénéficié de trois chocs positifs, à la fois sur la demande et sur l'offre.**

**D'abord** une baisse des prix du pétrole, qui en passant de plus de 100 dollars le baril, il y a un an, est à environ 40 dollars aujourd'hui ; c'est à la fois un choc de demande pour les ménages parce qu'ils gagnent en pouvoir d'achat ; et c'est un choc d'offre parce que les entreprises voient leurs coûts diminuer.

**La mise en place par la Banque Centrale Européenne, ensuite, d'un programme de « quantitative easing »** début 2015 qui a facilité le financement de nos économies et a détendu les conditions financières qui, là aussi, incitent à la fois les ménages comme les entreprises à consommer aujourd'hui plutôt que demain.

Enfin, la forte dépréciation de leuro qui a perdu 20 % contre le dollar en un an, ce qui, là aussi, augmente la demande extérieure adressée à nos entreprises. Et ces trois chocs, ce sont des chocs positifs, conjoncturels qui fertilisent dans notre pays la reprise, et les efforts que nous avons commencés à faire.

**On ne peut pas considérer que ces chocs expliquent tout, ce début de reprise, mais ils sont là et nous en bénéficions.** Mais cette fenêtre,



Emmanuel Macron

Photo © Jean-René Lantier - Téléphone : 01.42.60.36.35

cet alignement des astres doit nous conduire à continuer à réformer davantage. Parce que si nous voyons dans les chiffres les premiers résultats – les marges des entreprises se redressent, le coût unitaire du travail dans le secteur industriel pour la première fois depuis de nombreuses années est repassé en France en-dessous de l'Allemagne, et nous avons enrayé une tendance décennale d'augmentation inexorable de ce coût unitaire du travail – donc les premiers résultats sont là et frémissent. Mais ils ne sont pas suffisants. Et nous ne saurions, aujourd'hui, nous abriter derrière une croissance qui nous porterait d'elle-même. C'est un faux raisonnement. (...)

Quand on a une difficulté, on y répond par de la dépense publique, en corrigeant les inégalités

que l'économie aurait créé, sans vouloir chercher à les prévenir. Quand quelque chose ne repart pas assez vite, on met de la dépense publique pour permettre de faire un choc conjoncturel.

**Lorsqu'on a 57 % de dépense publique rapportée au PIB, ça n'est plus possible. Ça n'est plus possible... parce que c'est reporter le problème sur les générations à venir, c'est créer une iniquité intergénérationnelle nouvelle !** C'est considérer que le traitement de nos difficultés d'aujourd'hui, les jeunes le paieront demain et que ça n'est pas notre problème. Et c'est avoir une forme de discours irresponsable quand on croit à l'Europe, ce qui est mon cas, et lorsqu'on constate que la moyenne des pays de la zone euro est de huit points inférieure à la nôtre.



Donc notre ambition, notre perspective, c'est d'ici 2022, de revenir à 50 % de dépense publique rapportée au PIB. Ça n'est pas aberrant.

Certains diront « ça n'est pas assez », et parfois ceux qui l'ont largement augmenté. D'autres diront « c'est trop ». Revenir à 50 % de dépense publique rapportée au PIB, c'est crédible à horizon 2022. Et ce chemin, nous commençons à le prendre avec ces 50 milliards de réduction de dépense publique rapportée au PIB, sur les trois années 2015-2016-2017, c'est la base de la crédibilité de notre politique macroéconomique. Et c'est ce que mon collègue, Michel Sapin, avec Christian Eckert, portent au quotidien, et c'est cela qu'ils présenteront dans quelques jours dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2016. (...)

Aussi parce que la crise a levé le voile sur le mouvement profond de divergences économiques qui était à l'oeuvre au sein de l'Union européenne et particulièrement au sein de la zone euro. L'Allemagne, notamment, a su faire des réformes au bon moment, c'est-à-dire avant la crise et récolte maintenant les fruits en termes de croissance et d'emplois. A l'inverse, un certain nombre de pays qui n'ont pas profité du moment propice pour se réformer, quand l'argent public était abondant, sont aujourd'hui contraints de le faire alors que l'argent public s'est raréfié, que le chômage atteint parfois des niveaux insoutenables. La divergence s'est accrue, c'est ainsi.

**Et donc la zone euro ne répondra pas non plus à nos difficultés. Je dirais même que c'est à la condition que nous soyons à la hauteur de nos propres enjeux, que nous nous réformions, que nous pourrions avoir la capacité d'influer sur les décisions prises au niveau de la zone euro pour notre propre croissance.**

Parce que ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de ce New Deal dont je parlais il y a presque un an : que les pays où la réforme est nécessaire soit faite pour nous-mêmes, et qu'en même temps, l'investissement, au niveau de la zone euro, de l'Union européenne et de chaque pays où c'est possible, soit déclenché. (...)

Notre responsabilité ensemble, entrepreneurs et gouvernement, c'est de faire sortir le pays de

la langueur dans laquelle il s'est inscrit depuis maintenant trop de décennies. Cette langueur qui fait que, depuis aujourd'hui trente ans, les jeunes entre 18 et 25 ans sont à plus de 18 % au chômage, constamment. Aujourd'hui nous avons atteint le chiffre de 25 %.

Mais ils ne sont jamais tombés depuis trente ans sous le chiffre de 18 % de chômage, quelles que soient les politiques menées. Qu'on me parle d'égalité, qu'on me parle de justice sociale quand ce chiffre est là, devant nous... Il nous défie, en quelque sorte ! C'est ça, notre responsabilité et c'est pourquoi vous avez eu raison de mettre la jeunesse comme l'engagement premier que nous devons prendre.

**Notre devoir, c'est que la France réussisse dans la mondialisation et qu'elle échappe à deux risques qui sont pour moi deux facilités : celle du conservatisme, d'un côté, qui consisterait à dire « nous n'avons aucune réforme à faire, tout va bien. On a un bon modèle », avec le chiffre que je viens de donner ; celles et ceux qui se disent « le monde va ainsi, c'est une menace, refermons les frontières ». Et puis l'autre facilité qui consisterait à dire « la France est une économie qui ne s'adapte pas à la mondialisation. Il faudrait qu'elle ressemble aux économies anglo-saxonnes », qui ne sont pas les mêmes que nous, qui n'ont pas les mêmes préférences collectives. Je crois que c'est là aussi une fausse analyse ! Nous n'avons pas les mêmes préférences collectives et quand on compare les chiffres, on ne compare pas la même chose ! Allez inscrire vos enfants à l'école, allez dans le système de protection sociale, regardez les systèmes de retraite ! Nous avons en effet socialisé beaucoup de dépenses publiques, mais qui sont aussi un confort, un bien-être, et nous avons des préférences collectives qui sont celles-ci.**

**Ma conviction, c'est que nous devons sortir d'une névrose française qui, trop longtemps, a opposé l'efficacité économique avec la justice. Quelle est l'efficacité économique qui sacrifierait la justice sociale ? Elle ne mène nulle part ! Quelle est la politique de justice sociale qui serait inefficace ? Celle qui n'a pas de résultat et qui finance à crédit ? Le choix entre ces deux voies est une erreur. Il faut savoir les combiner, trouver cet équilibre. C'est ça, le défi qui est le**

nôtre, c'est ça, aujourd'hui notre responsabilité. **La responsabilité du gouvernement, c'est d'abord de fixer le cap, de le tenir et de mener la réforme jusqu'au bout. On l'a suffisamment entendu : « les politiques ont leur part de responsabilité ».** C'est vrai. Cette lente déliquescence qu'a connue notre économie depuis les années 1980, c'est cette responsabilité qui s'appelle l'incapacité à maîtriser les dépenses publiques, qui s'appelle l'absence de politique industrielle, qui s'appelle l'inaptitude à tracer pour notre pays un chemin dans cette mondialisation qui a franchi nos frontières depuis bien longtemps. Elle s'appelle aussi la faillite à préserver les liens collectifs qui, seuls, permettent de relever les défis sans précédent auxquels nous faisons face aujourd'hui.

**Et chaque fois que l'on dresse les Français les uns contre les autres, chaque fois qu'on oppose ceux qui travaillent à ceux qui sont au chômage, ceux qui viennent travailler d'ailleurs à ceux qui sont nés ici, on affaiblit notre capacité collective à surmonter la situation.**

Et la gauche, je dois le dire, n'est pas exempte de critiques particulières. Elle a pu croire, à un moment, il y a longtemps, que la politique se faisait contre les entreprises, ou au moins sans elles, qu'il suffisait de décréter et de légiférer pour que les choses changent, qu'il n'était pas nécessaire de connaître le monde de l'entreprise pour prétendre le régenter, que la France pourrait aller mieux en travaillant moins. C'étaient des fausses idées.

Parce qu'il n'y aura pas de progressisme sans vraies réformes. Parce qu'il n'y aura pas d'émancipation collective et individuelle sans le travail. Tout cela est derrière nous.

**Il fallait réduire les charges et diminuer le coût du travail afin de pouvoir affronter la compétition internationale. C'est fait, c'est en cours, c'est le Pacte de responsabilité et de solidarité. Avec 40 milliards d'euros, d'ici 2017 qui seront redéployés en allègements de charges et en allègements de fiscalité. C'est deux points de PIB, c'est 80 % de l'effort budgétaire que je décrivais il y a un instant qui est redéployé sur cette politique de l'offre. C'est un effort sans précédent. (...)**

**Il fallait apporter de la stabilité pour que vous puissiez vous projeter dans l'avenir, sans craindre les revirements de législation auxquels gauche et droite vous ont malheureusement habitués. Elle est là. Le Président de la République, le Premier ministre en début de semaine dans la tribune qu'il a fait paraître dans Les Echos, l'a rappelé aussi : le Pacte de responsabilité et de solidarité, et le CICE seront pleinement déployés, avec l'ampleur prévue et les modalités prévues jusqu'en 2017. A cet horizon, le CICE sera même transformé en allègement de charges pérennes pour renforcer le signal de stabilité. C'est l'engagement pris en novembre dernier par le Président de la République. Car c'est la clé pour la confiance et pour l'investissement.**

**Ceux qui prétendent que ce qui est en train de se mettre en place ne fonctionne pas se trompent ! Car ils ne veulent pas laisser sa chance à notre politique. Le temps de l'économie, c'est le temps des choix clairs. Ce n'est pas celui des déclarations médiatiques ou des jeux politiques. La confiance, on ne la restaurera qu'en donnant de la stabilité, avec de l'exigence, avec de la transparence, avec de l'évaluation, bien entendu, qui se fera au cours**



Thibault Lanxade, Pierre Gattaz et Geoffroy Roux de Bézieux

Photo © Jean-René Tancrède - Téléthon - 01 47 40 36 35



► 2 septembre 2015 - N°32

des années ; mais avec cette stabilité qui est indispensable.

Il fallait soutenir l'innovation pour vous permettre d'investir dans ce qui permet aujourd'hui de faire la différence dans la compétition économique. C'est fait. Le Crédit Impôt Recherche a été sanctuarisé. Il le sera jusqu'à la fin de ce quinquennat. Il a même été augmenté d'un Crédit d'Impôt Innovation à destination des PME, qui peuvent également profiter du rétablissement du statut de «jeunes entreprises innovantes», ces gazelles que nous brûlons de voir plus nombreuses et toujours plus rapides. (...)

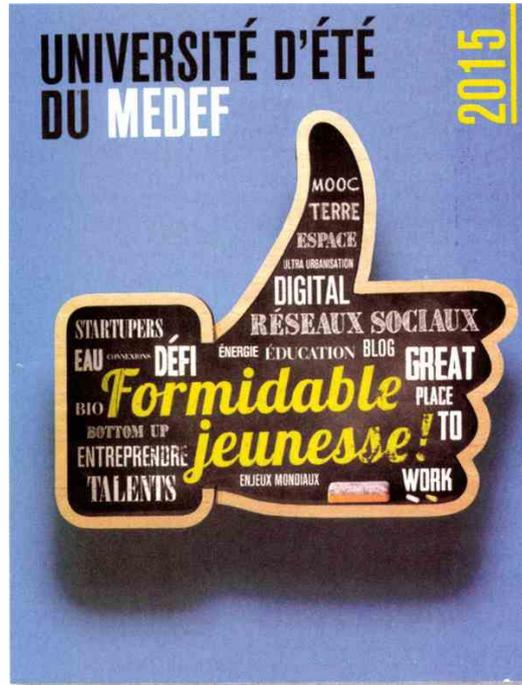
Il fallait simplifier, nous l'avons commencé, là aussi avec un travail inédit, « dites-le nous en une fois », qui est une simplification inédite en train d'être déployée. Thierry Mandon a fait un travail considérable en la matière. Clotilde Valter le continue et le continuera. Et nous devons repenser fondamentalement, moderniser la relation entre notre administration et les usagers. Nous devons baser cette relation d'abord sur un geste de confiance. Nous devons d'abord conseiller, avant

de contrôler ; surtout les plus fragiles, surtout les plus petits, surtout les créateurs. Et cette philosophie, c'est à nous de la déployer.

**Vous aviez besoin de rapidité et de prévisibilité** afin que l'issue malheureuse, par exemple, d'une affaire aux Prud'hommes ne puisse mettre en péril l'ensemble de l'entreprise ; c'est fait. Les délais ont été raccourcis, un référentiel de dommages et intérêts a été introduit, la procédure prud'homale a été profondément réformée dans cette loi, de manière inédite, comme elle ne l'avait jamais été, pour qu'on concilie davantage. Là aussi, c'est la clé de cette société de confiance dont nous avons besoin, pour que les délais soient plus courts, pour que la visibilité soit accrue. Et je ferai des propositions au Premier ministre et au Président de la République dans les prochains jours pour que nous puissions, tout en nous conformant au jugement, à la décision du Conseil constitutionnel, là aussi revenir sur cette proposition de plafond des dommages et intérêts faite aux Prud'hommes, parce qu'elle parachève cette réforme.

**Il fallait réformer la commande publique** qui assure un plan de charges conséquent pour l'activité de nos entreprises. C'est fait et c'est en cours. L'allotissement est désormais la règle, afin que les PME puissent obtenir leur juste part des plus de 70 milliards d'euros annuels que cela représente. Plus d'un milliard et demi d'euros seront ainsi redéployés à travers la commande publique que nous avons réformée vers les PME, et nous ferons de même avec les contrats de service public, les concessions et les délégations. Les délais de paiement ont été raccourcis et ils sont placés sous une surveillance attentive, y compris en ce qui concerne les entreprises publiques, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

**Il fallait raviver l'âme industrielle du capitalisme français.** Elle l'est. Nous avons lancé un mouvement de réindustrialisation de notre pays qui se chiffre en milliards d'euros d'investissements publics et privés, et en milliers d'entreprises industrielles qui sont chacune accompagnées pour accomplir un



pas substantiel dans la modernisation de leur outil de production. C'est ça, la nouvelle France industrielle que j'ai voulu articuler autour de ces neuf solutions, et un cœur de réacteur qu'est l'industrie du futur. C'est la montée en gamme de notre industrie. C'est l'investissement productif, la modernisation, pour émettre moins de CO2, pour produire plus vite, plus numérique. Et cette montée en gamme, cet investissement, c'est le cœur de notre défi commun aujourd'hui.

Et vous connaissez par ailleurs la valeur du temps long, c'est pourquoi j'ai voulu aussi que cette âme industrielle du capitalisme français, elle réinvestisse le long terme. Nous n'aurons pas de retournement industriel, nous n'aurons pas de reconquête industrielle si, collectivement, nous ne partageons pas cette valeur du long terme. C'est pourquoi nous avons souhaité – et je l'ai redit à plusieurs reprises – réinstaller un capitalisme long dans l'économie, avec les droits de vote doubles. Et là-dessus, il ne faut pas de fausse pudeur. Il ne faut pas d'angelisme. Il y a tant de pays où les droits de vote doubles, multiples, quand ça n'est pas cinq ou dix de droits de vote par action existent, nous serions les seuls à penser que le capitalisme, c'est une sorte de naïveté. L'économie a besoin de stabilité et de long terme, y compris en matière de capital.

**Il fallait soutenir l'investissement** pour que vous puissiez croire, conquérir de nouveaux marchés, et l'investissement est une priorité, la priorité de notre économie aujourd'hui. C'est fait, vous pouvez depuis le 15 avril dernier, amortir 140% de la valeur de vos investissements productifs. Cela équivaut à une subvention de près de 15% de vos investissements, c'est là aussi sans précédent.

Vous vouliez enfin que l'importance capitale de votre action soit mieux reconnue, elle l'est. Le Premier ministre est venu ici même il y a un an, presque jour pour jour pour le dire, de la manière la plus directe et la plus franche qui soit.

**Vous avez l'amour, et vous avez les preuves d'amour.** Car qui peut honnêtement prétendre que les choses n'ont pas changé, et dans le bon sens ?

Qui peut, en toute bonne foi, continuer de répéter que rien n'a été fait ou trop peu ? Qui peut encore prétexter que la politique menée par le gouvernement est brouillée par des signaux ou des actions contraires ? Mais nous devons aller plus loin. Parce que le travail qui est le nôtre, collectivement, c'est de mener une vraie révolution culturelle, une vraie révolution culturelle. Celle d'abord qui consiste à dire que la responsabilité, nous la partageons. Le gouvernement seul ne redressera pas le pays, il a besoin de vous. Celle ensuite qui consiste à dire que ce dont nous avons besoin, c'est de l'égalité réelle au concret. Il n'y a pas une égalité qui passerait par des droits formels pour créer de l'inefficacité et donc de l'injustice. Patrick Pouyanne l'illustre très bien tout à l'heure, tout comme Lionel Zinsou.

**Ensuite, c'est sortir enfin de ce paradoxe français dans lequel nous nous sommes enfermés, celui qui consiste à dire qu'en France, il est interdit d'échouer ; et qu'en même temps en France, il serait honteux de réussir. Ça n'est pas possible.**

Et donc si nous devons aller plus loin, si nous voulons aller plus loin, nous devons réussir cette transformation culturelle, celle qui consiste précisément à donner à chacune et chacun les moyens de se tromper, d'échouer, parce que celui qui échoue, c'est celui qui a entrepris, celui qui a pris des risques, et lui aider à se relever plus vite, sans le stigmatiser. C'est cela dont nos jeunes ont besoin. Et en même temps, c'est de célébrer celles et ceux qui réussissent ! Car ce sont des exemples, en particulier pour la jeunesse ! Parce que la jeunesse a, avant tout, un appétit, une envie de réussir. Et cela, nous devons le reconnaître et le valoriser.

**Et pour aller plus loin, nous devons regarder la réalité en face.** Cette réalité, c'est celle d'un monde qui se transforme, et c'est la capacité collective que nous aurons à voir ce monde qui se transforme, non pas comme un risque, une menace, mais une série d'opportunités qu'il nous faut saisir. Et le travail législatif que le Président de la République et le Premier ministre m'ont demandé de préparer pour les mois à venir, c'est celui précisément de mettre la France en situation de saisir ces nouvelles opportunités. En faisant quoi ? Eh bien en regardant cette mondialisation. Elle va plus vite, elle est disruptive, elle bouleverse tout, elle est en même temps beaucoup plus injuste, parce qu'elle accroît les écarts, c'est une mondialisation qui favorise les métropoles en sacrifiant les territoires, c'est une mondialisation qui fait que celui qui l'emporte gagne tout, et en sacrifie d'autres. (...)

**Les chantiers sont multiples, celui que je viens évoquer ; le chantier aussi du Droit du travail que le Premier ministre a lancé en février dernier, et il aura dans les prochains jours, les prochaines semaines, justement à recevoir le travail de Monsieur Combexelle, qui aidera à repenser la philosophie de notre Droit du travail, avec un principe simple mais dont la réalisation est par définition complexe : quel est le véritable espace de la loi ? Quel est cet ordre public social qu'on souhaite mettre dans la loi ?**

Et que souhaite-t-on voir réguler, au niveau de la branche et au niveau de l'entreprise ?



**Si nous voulons faire respirer notre économie en gardant la justice, nous devons conduire cette réflexion.**

La loi ne peut plus tout définir aujourd'hui. En même temps, cette transformation ne peut pas être celle qui consiste à donner moins de droits. La réussite passera par une sécurisation des salariés et une régulation économique au bon niveau. C'est cet équilibre que nous devons collectivement trouver. Ce travail prendra du temps et il ne se fera pas seul. Il passera par les partenaires sociaux, et c'est là où votre responsabilité est aussi attendue.

**Il y a, dans le calendrier des prochaines semaines, les retraites complémentaires, à réformer, c'est votre réforme, si je puis dire ; il y a l'UNEDIC qui sera à considérer, là aussi dans un esprit de responsabilité collective.** Vous aurez des propositions à faire et, je l'espère, un accord à trouver pour moderniser notre système ; et la modernisation n'est pas, là aussi une caricature. Ça n'est ni le conservatisme ni le simplisme. Ce sera trouver les bons moyens d'avoir un système plus efficace, plus incitatif, mais qui sécurise les salariés, surtout dans un environnement où la croissance n'est pas encore au rendez-vous.

**Enfin votre responsabilité – parce que vous en avez une à vous et je veux aussi dire quelques mots sur ce point – votre responsabilité, c'est de prendre votre part de ce mouvement, de la transformation de notre économie.** Parce que nous le savons, si nous n'anticipons pas le changement dont je parle, nous le subirons demain. Mais cette transformation, ça n'est pas le gouvernement seul qui peut y répondre. Ce ne sont pas des lois ou des décrets qui permettent d'y faire face. C'est une mobilisation collective.

**Et je veux ici avoir le même discours de franchise avec vous, que je viens d'avoir pour le gouvernement. Ce n'est pas uniquement la faute du personnel politique si les entreprises n'ont pas assez investi dans le passé,** si parfois elles ont préféré investir dans l'immobilier plutôt que de moderniser leur outil de production ! Ça n'est pas la faute des politiques non plus si la France compte cinq fois moins de robots industriels que l'Allemagne, et plus de deux fois moins que l'Italie ! Ça n'est pas la faute des politiques si tant d'entreprises ont jugé bon de maintenir parfois un positionnement de milieu de gamme et de ne pas se lancer dans la bataille sur le bon positionnement de marché ! Ça n'est pas la faute des politiques si des entreprises magnifiques se sont parfois vendues à l'encan, trop vite !

**Ce n'est pas la faute des politiques si l'énergie d'autant de salariés, dont le travail est insuffisamment reconnu – et ça aussi, c'est votre responsabilité de le valoriser dans le discours et au quotidien, et je ne parle pas seulement de reconnaissance pécuniaire – si cette énergie est parfois bridée.** Ce n'est pas la faute des politiques si, en France, nous sommes le pays où une large majorité de Français aime travailler, mais trop encore sont malheureux au travail ; c'est la réalité de ce qu'on constate.

Et pourquoi ce qui a trait au capital est-il toujours considéré comme un investissement, alors que ce qui relève du travail est encore trop souvent dans le discours vu comme une charge ? Ce n'est pas la faute des politiques, ça. Et donc c'est aussi votre responsabilité de faire cette transformation culturelle, et je vous le dis en toute franchise.

**Enfin ce n'est pas la faute des politiques si trop souvent le cynisme a gagné toute une partie**

**de l'élite économique de notre pays.** Qui se souvient d'où elle vient et où elle habite, lorsqu'elle a une difficulté avec un pays tiers, ou lorsque les vents contraires se lèvent, et qui trop souvent est la première – je l'ai entendu – à dire que le pays va mal, est irréformable. Quand on fait partie de l'élite, politique, administrative, économique, on a une responsabilité, de redresser ensemble le pays, d'en dire du bien, d'y croire, de se battre pour lui. Et donc le cynisme est interdit. Le cynisme est interdit. La franchise, c'est un devoir ! Mais le cynisme, nous n'avons pas le droit.

**Et donc nous avons collectivement failli, ces dernières décennies, et la première victime fut la jeunesse, c'est encore la jeunesse. Et donc ce combat pour redresser le pays, c'est un combat pour elle !** Gâcher sa jeunesse, c'est pour un pays comme commettre un suicide ! C'est se priver de sa ressource principale d'énergie. Et c'est pourquoi je compte aujourd'hui sur vous pour faire, faire d'abord avancer le pays dans les réformes, avec l'ensemble des partenaires sociaux, avec les organisations syndicales, avec les salariés au niveau de l'entreprise, et je sais que beaucoup d'entre vous le font et y croient, et c'est une nécessité.

Je compte sur vous pour embaucher plus d'apprentis ; c'est désormais gratuit lorsqu'ils sont mineurs. Je remercie Patrick Pouyanne pour son engagement de tout à l'heure, mais nous pouvons encore faire plus. J'attends votre énergie et j'ai confiance dans celle-ci parce que nous devons aller plus loin. Vous pouvez chacune et chacun, à l'échelle de votre entreprise, petite ou grande, faire une différence pour notre jeunesse.

**Vous avez placé la jeunesse au cœur de ces universités d'été. Au quotidien, déclinez-la. Vous pouvez faire encore davantage pour l'entrepreneuriat, pour améliorer les liens entre l'entreprise et la formation, l'université. J'attends ça de vous.**

Nous avons besoin aussi de votre mobilisation. J'attends et je sais que vous avez fait beaucoup, dans le cadre du Pacte de responsabilité mais on doit, on peut encore aller plus loin. Le Pacte de responsabilité, c'est la décision du Président de la République, c'est l'engagement du Président et du gouvernement, de faire ces efforts que j'évoquais il y a un instant, et votre responsabilité, c'est justement de signer ces accords de branche, de les décliner, en plus et mieux d'emplois ! Je ne suis pas naïf, je ne vous demande pas de créer des emplois au trebuchet, mais signer ces accords de branches, c'est la condition, la clé de notre crédibilité collective. Et il y en a eu beaucoup, il y a eu des efforts qui ont été faits, je les reconnais, depuis un an, mais il y a encore beaucoup à faire en la matière et je compte vraiment sur vous. Parce qu'on ne peut pas réclamer de davantage réguler le Droit du travail au niveau des branches si on ne sait pas signer ces contrats de branches. Vous ne les signez pas seuls ! Je fais le même appel aux organisations syndicales.

**Votre thème était cet après-midi « tous conquérants », et je sais que vous êtes à la bataille, nous sommes à la bataille.**

Mesdames et Messieurs, mon message est simple. Ne vous demandez pas, ne vous demandez plus ce que votre pays peut faire pour vous. Il a fait maintenant beaucoup, je l'ai décliné, je l'ai rappelé. Et je m'y engage : nous continuerons à faire, c'est la volonté du Président de la République, c'est la volonté du Premier ministre. Mais demandez-vous à chaque instant, comme cela a été fait tout à

l'heure, ce que vous, vous pouvez faire pour notre économie, avec nous, parce que vous pouvez beaucoup.

La reprise passe par l'entreprise. Parce qu'elle est l'endroit privilégié où s'unissent et se rassemblent les bonnes volontés de notre pays. Il faut en finir là aussi avec les caricatures qui voyaient l'entreprise comme un lieu d'affrontement uniquement. L'entreprise, c'est d'abord et avant tout ce que l'on en fait. Ceux qui se battent pour elle, pour son existence, sa survie, son fonctionnement, ce sont toutes celles et ceux qui façonnent l'entreprise à leur image. L'entreprise, c'est le lieu où le collectif est plus fort que la somme des individus qui le compose.

**La reprise passe par l'entreprise** et par les entrepreneurs. Elle passe par vous. Je ne vais pas vous dire qui embaucher, combien d'emplois créer, où vous implanter, ça n'aurait aucun sens ! Mais je vous dis : la compétitivité de notre pays est en train d'être rétablie. Le cadre fixé par le gouvernement est plus favorable à l'emploi. Le territoire français retrouve son attractivité. Facebook, Samsung, Intel, Cisco entre autres ont annoncé ces derniers mois des investissements majeurs sur notre sol. Comment croire une seule seconde que cet investissement ne serait pas possible pour les entreprises françaises ?

**Nous n'allons pas décider à votre place dans quels secteurs investir, quels produits lancer, quels marchés viser ! Mais je vous le dis avec toute la force de conviction qu'il m'est possible : investissez maintenant, prenez des risques maintenant, et je le dis aux plus jeunes : entreprenez maintenant. Les entrepreneurs sont notre fierté et notre avenir.**

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, vous l'avez compris, si on veut réformer le pays, avancer, achever de le redresser, il y a en quelque sorte une division des tâches de la réforme. **Votre travail n'est pas le même que le mien. Ma responsabilité, comme ministre de l'Économie, c'est de lever les blocages qui vous empêchent d'embaucher, d'investir, de prendre des risques, de vous transformer. C'est à la fois être efficace et juste. Votre responsabilité, c'est de vous saisir de ce qu'il y a sur la table, d'investir, d'avancer, de prendre des engagements et de les tenir, de regarder votre pays différemment parfois, de prendre toute votre part du combat que nous menons collectivement pour le redresser.**

Ce combat, c'est notre responsabilité pour la jeunesse. Parce que le visage qu'aura notre pays dans dix ans, il se forge aujourd'hui. La taille qu'auront vos entreprises dans dix ans, elle se détermine maintenant. La croissance que nous aurons dans dix ans, elle se joue largement aujourd'hui, de même que le taux de chômage. La bataille économique, comme je vous le disais, c'est une bataille culturelle, et aujourd'hui, nous devons ensemble prendre des risques.

Agir en politique en 2015, c'est réformer et mettre le pays en mouvement. C'est le risque que je veux prendre pour votre jeunesse. Agir en entrepreneur en 2015, c'est investir, conquérir, se moderniser. C'est le risque que vous devez prendre pour votre jeunesse.

**La France de 2025, elle se construit maintenant, avec notre courage commun, et à l'aune de notre responsabilité collective. Je veux, ensemble, que nous prenions aujourd'hui tous les risques, pour notre jeunesse et parce quelle s'en souviendra.**